Document présenté en vue de l'Habilitation à diriger des recherches en Sciences de l'information et de la Communication

Présentation réflexive du parcours de recherche

Pour une socio-économie politique de l'espace public numérique

Nikolaos (Nikos) SMYRNAIOS



Hans Hartung, Composition, 1960

Jury:

Isabelle PAILLIART, Professeure, Université Grenoble Alpes (garante)

Béatrice DAMIAN-GAILLARD, Professeure, Université de Rennes 1 (garante)

Valérie JEANNE-PERRIER, Professeure, Sorbonne Université

Isabelle GARCIN-MARROU, Professeure, Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Pascal MARCHAND, Professeur, Université Toulouse 3

Éric GEORGE, Professeur, Université du Québec à Montréal

Benoit LAFON, Professeur, Université Grenoble Alpes

Soutenu publiquement le 14 février 2020 à l'Institut de Communication et des Médias d'Echirolles Université Grenoble Alpes

T

Les montagnes

Au commencement il y avait la mer.

Je suis né entre les îles

Île moi-même provisoirement émergée

jusqu'à voir une lumière telle une pierre elle aussi

et m'enfoncer à nouveau

Les montagnes sont venus plus tard.

Je les ai choisies.

Il fallait d'une manière ou d'une autre partager le poids

Qui depuis des siècles écrasait cet endroit

Titos Patrikios, mai 1968

Traduction du grec : Marie-Laure Coulmin Koutsaftis

À la mémoire d'Irène et Edouard Greshon

PREMIÈRE PARTIE : DE LA JEUNESSE A LA THÈSE	1
CHAPITRE 1 : LE CONTEXTE DE MON INTÉRÊT POUR LES MÉDIAS	11
Le contexte historique de mon intérêt pour la question médiatique	11
L'explosion audiovisuelle en Grèce et en Europe à la fin des années 80	13
La couverture de la guerre révélatrice des biais médiatiques	15
Un journalisme de « clash » en direct à la recherche d'audience	17
De la privatisation à la concentration	19
CHAPITRE 2 : ÉMIGRATION, INTÉGRATION UNIVERSITAIRE ET INITIATION AUX SIC	24
Émigration et enseignement supérieur en France	24
Un produit des Sciences de l'information et de la communication	28
Des influences multiples en sciences sociales	30
CHAPITRE 3 : LA THÈSE EN SIC ET L'INTRODUCTION AU MONDE DE LA RECHERCHE	36
Etudier les « Nouveaux barbares de l'information en ligne »	36
La thèse en SIC : définition d'un objet et d'un programme de recherche	38
Une thèse aux résultats originaux	39
Le doctorat comme « socialisation primaire » au monde de la recherche	43
DEUXIEME PARTIE : PARCOURS ET POSITIONNEMENT D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR	46
CHAPITRE 4 : OPPORTUNITÉS ET LIMITES DE LA RECHERCHE SUR CONTRAT	47
L'initiation à la recherche sur contrat	47
Les projets de recherche à l'échelle locale	53
Les projets ANR	55
Les critiques de la recherche sur contrat	59
CHAPITRE 5 : UN POSITIONNEMENT THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE ORIGINAL	63
La socio-économie politique de l'espace public numérique	63
Un éclectisme méthodologique assumé	66
Les risques et limites du pluralisme méthodologique	71
CHAPITRE 6 : IMPLICATION INSTITUTIONNELLE, PÉDAGOGIQUE ET INTERNATIONALE	76
Mon implication au sein du LERASS	70
Implication institutionnelle au sein de l'Université Toulouse 3	81
Activités de recherche à l'international	82
Activités d'enseignement et d'encadrement doctoral à l'international	83
Activités d'enseignement et d'encadrement en France	85
Responsabilités pédagogiques	88
CONCLUSION - POUR DES JUGEMENTS DE VALEUR FONDÉS SUR DES FAITS	92
RIRI IOCRAPHIE	QQ

INTRODUCTION

Un collègue m'a confié un jour que, pour lui, encadrer des thèses constituait la partie la plus passionnante du métier. Aujourd'hui, co-directeur de plusieurs thèses en cours, je ne suis pas loin de penser la même chose. L'encadrement d'une recherche doctorale offre la possibilité d'entrer en dialogue avec quelqu'un avec qui on partage un intérêt fort pour une question sociale à explorer; d'orienter sa réflexion et ses choix méthodologiques; d'observer de près le déroulement d'une aventure humaine de long cours avec les obstacles et les récompenses afférentes; d'être témoin privilégié d'un processus de maturation intellectuelle mais aussi personnelle, quasiment en temps réel; en somme c'est une véritable chance pour un chercheur. Même si ces expériences ne sont pas toutes heureuses et harmonieuses, encadrer une thèse est généralement l'occasion de construire une relation humaine et intellectuelle faite de sympathie et de solidarité.

Par ailleurs, d'un point de vue institutionnel, la direction de thèse est également une manière d'attirer l'attention sur des sujets, des angles d'attaque, des approches et des méthodes que l'on considère dignes d'y consacrer des ressources intellectuelles significatives. Ainsi, diriger un doctorant c'est renforcer en quelque sorte son propre positionnement épistémologique et créer des alliances affinitaires au sein de l'institution universitaire, puisque « la relation de direction participe d'un mécanisme de reproduction qui est à la fois intellectuel — des thèmes, des méthodes, des concepts, des écoles se transmettent ainsi de génération en génération — et institutionnel » (Godechot, Louvet, 2010, p.3).

Si aujourd'hui je suis en mesure de co-diriger des thèses, il me manque tout de même la sanction institutionnelle qu'est l'*Habilitation à diriger des recherches* (HDR), nécessaire pour pouvoir le faire en autonomie. Outre sa fonction d'exercice formelle, ouvrant potentiellement droit à une candidature pour un poste de Professeur des universités, la HDR est également, et peut être avant tout notamment en sciences sociales, un exercice de réflexivité et d'auto-socioanalyse que l'on peut définir comme l'auto-objectivation de ses propres dispositions et croyances sur ces mêmes dispositions (Bourdieu, 2004). Cet exercice contraignant et complexe me semble pour autant nécessaire pour un chercheur qui a comme objectif de diriger le travail d'un autre chercheur et cela pour au moins deux raisons.

La première raison est qu'un retour réflexif sur son propre parcours de recherche permet de mettre au jour le point de vue à partir duquel on examine le monde (Granjeon, 2012). Il s'agit d'un processus

d'objectivation de ce qui peut paraître naturel ou allant de soi mais qui est en réalité socialement et culturellement construit. Il permet de détecter ses propres inclinaisons, limites et éventuellement biais. Ce travail d'objectivation est également celui qui est attendu d'un directeur de thèse : il faut savoir prendre ses distances avec l'objet étudié et surtout avec la personne qui l'étudie pour pouvoir y porter un regard critique nécessaire à l'avancement intellectuel. Or, il me semble qu'il est impossible d'effectuer cet exercice critique correctement et de manière efficace sur le travail d'autrui si on n'a pas d'abord appliqué la même grille d'analyse sur soi-même.

La deuxième raison qui à mes yeux rend l'exercice de l'HDR nécessaire à l'encadrement doctoral est la complexification progressive de l'environnement institutionnel dans lequel celui-ci se déroule. En effet, depuis plus de dix ans maintenant, la formation doctorale a évolué vers un nouveau paradigme « d'ouverture (en)cadrée » (Gérard, Daele, 2015). La formation doctorale d'aujourd'hui est caractérisée par une ouverture professionnelle, disciplinaire et internationale, mais elle est aussi plus cadrée dans son organisation en impliquant toute une série d'intervenants (laboratoires et écoles doctorales mais aussi comités de suivi et partenaires quand la thèse se déroule au sein d'un projet plus large). L'exercice de la HDR permet d'organiser mentalement ses expériences, de faire un retour argumenté sur ses rapports avec les institutions universitaires et de recherche qui ne peut constituer qu'un apport bénéfique pour l'exercice de la fonction de directeur de thèse dans un tel contexte.

Ainsi, pour soutenir ma candidature à l'HDR je présente aux membres du jury un dossier composé comme suit : un travail de recherche original sous la forme d'un ouvrage personnel publié ; un CV détaillé ; une *Présentation réflexive du parcours de recherche* que constitue le présent document. Le tout est complété par les copies de cinq articles auxquels je fais références dans ce texte et qui me semblent caractéristiques de mon travail à différents titres. Ces articles seront marqués par un astérisque (*) dans ce texte.

J'ai conçu cette *Présentation réflexive du parcours de recherche* sur la base d'un récit chronologique. J'ai opté pour une évocation d'éléments biographiques dans la mesure où, suivant Bernard Miège (2013), je pense que l'élucidation de ma trajectoire intellectuelle ne peut faire abstraction d'éléments biographiques. Cependant, je suis conscient que « *l'élaboration après-coup du récit de soi impose alors sa cohérence*

¹ L'ouvrage est question s'intitule *Les Gafam contre l'internet. Une économie politique du numérique*, Ina éditions, 2017. La possibilité de proposer un ouvrage publié en vue de l'obtention de l'HDR a été incluse dans le *Vade-mecum de l'HDR en SIC* publié en juin 2018, validé par la CPDirSIC et la section 71 du CNU.

forcée à des actions ou des émotions qui sont, dans la réalité, discontinues, contradictoires, hétérogènes et contingentes » (Le Guern, 2005, p.48). Par conséquent, je placerai systématiquement ces éléments biographiques dans leur contexte historique, social et politique permettant ainsi de relativiser les biais de ce récit de soi et d'éclairer en quoi les différentes périodes de ma vie ont contribué à former le chercheur que je suis aujourd'hui.

Le texte est organisé en deux parties contenant chacune trois chapitres. La première partie retrace la période qui va de mon adolescence jusqu'à la soutenance de ma thèse. Le premier chapitre tente d'expliquer mon intérêt précoce pour les médias qui a émergé à la fin des années 80 et qui s'est confirmé au début des années 90 à travers mes expériences personnelles. Cette période a été marquée par des bouleversement politiques, techniques et économiques qui, en Europe, ont eu un impact considérable sur les industries culturelles et médiatiques. En tant qu'adolescent et jeune adulte j'ai assisté à la privatisation de l'audiovisuel en Grèce ainsi qu'à de nombreuses innovations dans le domaine des industries culturelles (l'invention du clip musical, la diffusion massive du CD etc..), ce qui a suscité mon intérêt pour la question médiatique. J'utiliserai donc cette période comme fil conducteur de ma réflexion dans ce chapitre afin d'éclairer à la fois le contexte et mon parcours personnel.

Le deuxième chapitre porte quant à lui sur la période qui s'étale du milieu des années 90 et mon arrivée en France jusqu'à mon inscription en thèse au sein du Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication (GRESEC) en septembre 2001. Il porte sur l'expérience fondatrice de l'émigration à l'âge de dix-neuf ans et ma découverte de l'université française. J'y décrit cette période fondamentale pour la décision de poursuivre une thèse car elle m'a permis à la fois de m'ouvrir à différentes influences intellectuelles et culturelles, de découvrir les Sciences de l'information et de la communication (SIC) telles qu'elles existent en France, de commencer à m'intéresser à l'internet en tant que média d'information, ce qui allait par la suite devenir mon terrain principal de recherche. Le troisième chapitre quant à lui porte sur la période qui couvre ma recherche doctorale, entre 2001 et fin 2005. J'y évoque les raisons qui expliquent mon choix d'objet d'étude, je décris brièvement le contenu de ma thèse et je reviens sur mon expérience de socialisation dans le monde de la recherche pendant cette période.

La deuxième partie de cette présentation réflexive retrace mon parcours d'enseignant-chercheur après la soutenance de ma thèse et l'obtention d'un poste de maître de conférence et esquisse mon positionnement dans le champ de SIC. Le quatrième chapitre est davantage thématique que chronologique puisqu'il est

organisé autour d'une réflexion critique portant sur la pratique et les enjeux de la recherche sur contrat. Il rend compte de manière réflexive de mon expérience d'enseignant-chercheur au sein d'un laboratoire en SIC entre 2007 et 2019, dans une période où l'université française se trouve en pleine mutation et la recherche se structure par la logique de projet.

Le cinquième chapitre quant à lui est une tentative de définir le plus précisément possible mon positionnement épistémologique en articulant une approche théorique, celle de l'économie politique de la communication, une démarche méthodologique plurielle et un terrain d'étude spécifique, ce que j'appelle l'espace public numérique. Il s'agit d'un condensé de ce qui pourrait être mon apport original à la discipline. Enfin, le sixième chapitre est une synthèse de mes activités actuelles, structurée autour de quatre axes : l'international, l'implication institutionnelle et pédagogique, l'enseignement et l'encadrement.

Tout au long de ces chapitres je présente les travaux et les rencontres intellectuelles qui m'ont le plus marqué, je reviens sur certaines de mes recherches qui me paraissent caractéristiques de ma trajectoire et je donne mon analyse argumentée sur le contexte actuel dans lequel j'exerce le métier d'enseignant-chercheur. Evidemment, il s'agit d'un regard situé et partiel, donc subjectif, sur l'institution universitaire. Mais il s'appuie à la fois sur mon expérience d'enseignant chercheur depuis presque vingt ans mais également sur la littérature scientifique portant sur les différentes facettes de l'enseignement supérieur et de la recherche publique en France et plus généralement sur la conjoncture politique et sociale de ces vingt dernières années.

Pour ce qui concerne la conclusion, le parti pris choisi est de tenter de définir la fonction sociale de l'universitaire telle que je la conçois, plutôt que de simplement effectuer une synthèse des chapitres précédents. J'y aborde la question de l'engagement social et politique qui devrait à mon sens compléter les activités classiques d'une enseignant-chercheur et j'ouvre quelques perspectives pour l'avenir.

PREMIÈRE PARTIE : DE LA JEUNESSE A LA THÈSE

Chapitre 1 : le contexte de mon intérêt pour les médias

Si la cristallisation de l'intérêt pour un domaine spécifique d'activité sociale pouvant donner naissance à un projet professionnel plus ou moins explicite est un processus continu et complexe, il est généralement admis que « l'adolescence est le temps de l'élaboration d'une réponse personnelle puisée dans l'histoire du sujet à la question du devenir de chacun livré au cheminement qui le conduira vers l'état d'adulte, autonome » (Castellan, Riard, 2005, p.40). Les expériences vécues pendant cette période de la vie jouent par conséquent un rôle important dans les choix que le sujet opère par la suite. Par ailleurs, « la jeunesse est une phase de transition, moratoire dans l'attribution des rôles et fondatrice de l'identité personnelle ; elle lie processus psychologiques, historico-culturels et sociaux en les articulant dans l'identité » (Octobre, 2014, p.7). En ce qui me concerne, l'éveil aux problématiques sociopolitiques liées aux médias et à leur fonctionnement, qui rétrospectivement, peuvent expliquer au moins partiellement mon orientation universitaire, date de cette époque.

Le contexte historique de mon intérêt pour la question médiatique

La chute du Mur de Berlin en 1989 ouvre une période d'hégémonie néolibérale à l'échelle mondiale, aboutissement d'un long processus historique d'élaboration théorique, puis de mise en œuvre d'une doctrine prônant la dérégulation généralisée de l'économie et de la société (Harvey, 2005). Comme le montre Alex Callinicos dans sa critique de la « troisième voie » de Tony Blair, dans les années 90 les gouvernements de centre gauche vont poursuivre l'orientation libérale initiée par la droite dans les années 80. Bill Clinton aux États-Unis, Gerhard Schröder en Allemagne mais aussi, en partie, Lionel Jospin en France, ainsi que les dirigeants de la Commission européenne, vont emprunter la voie tracée initialement par Margaret Thatcher et Ronald Reagan, ce qui marque la victoire idéologique définitive de ces derniers. Cette nouvelle situation a des implications à la fois sociales, économiques mais aussi géopolitiques.

Sur le plan intellectuel, le paradigme de l'individualisme devient dominant en raison de « la suspicion qui frappe désormais les idéologies totalisantes, la crise du marxisme comme système de connaissance, la fin du positivisme, le déclin des solidarités et des identités collectives » (Birnbaum, Leca, 1991, p.11). Dès lors, les politiques publiques sont fondées sur le modèle du « consommateur émancipé », conçu comme un homo œconomicus, acteur rationnel au sein d'un marché parfait qui dispose de toutes les informations nécessaires afin d'opérer des choix rationnels, tout en adoptant un comportement adapté à ses propres

besoins et en apprenant de ses expériences (Barlösius, Schiegritz, 2013). Le résultat de cette conception est que la régulation, définie comme un ensemble de règles contraignant l'activité des agents sociaux et des entreprises, en vue de favoriser l'intérêt général, est considérée comme superflue, voire nocive pour les processus de marché. C'est de cette idée que découle le consensus mondial en faveur de la dérégulation qui se met en place.

Sur le plan économique, cette vague de dérégulation enclenche à la fois un processus de privatisation des pans entiers d'activités autrefois entre les mains de l'État, dont l'audiovisuel en Europe et l'internet aux États-Unis, mais aussi la financiarisation croissante de l'économie avec comme corollaire une répartition de plus en plus inégale de la valeur produite entre capital et travail. Comme le montre Thomas Piketty (2013), ce processus provoque une hausse régulière et soutenue des inégalités de patrimoine et de revenu en Europe et aux États-Unis. Ce qui implique à la fois la privatisation des ressources autrefois publiques, une concentration des richesses et de la propriété des actifs économiques, ainsi qu'une emprise croissante des logiques gestionnaires et de profitabilité qui s'étend dans toute l'économie et bien évidemment, de manière générale, dans le domaine des industries culturelles et des médias.

C'est dans ce contexte qu'advient la libéralisation du paysage audiovisuel avec la multiplication des chaînes de télévision et des stations de radios privées financées par la publicité (Chupin, Hubé et Kaciaf, 2012). Ce nouvel état de concurrence généralisée aboutira rapidement à une poursuite de la maximisation de l'audience comme objectif principal de l'industrie de la télévision, une tendance que Pierre Bourdieu (1996) a sévèrement critiqué dès le milieu des années 90 et sur laquelle je reviendrai plus loin.

D'un point de vue géopolitique, la fin des années 80 marque la victoire du camp occidental sur le camp soviétique. Cette évolution permet aux États-Unis d'initier une série d'interventions armées dans les années 90, notamment en Irak et dans les Balkans, qui ne connaitront qu'une faible opposition politique au niveau international. Ces interventions coïncident avec le développement d'un système télévisuel d'information transnational qui marque le début d'un processus de « mondialisation des médias » (Mattelart, 2002). Mais contrairement à la première impression d'un renforcement d'une hégémonie étatsunienne sans contrepoids, cette période sera à l'origine d'un processus de déstabilisation du système mondial menant vers une configuration géopolitique multipolaire (Wallerstein, 1993). C'est précisément ce contexte historique qui marquera mon adolescence et initiera mon intérêt pour le fonctionnement de l'espace public médiatique.

L'explosion audiovisuelle en Grèce et en Europe à la fin des années 80

Le 20 novembre 1989 la première chaîne privée créée en Grèce, dénommée Mega Channel, a commencé sa diffusion sur Athènes. Quelques mois auparavant six chaînes étrangères étaient autorisées à émettre sur la ville parmi lesquelles CNN, la première chaîne d'information en continu au monde créée en 1980 par Ted Turner, et MTV, première chaîne exclusivement musicale de la télévision hertzienne à l'origine de l'industrie des vidéo-clips, fondée quant à elle en 1981. À la même époque les stations de radio privées se sont multipliées dans le pays ciblant notamment les jeunes par la mise en avant des contenus musicaux et de divertissement.

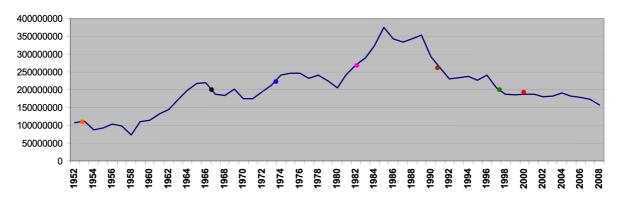
Agé de treize ans à l'époque j'étais fasciné par ce nouveau monde audiovisuel qui s'ouvrait devant moi. Pour l'adolescent que j'étais il s'agissait d'un bouleversement majeur de l'environnement culturel et informationnel dans lequel je baignais jusqu'à lors. J'avais passé mon enfance dans les années 80 en tant que « public monopoly native »², c'est à dire ayant accès uniquement à un petit nombre de médias audiovisuels publics. Le monopole public audiovisuel était caractérisé en Grèce, comme ailleurs en Europe y compris en France, par une double logique : sur le plan culturel l'hégémonie d'un modèle éducatif visant à faire la promotion d'un patrimoine légitime (histoire classique, art noble etc.) ; sur le plan politique par un contrôle direct du pouvoir sur les émissions d'information aboutissant à un pluralisme limité (Vovou, 2006).

Le paysage médiatique de l'époque était complété par une presse beaucoup plus diverse mais peu inventive sur le plan culturel et surtout caractérisée par une forte proximité partisane correspondant à la polarisation politique extrême entre le parti socialiste d'Andreas Papandreou (PASOK), au gouvernement entre 1981 et 1989, et la droite à l'opposition. L'arrivée de cette dernière au pouvoir en novembre 1989 a ouvert la voie aux médias privés. Alors que la presse grecque était essentiellement contrôlée par des éditeurs traditionnels, à savoir des hommes d'affaires, souvent anciens journalistes, ayant fait l'essentiel de leur fortune dans ce domaine, la privatisation de l'audiovisuel est l'occasion pour des entrepreneurs en

² Cette expression fait référence au concept discutable de « digital natives » avancé par Marc Prensky dans un article publié en 2001 et désignant les générations ayant grandi dès leur enfance en contact avec les technologies numériques d'information et de communication. Pour une discussion critique de ce concept voir Mercklé P., Octobre S., 2012, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, 1 (en ligne).

provenance d'autres secteurs florissants dans la Grèce des années 80 (bâtiment et travaux publics, commerce maritime) de devenir propriétaires de chaînes de télévision et de stations de radio.

D'un point de vue général, la lecture de la presse en Grèce a toujours été l'une de plus faibles en Europe (Elvestad, Blekesaune, 2008). C'est la raison pour laquelle l'audiovisuel privé a rapidement pris une place centrale dans le système médiatique en devenant la première source d'information pour une grande majorité de la population. La diffusion de la presse quotidienne atteint son plus haut niveau de diffusion en Grèce en 1985 avec 375 000 000 d'exemplaires par an, mais celle-ci décline rapidement à partir du début des années 90 pour retrouver en 2000 un niveau équivalent à 1972 comme on peut le voir dans le Graphique 1.



Graphique 1 : La diffusion annuelle totale de la presse quotidienne grecque entre 1952 et 2008. (Source : Ministère grec de la communication)

La libéralisation du paysage audiovisuel a eu des conséquences importantes dans un pays comme la Grèce où les médias ont historiquement évolué dans un contexte politique fortement marqué par des logiques autoritaires (guerre civile entre 1946 et 1949, junte de colonels entre 1967 et 1974), créant un cadre de fonctionnement rigide de l'espace public. D'un point de vue culturel, la multiplication des chaînes privées a généré une sorte d'explosion médiatique en rendant accessible pour le public grec un très large éventail de contenus étrangers, notamment étatsuniens, comme des films, des séries et des clips musicaux dont l'offre était limitée auparavant (Vovou, 2012).

En tant que jeune téléspectateur j'ai été évidemment marqué par cette offre culturelle pléthorique et mondialisée. J'ai pu apercevoir à l'époque, à travers mon regard de profane, l'accélération du processus de « démantèlement du lien entre chanson, album et identité de l'interprète, une cohérence d'ensemble qui avait été au cœur de la signification des musiques rock/pop des années 1970 » (Straw, 1988 cité par Kaiser, Spanu, 2018, p.9). Ce processus a été impulsé par la domination mondiale de MTV et de ses clones

(p.ex. la chaîne MCM du Groupe M6 lancée le 1er juillet 1989) tout au long des années 90 qui a vu à la fois l'atomisation des contenus musicaux, qui se sont trouvés en compétition pour l'attention du public insérés dans un flux audiovisuel abondant, et leur association consubstantielle avec la vidéo, faute de quoi un morceau de musique ne peut exister dans ce nouveau canal de distribution. Cette évolution du marché de la musique a préparé le terrain au développement d'usages numériques diversifiés dans les années 2000, puis à l'emprise monopolistique de YouTube dans ce domaine à partir de la deuxième moitié des années 2010.

Le même phénomène d'explosion de l'offre provoqué par l'apparition des chaînes privées de télévision a également touché les séries étrangères dont le marché s'est élargi et qui ont commencé progressivement à conquérir à la fois une place dans le *prime time* des chaînes européennes mais aussi une certaine légitimité culturelle (Donnat, Pasquier, 2011). C'était une étape nécessaire pour l'apparition, deux décennies plus tard, d'un acteur mondial de distribution des fictions audiovisuelles comme Netflix. Par conséquent, sans le savoir, j'assistais alors à l'époque aux débuts d'un bouleversement des industries culturelles qui allait préparer le terrain à l'arrivée des plateformes monopolistiques de l'internet, une évolution qui a constitué l'un de mes principaux objets de recherche plus tard.

La couverture de la guerre révélatrice des biais médiatiques

Du point de vue journalistique, plusieurs ruptures ont eu lieu à cette époque. D'abord les Grecs, comme les Européens en général, ont découvert l'information en continu en 1990-1991 à travers la couverture de la guerre du Golfe par CNN (Mercier, 1993). La nature transnationale de cette couverture, la spectacularisation de la guerre et l'information délivrée quasiment en temps réel par des journalistes uniquement présents du côté de l'armée étatsunienne ont constitué les principales nouveautés de cet évènement fondamental pour l'évolution de l'industrie médiatique (Lits, 2004). Ces logiques structurantes, qu'on retrouve en des formes comparables dans l'émergence et la consolidation de l'information en ligne au début des années 2000, m'ont personnellement marqué en tant que jeune téléspectateur, à la fois fasciné et effrayé par le spectacle de cette guerre télévisée en direct et commentée depuis la ligne du front, aux côtés des troupes. Ce premier choc audiovisuel vécu, marquant la fin de la guerre froide et l'ouverture d'une nouvelle séquence géopolitique avec pour théâtre central le Moyen-Orient, a déclenché un intérêt fort de ma part pour la fonction politique des médias, notamment en période de guerre.



Image 1 : Capture d'écran de CNN le 16 janvier 1991 transmettant en direct le bombardement de Bagdad au premier jour de l'opération « Tempête du désert » (Source : CNN.com).

Cet intérêt s'est concrétisé des années après, plus précisément en 2000, lorsque j'ai entrepris mon premier travail de recherche dans le cadre de mes études universitaires en France. Pour mon mémoire de maîtrise (Master 1) en Information-Communication, effectué au sein de l'Institut de Communication et des Médias de ce qui était à l'époque l'Université Stendhal Grenoble 3, j'ai choisi de traiter la couverture de la guerre au Kosovo par la presse en France et en Grèce. Ce « conflit postmoderne » (Pelissier, 2000) a suscité mon intérêt en raison de sa proximité avec mon pays d'origine mais également parce qu'il a consacré un nouveau paradigme de « guerre humanitaire », fondé sur le droit d'ingérence remettant en cause la souveraineté des États. D'un point de vue médiatique, la couverture de la guerre du Kosovo a été caractérisée par une compétition accrue entre médias audiovisuels ressemblant parfois à une « guerre de l'information » (Mathien, 2001), ainsi que par un effort considérable de communication organisée de la part des belligérants, et notamment de l'OTAN, pour gagner le soutien des opinions publiques (Krieg, 2002).

Dans le cadre de ce mémoire j'ai effectué une étude comparative entre les quotidiens *Le Monde* et *Ta Nea*, ce qui a nécessité une recherche dans les archives de ces deux journaux et la mise en place d'un protocole méthodologique de constitution de l'échantillon et d'analyse comparative de discours. Cet exercice, concluant puisqu'il m'a permis d'obtenir ma maîtrise avec une mention, m'a à la fois donné le goût de la recherche et m'a permis de percevoir les facteurs de nature politique et socioéconomique qui influent sur le traitement médiatique.

J'ai en effet constaté une différence importante dans le traitement de cette guerre : d'un côté *Le Monde* était favorable à l'intervention de la coalition de l'OTAN et justifiait celle-ci par la protection de la population albanophone persécutée par l'armée serbe sous les ordres de Slobodan Milosevic ; de l'autre côté *Ta Nea*, quotidien athénien prestigieux, était très critique envers les bombardements sur la Serbie par les forces de l'OTAN qui ont fait un grand nombre de victimes civiles. L'examen détaillé des articles de deux journaux m'a permis de montrer que cette différence de traitement, d'origine politique, historique et même culturelle (Kondopoulou, 2002), a été renforcée par le choix, en partie imposé, de couvrir sur place uniquement l'un de deux camps. Les reporters français du *Monde* n'étant pas les bienvenus en Serbie, ils n'ont couvert le conflit que du côté des forces de la coalition et des camps de réfugiés albanais. De l'autre côté, les reporters de *Ta Nea* étaient uniquement présents en Serbie. Cette vision partielle due à des facteurs pratiques (la présence ou pas de journalistes) n'a fait alors que renforcer les biais préexistants de deux médias en question.

Ce constat a constitué une révélation pour le chercheur apprenti que j'étais. Elle m'a permis de dépasser progressivement la seule critique des médias en tant qu'appareils idéologiques – une approche initiée notamment par Adorno et Horkheimer (1947) et poursuivie entre autres par Althusser (1970) puis Herman et Chomsky (1988) –, pour m'interroger sur les rapports dialectiques entre biais politiques et contraintes matérielles régissant le fonctionnement de l'espace public médiatique.

En effet, mes premières lectures sur le sujet étaient centrées autour des productions d'intellectuels critiques s'inspirant de la tradition précédemment citée. Par exemple, les livres écrits par des journalistes du *Monde Diplomatique* (Ramonet, 1999, Halimi, Vidal, 2000) qui m'avaient beaucoup influencé à l'époque insistaient sur le caractère idéologique de la couverture médiatique des questions politiques et géostratégiques. Or, j'ai découvert progressivement que les caractéristiques des médias en tant qu'industrie conditionnée par des contraintes matérielles d'accès aux sources, de gestion économique et de concurrence, sont au moins aussi importantes que leurs biais idéologiques pour expliquer la nature et le contenu de l'information produite.

Un journalisme de « clash » en direct à la recherche d'audience

A la même époque, l'arrivée des chaînes de télévision privées en Grèce a profondément modifié l'information télévisée. Pendant les années de monopole, les journaux télévisés des chaînes publiques étaient à la fois politiquement sous le contrôle indirect du gouvernement et très consensuels. La libéralisation du marché de la télévision a eu deux conséquences importantes : l'émergence de la figure de « l'éditorialiste de plateau », à savoir des journalistes commentant l'actualité tous les soirs pendant les journaux télévisés, souvent de manière très partisane (Aslanidou, 1998) ; la création d'un marché publicitaire très concurrentiel régulé uniquement par le système de mesure d'audience (Papathanassopoulos, 2019). Dans le même temps, en raison des faiblesses inhérentes du système politique grec, cette libéralisation s'est déroulée dans un vide juridique produisant un « état d'anomie » (Leandros, 2010), à l'image du processus de dérégulation « sauvage » qui a eu lieu dans d'autres pays du Sud de l'Europe comme le Portugal (Traquina, 1995).

La combinaison de ces trois facteurs a fait évolué l'information télévisée vers un modèle polémique, dont l'objectif principal a été la mise en scène d'oppositions frontales et spectaculaires (voire littérairement viriles car impliquant une grande majorité d'hommes), plus ou moins authentiques, entre une multitude d'interlocuteurs filmés de près à l'aide du dispositif des « fenêtres » comme montré dans l'Image 2. Par leur durée très longue (souvent plus de deux heures) et leur dispositif scénique et discursif, ces journaux télévisés s'apparentaient davantage à des émissions de plateau ou de divertissement qu'à des émissions d'information (Panagiotopoulou, 2002). Ce paradigme à la fois très commercial et très polémique a créé un espace public télévisuel incarnant à la perfection les défauts de la télévision privée décrits par Bourdieu (1996) : uniformisation de l'agenda et du traitement du fait politique ; dramatisation et hystérisation des débats ; circulation circulaire de l'information et imposition de la loi du plus grand nombre (d'audience) comme moyen de légitimation des pratiques en totale rupture avec la déontologie journalistique.



Image 2 : Capture d'écran du JT de 20h de Mega Channel en novembre 2013

En tant que jeune téléspectateur j'ai été ainsi socialisé à l'actualité télévisée, comme tous mes congénères, dans cet environnement profondément problématique car marqué par des logiques de concurrence extrême en complète opposition à l'idéal-type habermassien de l'espace public. Evidemment, à l'époque je n'avais pas conscience de tout cela et il a fallu du temps et des lectures théoriques avant que je développe une analyse critique de cette expérience. Néanmoins, cette période a généré en moi un intérêt fort pour les mécanismes économiques et techniques (dans le sens du dispositif de production et de mise à disposition du public) qui forgent le fonctionnement des médias et qui par extension influent sur l'opinion publique, ce qui en fait des dispositifs de pouvoir. Par ailleurs, cette expérience m'avait préparé à l'arrivée de la figure de l'éditorialiste politique polémique à la télévision française, notamment au moment de la création des chaînes d'information en continu de la TNT, et de la « culture du clash » et du direct qui en a été le corollaire (Devars, 2016).

De la privatisation à la concentration

L'autre dimension importante de la privatisation des médias audiovisuels à partir de la fin des années 80 est la question de la propriété. En Grèce, comme en France, un faisceau de facteurs de nature politique et économique a abouti à ce que les principales chaînes de télévision et stations de radio privées ont été créées et/ou rachetées par des groupes industriels puissants, souvent sous contrôle familial relatif (Miège, Bouquillion, Pradié, 2002). Il s'agit de pôles financiers dont le capital est ouvert aux actionnaires, permettant un accès à des fonds, mais dont la majorité des actions est contrôlée par le dirigeant-propriétaire ou sa famille.

Cette configuration particulière du processus de privatisation des médias audiovisuels en Grèce découle d'une part de l'enchevêtrement entre pouvoir économique et pouvoir politique particulièrement prononcé et, d'autre part, du fait que le marché grec de la communication est relativement restreint et ne procure pas des ressources financières suffisantes pour la constitution de groupes importants exclusivement présents dans ce secteur. Comme le remarque Philippe Bouquillion, pour le cas de la France, ces groupes industriels puissants qui ont pris le contrôle de l'audiovisuel « ont cherché à tirer profit de l'écheveau complexe et obscur de leurs relations avec les pouvoirs publics locaux, comme nationaux. Mais surtout, les ressources procurées par leurs métiers de base leur ont permis d'investir ces nouveaux métiers » (Bouquillion, 2002, p.157). Il faut ajouter à cela que dans les deux pays, Grèce et France, les principaux groupes des médias

privés appartiennent à des conglomérats industriels qui bénéficient des contrats publics ou qui dépendent indirectement de l'État (par exemple pour l'octroi des licences d'exploitation).

Dès lors la privatisation des médias audiovisuels apparaît davantage comme une décision de nature politique qu'économique. En Grèce les observateurs avertis ont très vite relevé qu'il s'agissait là d'une sorte de transaction : le gouvernement attribue des autorisations d'émission à des hommes d'affaires puissants qui, à leur tour, utilisent l'influence politique que leurs médias leur confèrent pour favoriser leurs activités industrielles, notamment en bénéficiant massivement des marchés publics (Papathanassopoulos, 1997). Ce système de pouvoir, fondé sur l'enchevêtrement entre intérêts économiques, politiques et médiatiques, a été d'autant plus facilité que la dérégulation de l'audiovisuel s'est réalisée en Grèce de manière chaotique, à savoir sans que l'État puisse définir de règles claires quant aux fonctionnements des médias privés (licences, contrôle de contenus, modalités de diffusion), ni imposer leur respect.

Par conséquent, le rapport entre concentration économique, propriété des médias et influence politique a été l'un des phénomènes les plus frappants tout au long des années 90 qui m'a interpellé fortement en tant que jeune adulte avec un intérêt balbutiant pour les médias et pour la politique. J'ai notamment été étonné de constater l'absence de recensement systématique des propriétaires des principaux médias en Grèce et de leurs liens économiques que ce soit par des journalistes ou des chercheurs. J'ai donc commencé à récolter des informations à ce sujet dès la fin des années 90 et j'ai continué après le début de ma thèse en 2001.

L'occasion de transformer cet intérêt personnel en travail scientifique est venue à l'automne 2004 au moment de l'arrivée de la droite au pouvoir en Grèce après huit ans de gouvernement socialiste. Le nouveau gouvernement du parti de la Nouvelle démocratie a tout de suite mis en cause les principaux médias audiovisuels du pays en raison de leur proximité avec le pouvoir socialiste, résultat du processus de dérégulation et de concentration précédemment décrit. Il a donc présenté rapidement une loi (3310/2005) visant, en théorie, à assainir la situation. Le pivot de cette loi a été l'obligation pour toute entreprise qui souhaite bénéficier des marchés publics de présenter un certificat de transparence, délivré par le Conseil national de l'audiovisuel, l'équivalent du CSA en France. Ce certificat garantissait le fait qu'aucun des actionnaires ou des dirigeants des entreprises en question n'était en même temps actionnaire principal ou dirigeant d'un média. Si l'intention de ce projet de loi était évidemment de nature politique, affaiblir les alliés du PASOK, son contenu constituait un progrès comparé à la situation antérieure que j'ai décrit plus haut.

Or, pour faire simple, ce projet de loi a été bloqué par la Commission européenne, à l'initiative notamment du Commissaire au marché intérieur de l'époque Charles McCreevey, ancien ministre irlandais de finances entre 1997 et 2004 d'un gouvernement conservateur qui a mené une politique néolibérale. Ce dernier a estimé que l'incompatibilité entre la détention d'actions dans des entreprises de média et l'exécution des contrats publics est contraire à la législation communautaire et notamment à l'exercice des libertés fondamentales suivantes : la libre circulation des biens, des services, et des capitaux.

En tant que doctorant au sein du GRESEC j'ai eu l'opportunité de publier mon premier article de recherche dans la revue Les Enjeux de l'information et de la communication portant sur cette affaire (Smyrnaios, 2005). J'ai pu ainsi analyser les positions de la Commission européenne sur le sujet pour constater que celle-ci a privilégié la liberté d'entreprendre au détriment d'une mesure contre les effets néfastes de la concentration économique dans le secteur des médias. Il s'agit d'une position regrettable d'un point de vue démocratique mais qui est en accord avec la doctrine néolibérale qui domine au sein des instances européennes (Crespy, Ravinet, 2014). J'allais me confronter à nouveau à cette question une décennie plus tard au moment de la rédaction de mon ouvrage Les Gafam contre l'internet. Une économie politique du numérique (2017)* dans lequel j'ai montré comment la passivité des régulateurs européens, résultat de leur biais idéologique, a permis l'émergence et la consolidation d'un oligopole puissant, contrôlant l'essentiel de l'internet.

Mais au-delà de la question de la régulation, la recherche publiée dans *Les Enjeux* a été l'occasion d'approfondir ma réflexion sur la concentration économique dans le secteur des médias et les risques que celle-ci porte pour la démocratie, une question centrale de l'économie politique de la communication depuis au moins les années 70 (McChesney, 2008). Dans cet article, je me suis ainsi penché sur la composition des principaux groupes de communication grecs et leurs liens industriels. Au moment de sa publication j'ai été contacté par Ioanna Vovou, à l'époque maîtresse de conférences à l'Université Paris 13 et membre du laboratoire « Communication, Information, Médias » (CIM) de l'Université Paris 3, qui préparait un ouvrage collectif sur la télévision grecque. Elle m'a invité à rédiger, en grec, un chapitre sur la question de la concentration qui, après un long processus éditorial, a été publié finalement en 2010.

Pour ce texte, j'ai entrepris un recensement systématique de tous les groupes de communication grecs, de leur composition actionnariale, leurs propriétés et leurs liens avec d'autres activités industrielles. M'inspirant de la carte « du Parti de la presse et de l'argent (PPA) » publié par le journal *Le Plan B* en

2007 et régulièrement mis à jour par *Le Monde Diplomatique* depuis³, j'ai créé une carte équivalente pour la Grèce (Image 3).

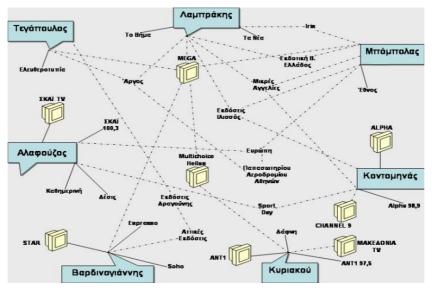


Image 3 : Les principales familles détentrices de groupes de communication en Grèce, leurs propriétés et les liens financiers qui les unissent.

Illustration extraite de Smyrnaios, 2010.

Vu son intérêt et son originalité pour ce qui est de la Grèce, j'ai publié cette carte sur mon blog avant la publication de l'ouvrage. À ma surprise, elle a été largement reprise, commentée et même mise à jour par des journalistes, des observateurs et des chercheurs grecs⁴. Cet exercice formel a constitué pour moi l'occasion de me rapprocher de mes collègues grecs, que je ne connaissais pas, ayant fait toutes mes études supérieures en France, mais aussi de me rendre compte de l'intérêt de la cartographie en sciences sociales comme moyen de représenter de manière claire et synthétique des situations complexes afin de faire ressortir les enjeux qui en découlent. Ce goût pour l'usage des cartes se renforcera à partir de 2012 quand j'ai commencé à mettre en œuvre des outils de visualisation à des fins d'analyse des interactions sur Twitter.

La période de la fin des années 80 et du début des années 90 a été fondamentale pour moi quant à la maturation d'un projet d'études lié au domaine des médias. Si je manquais les outils théoriques pour penser réellement mes questionnements balbutiants à l'époque, en revanche mon vécu de jeune téléspectateur assistant à une mutation massive de l'industrie audiovisuelle a été particulièrement marquant. Il m'a fait prendre conscience des enjeux socioéconomiques et politiques liés aux médias mais

³ https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA

⁴ L'article contenant les différentes versions de cette carte est consultable ici http://ephemeron.eu/943

aussi de l'importance de la dimension matérielle et technique de ces derniers. Surtout, cette période, qui a été également pour moi un moment d'engagement politique de jeunesse contre les politiques brutales de privatisation et de dérégulation néolibérale qui ont été appliquées en Grèce au début des années 90, m'a confronté à la réalité d'une certaine surdétermination idéologique de l'espace public.

En effet, j'ai compris à ce moment-là que les logiques de compétition exacerbée, de concentration économique et d'instrumentalisation des médias au service d'intérêts privés n'étaient pas des « données naturelles » mais bien le résultat d'actions stratégiques mises en œuvre par des acteurs économiques et politiques puissants. Cette prise de conscience allait pouvoir être équipée intellectuellement et théoriquement en France au moment de mon intégration au sein d'un cursus en Information-Communication.

Chapitre 2: Émigration, intégration universitaire et initiation aux SIC

Ce qui marque mon parcours personnel et intellectuel à partir du milieu des années 90 est bien mon émigration en France et mes études en Information-Communication. La période qui s'étale de 1995 à 2000 a été fondamentale pour la décision de poursuivre une thèse car elle m'a permis à la fois de m'ouvrir à différentes influences intellectuelles et culturelles, de découvrir les SIC telles qu'elles existent en France, de commencer à m'intéresser à l'internet en tant que média d'information – ce qui allait par la suite constituer mon principal objet de recherche – mais aussi d'entrapercevoir, par le biais de contacts personnels, en quoi consiste réellement un travail de recherche doctorale.

Émigration et enseignement supérieur en France

À l'origine, il y a eu le choc de l'arrachement du berceau familial. Mon premier voyage à l'étranger allait constituer le début d'une vie dans un autre pays que le mien. Mais je ne le savais pas en septembre 1995 quand j'ai pris, pour la première fois, l'avion d'Athènes vers Genève. Destination finale : Grenoble. Trois raisons d'ordre familial, politique et économique ont motivé ce choix à l'époque.

La première est l'enracinement ancien d'une partie de ma famille en France et plus particulièrement dans la région de Grenoble où réside une importante communauté grecque (Duclos, 1993). Cet enracinement familial date du milieu des années 20 quand une partie de ma famille maternelle est arrivée à Marseille en provenance de la ville de Smyrne (Izmir en turc, ville côtière sur le bord oriental de la mer Egée), puis a remonté le Rhône à la recherche de travail dans l'industrie. En effet, mon histoire familiale s'inscrit dans les suites de ce que l'historiographie grecque appelle la « Catastrophe d'Asie mineure », c'est à dire l'expulsion des populations grecques de l'Empire ottoman à la fin des guerres balkaniques. Si la majorité des Grecs d'Asie mineure ont émigré vers la Grèce à cette époque, une partie d'entre eux s'est dirigée ailleurs, notamment aux États-Unis et en France afin d'éviter le racisme et la stigmatisation de la part des Grecs de la Grèce continentale. Comme le montre Lena Korma dans sa thèse (2011), cet exode a été favorisé par la politique d'un recrutement massif de main-d'œuvre étrangère pour l'industrie menée par le gouvernement français au même moment.

Irène Greshon, la cousine de ma mère qui m'a accueilli chez elle en septembre 1995 était-elle même victime d'un autre épisode dramatique de l'histoire grecque : la guerre civile (1946-1949) qui a opposé à la

fin de la deuxième guerre mondiale la résistance communiste au gouvernement nationaliste soutenu par les Britanniques qui voulaient à tout prix garder la Grèce dans la sphère d'influence occidentale (Lowe, 2015). Ma tante Irène avait rejoint la branche familiale grenobloise après avoir perdu ses deux parents, dont son père tué parce qu'il était communiste. Par conséquent, ma trajectoire personnelle s'inscrit dans la continuité des mouvements d'immigration plus anciens, conséquences d'évènements historiques dramatiques du $20^{\rm ème}$ siècle.

La deuxième raison qui m'a poussé à venir étudier en France est un attrait certain pour la culture et la langue mais aussi pour «l'imaginaire utopique» de la Révolution française (Bianchi, 2017), qui correspond à mes idéaux politiques. Il y avait dans cet attrait la volonté de m'inscrire dans le sillage d'intellectuels grecs engagés qui ont œuvré en France comme Nicos Poulantzas et Cornelius Castoriadis, dont je connaissais pourtant à peine les écrits.

Contrairement à moi, de nombreux jeunes Grecs de ma génération – mais pas nécessairement de mon milieu social plutôt modeste – ont effectué des études supérieures en Grande Bretagne, pays qui, déjà dans les années 90, incarnait le modèle hégémonique de réussite académique, dominant les classements mondiaux avec les États-Unis. En effet, le nombre d'étudiants grecs inscrits dans des facultés britanniques a culminé en l'an 2000 à plus de 31 000 (Toumanidou, 2018), avant d'amorcer une baisse, prémisse de la crise économique. Par conséquent, les élites grecques de la fin du $20^{\text{ème}}$ siècle étaient en grande partie socialisées dans le monde académique à travers le paradigme anglo-saxon et le sont toujours pour beaucoup.

À l'époque en Grande Bretagne l'enseignement supérieur était déjà considéré comme un marché dans lequel on appliquait les principes du marketing pour attirer des étudiants étrangers, mais aussi une politique de différenciation par les prix les obligeant à s'acquitter des frais d'inscription supérieurs aux étudiants britanniques (Radice, 2013)⁵. En raison de cela, à la fois parce que ma famille ne disposait pas des moyens financiers nécessaires à l'inscription au sein d'une université britannique, mais aussi parce que

⁵ En France il a fallu attendre un décret publié en avril 2019 par Dominique Vidal, ministre de l'ESR au sein du gouvernement Philippe, pour voir la mise en place des frais d'inscription à l'université différenciés en fonction de la nationalité. Désormais, les étudiants étrangers résidant en dehors de l'Union européenne devront payer 2 770 euros pour une licence et 3 770 euros pour un master, contre 170 euros et 243 euros jusqu'à présent.

j'étais opposé à ce que je percevais comme un processus de marchandisation de l'université publique, j'ai choisi la France.

Après une année de cours intensifs de français au sein du Centre universitaire d'études françaises (CUEF) de l'Université Stendhal Grenoble 3, je me suis inscrit en première année de la filière Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE), option anglais, dans la même faculté en septembre 1996. Mon objectif était bien d'intégrer une Licence Info-Com grâce au système mis en place à l'époque qui permettait à tous les étudiants de l'Université Grenoble 3 du niveau DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) de suivre quatre cours optionnels en Info-Com sur deux ans leur permettant, en cas de réussite, d'intégrer directement la Licence générale hébergée à l'Institut de Communication et des Médias d'Echirolles.

J'ai eu alors l'opportunité de suivre des cours en sémiologie, psychologie sociale, sociologie de la communication etc. dispensés par des enseignants-chercheurs en SIC dès ma première année d'études supérieures. Parmi eux Patrick Pajon, Yves Nicolas, Luiz Busato et Jean-Louis Alibert, ce dernier étant avec Bernard Miège et Yves de la Haye l'un des cofondateurs du GRESEC à la fin des années 70, laboratoire au sein duquel j'allais être amené à effectuer ma thèse quelques années plus tard.

Mes études dans la filière LLCE ont également eu un impact considérable dans ma formation intellectuelle et dans mon parcours ultérieur. D'un côté, elles m'ont permis d'améliorer mon niveau d'anglais et de me familiariser avec un environnent universitaire très international, ce qui allait favoriser mes activités de recherche par la suite. De l'autre côté, j'ai pu à travers les cours d'histoire et de civilisation britannique et étatsunienne approfondir mes connaissances dans des sujets qui m'ont passionné comme la révolution industrielle et la naissance du capitalisme moderne en Angleterre au 18^{ème} et 19^{ème} siècle, ainsi que l'émergence de la consommation de masse et la naissance des médias audiovisuels aux États-Unis dans la première moitié 20^{ème} siècle.

Plus particulièrement, j'ai eu la chance de suivre les cours des professeurs en provenance des États-Unis qui, à l'image de William Schnabel auteur d'un ouvrage sur la contre-culture californienne (2012) et d'un autre sur mai 68 en France (2016), portaient, au sein de l'Université Grenoble 3, une posture intellectuelle critique et radicale, en opposition à l'historiographie *mainstream* telle qu'elle était enseignée dans d'autres départements équivalents. Grâce à eux, j'ai pu connaître par exemple *A People's history of the United States* (1980), l'ouvrage d'histoire majeur de Howard Zinn construit à partir du point de vue de ceux dont

les manuels parlent habituellement peu comme les Indiens, les esclaves, les ouvriers, les femmes, les syndicalistes et les activistes. C'est grâce à ces mêmes professeurs que j'ai effectué également mes premières lectures des travaux de Noam Chomsky sur l'impérialisme étatsunien (1991) et sur la fonction idéologique des médias (1988). L'ensemble de ces connaissances m'a été très utile par la suite dans mes recherches, notamment quand je me suis intéressé à l'histoire de l'internet qui se déroule en grande partie aux États-Unis.

Mon année au CUEF de l'université Grenoble 3 a été également très importante pour la suite. J'y ai fréquenté pour la première fois des étudiants en provenance d'une multitude de pays (Grande Bretagne, Japon, Espagne, Allemagne, Australie, Brésil) avec qui j'ai lié parfois des amitiés fortes. Une rencontre particulièrement marquante a été celle avec le poète Fernando Fiuza, aujourd'hui professeur de littérature à l'Université Fédérale d'Alagoas, au nord-est du Brésil, et avec sa compagne de l'époque Ana Moraes, actuellement professeure de littérature à l'Université Fédérale de Rio Grande do Norte. Fernando et Ana ont commencé chacun une thèse en littérature comparée à l'Université Stendhal juste après notre rencontre, qu'ils ont soutenu tous les deux avant de repartir pour le Brésil (Moreira Fiuza, 2000, Barbosa Moraes, 2000).

Pendant cinq ans, j'ai pu donc suivre leur travail de recherche : fouiller les tables de leur appartement où s'étalaient leurs dizaines de livres et une foule de notes ; admirer la dextérité avec laquelle ils maniaient le traitement de texte de Microsoft qu'ils m'ont enseigné ; les accompagner dans les bibliothèques et les centres de documentation universitaires ; partager leurs peines et leurs joies de doctorants à la sortie des rendez-vous avec leur directrice de recherche ; et finalement assister à leurs soutenances de thèse respectives. Ces dernières ont constitué pour moi à l'époque un spectacle inédit fait d'interminables joutes verbales, à la fois abscondes et passionnées, dont les codes m'échappaient complètement. Le souvenir que je garde de cette expérience est plutôt celui d'une interrogation. Je n'arrivais pas à comprendre pourquoi des personnes censées se lançaient dans une aventure tellement longue, dure et hasardeuse! Mais, en même temps, j'étais fasciné par ce travail intellectuel de longue haleine, à la fois créatif et méthodique. Evidemment cette observation « empirique » a joué par la suite un rôle important dans ma propre décision de poursuivre une thèse.

Un produit des Sciences de l'information et de la communication

Les Sciences de l'information et de la communication constituent un champ interdisciplinaire ouvert (Olivesi, 2013) dans lequel coexistent des enseignants-chercheurs avec des cursus universitaires variés (sociologie, économie, lettres, sciences du langage, histoire etc.). En ce qui me concerne je fais partie d'un groupe diffèrent et plus récent, celui des purs produits universitaires des SIC, qui résulte du processus graduel d'institutionnalisation et d'implantation académique forte de l'interdiscipline (Boure, 2006). En effet, comme mentionné précédemment, j'ai eu l'occasion de recevoir des enseignements en SIC dès ma première année d'études supérieures. Pendant mes années de Licence, Maîtrise et DEA à l'Institut de la Communication et des Médias d'Echirolles j'ai suivi les cours de certains piliers des SIC comme Jean Caune, Daniel Bougnoux et Bernard Miège (Boure, 2002).

Jean Caune m'a introduit aux questionnements qui lient le spectacle vivant et la communication à travers sa double compétence rare : une excellente connaissance des métiers artistiques et un regard scientifique porté sur l'art, la culture et leurs modes d'appropriation. Cette double compétence est mobilisée à la fois dans ses cours et dans ses textes. Le concept central de sa pensée est celui de la *médiation*, notamment culturelle, qui a connu un processus d'institutionnalisation, tant du côté des politiques publiques que de sa reconnaissance par l'université comme objet de recherche et comme champ de formation professionnelle (Caune, 2017). La réflexion engagée par Jean Caune cherche à interroger le sens de la médiation comme construction de la relation croisant dimension éthique, esthétique, sensible et pragmatique (Chabanne, 2018). Le concept de la médiation est central dans les SIC car il sert à interroger et à mettre en évidence les chaînes d'acteurs et de dispositifs qui contribuent à légitimer une pratique sociale ou culturelle (Jeanneret, 2005)⁶. D'un point de vue critique, la médiation peut être perçu comme un « outil de complicité sociale » dont il faut dévoiler les modalités de construction pour les dénoncer (Thonon, 2003). Le courant de recherches autour de la notion de la médiation culturelle (Dufrene, Gellereau, 2004), dont Jean Caune fait partie, a connu un foisonnement particulièrement vif en SIC à partir de la fin des années 90 (Merzeau, 2011) et a constitué ainsi l'une des voies de mon introduction au champ.

⁶ Le terme « médiation » est inclus dans le titre de l'axe de recherche que j'ai cofondé au sein du LERASS intitulé *Médias et médiations socio-numériques* (MSN). Je reviendrai sur cet axe dans le chapitre 6.

Daniel Bougnoux quant à lui est l'un des penseurs les plus originaux en SIC. Philosophe de formation, avec une spécialisation en littérature, d'une grande culture et d'un talent d'orateur certain, Daniel Bougnoux a eu un impact considérable sur le jeune étudiant que j'étais. À travers ses cours et ses livres il m'a fait découvrir les origines multiples des études en communication, entre sémiologie, pragmatique, cybernétique et psychanalyse. Son œuvre est un apport fondamental pour les SIC car il vise à cerner et articuler entre eux, dans une perspective dynamique et relationnelle, des concepts fondamentaux forgés par différentes disciplines des sciences humaines (Bougnoux, 1991). Et ceci pour éclairer la dimension communicationnelle de l'activité sociale. Daniel Bougnoux (1995) a été également l'un des premiers à formuler une critique théorique solide envers la montée en puissance de la communication en tant que technique d'influence « consensuelle », « lénifiante » et « soigneusement approximative ».

Personnellement, j'ai été particulièrement intéressé par l'approche médiologique qu'il a développé avec Régis Debray. Selon Debray, la médiologie vise à analyser les « fonctions sociales supérieures » (religion, idéologie, art, politique) dans leurs rapports avec les moyens et milieux de transmission et de transport. Il s'agit de l'étude des « interactions technique-culture, ou des interférences entre nos techniques de mémorisation, transmission et déplacement, d'une part ; et nos modes de croyance, de pensée et d'organisation, d'autre part » (Debray, 1999, p.33).

Deux aspects de cette approche me semblent particulièrement intéressants : la mise en perspective historique des techniques d'information et de communication, qui permet de relativiser l'impact de l'innovation technique tel qu'il peut être perçu au moment même de son émergence ; et l'idée qu'un dispositif info-communicationnel, comme un réseau socio-numérique tel que Facebook par exemple, n'est pas donné immédiatement dans l'expérience sensible. Il doit être déconstruit par une opération d'analyse intellectuelle qui reliera l'ensemble de ses dimensions, technique mais également économique, sociale et politique. Autrement dit, l'analyse critique des objets info-communicationnels les plus familiers et triviaux à premier abord nécessite tout de même la mise à nue et l'examen méticuleux des articulations entre leurs différentes dimensions, ce qui implique la mobilisation d'une palette conceptuelle très large.

Cependant, les approches qui s'inscrivent dans le courant de la médiologie sont parfois caractérisées par un certain degré de déterminisme technique et peuvent verser dans l'essayisme. De plus, la tradition intellectuelle qui est celle de Régis Debray, de Daniel Bougnoux mais aussi de Jean Caune, puise ses racines dans les humanités (lettres, littérature, philosophie etc.) (Tétu, 2002). De ce fait elle n'interroge

que très rarement de manière empirique les dimensions sociologiques et économiques des phénomènes communicationnels qui ont été centrales dans mon propre intérêt pour les médias. En effet, les sciences humaines, en tant que composante centrale de l'interdiscipline (Boure, 2007), ont joué un rôle important dans mon introduction aux SIC et mes premières réflexions théoriques au sujet des médias. Néanmoins, elles n'ont pas donné satisfaction à mon penchant pour l'empirie et mon goût pour l'analyse des rapports sociaux et économiques à la lumière des enjeux politiques et de pouvoir. Naturellement, assez vite, je me suis senti plus proche d'une approche s'inscrivant davantage dans la tradition des sciences sociales, celle des industries culturelles.

Des influences multiples en sciences sociales

L'intérêt de l'approche des industries culturelles, surtout pour le jeune étudiant que j'étais au moment d'assister aux cours de Bernard Miège, consiste en sa capacité à concilier une analyse critique de l'industrialisation de la communication et de la culture, puisant ses origines dans les travaux de l'Ecole de Francfort, avec une démarche résolument empirique combinant à la fois les apports de l'économie politique et de la sociologie. À la lecture de l'ouvrage fondateur de ce courant de pensée intitulé Capitalisme et industries culturelles (Huet et al., 1984), je me suis rendu compte – par contraste – que l'opposition politique et philosophique aux méfaits de la marchandisation capitaliste de la culture telle qu'elle était formulée par Adorno (1964), et qui constituait pour moi un réflexe de profane, n'était pas suffisante pour esquisser une critique systématique de l'économie politique de la culture de masse.

Il fallait pouvoir articuler une critique d'inspiration marxiste du processus de reproduction sociale auquel contribue la culture de masse avec une description fine des modalités de sa mise en œuvre dans le cadre des différentes filières culturelles (Lacroix, 1986) : comment s'organise la division du travail aux sein des entreprises culturelles et médiatiques ? Quel est leur rapport aux marchés de masse et comment celui-ci se concrétise d'un point de vue économique ? Comment se définissent et se mettent en œuvre les stratégies des principaux acteurs du secteur ? Quelle est la complémentarité qui se met en place entre les industries culturelles et les technologies qui définissent les modalités de mise en forme et de mise à disposition du public à chaque configuration historique ? Cette préférence pour l'approche socio-économique signalait déjà à l'époque mon penchant personnel pour l'analyse du premier niveau de ce que Jean-Pierre Esquenazi appelle la sociologie générale des médias (2014), à savoir celui de la production, au détriment de l'analyse du discours ou de la réception de celui-ci.

Outre sa fécondité théorique, un autre intérêt de l'approche des industries culturelles que j'ai découvert à la lecture des ouvrages de Bernard Miège (1996, 1997, 2000) est sa propension à modéliser les filières des industries culturelles et les logiques sous-jacentes. La grille d'analyse des industries culturelles que propose Miège, fondée sur une série de critères comme la nature du support, le lien avec le consommateur et les sources de financement, la fonction centrale et le mode de rémunération est d'une grande utilité d'un point de vue pédagogique et heuristique. Par ailleurs, cette modélisation est assez flexible pour permettre des ajustements au fur et à mesure des évolutions des usages sociaux et des mutations technologiques, économiques ou socio-culturelles (Moeglin, 2007, Bouquillion, 2008, Bullich, 2018). C'est ce qui explique à mon sens sa valeur diachronique qui fait que, avec d'autres, je la mobilise encore aujourd'hui dans mes travaux traitant des problématiques très actuelles comme la question de la plateformisation des médias d'information (Smyrnaios, Rebillard, 2019)*.

À travers les différents enseignements reçus lors de mon cursus en Information-Communication j'ai étais mis en contact avec d'autres auteurs qui ont profondément influencé ma pensée. L'un d'eux est Yves de la Haye, cofondateur lui aussi du GRESEC et pionnier en France des études du journalisme. Ce que j'ai apprécié chez Yves de la Haye c'est justement sa critique de l'analyse de discours journalistique « pure » qui fait abstraction des conditions sociales et matérielles de production de celui-ci. Pour lui, dans le contexte médiatique, la pratique de la langue ne peut pas être comprise qu'à la condition d'être constamment analysée comme une pratique sociale soumise aux rapports de production. De ce point de vue de la Haye s'inscrit dans un courant plus large de l'analyse du discours à la française, qui se fonde sur la prise en compte du contexte de l'énonciation discursive et de sa finalité sociale, initié notamment par les travaux de Patrick Charaudeau (1983) et Dominique Maingueneau (1987).

L'autre intérêt de de la Haye en ce qui concerne ma réflexion et le fait qu'il considère que la communication ne relève pas seulement de l'idéologie au service de l'ordre dominant, une idée très en vogue parmi les intellectuels marxistes de son époque, mais d'une activité sociale qui peut revêtir une fonction contre-hégémonique notamment par le biais des médias alternatifs auxquels de la Haye s'est aussi intéressé (1984). En prolongement, j'ai découvert également le travail de Denis Ruellan qui lui aussi articule l'analyse de l'écriture journalistique et ses matrices narratives aux logiques socioéconomiques qui président la définition de l'identité professionnelle des journalistes à chaque configuration historique (1993). Dans les deux cas, de la Haye et Ruellan, il s'agit donc d'une approche des études journalistiques élaborée par des anciens journalistes mais qui s'affranchit de la tradition littéraire et biographique de

celles-ci et tente d'objectiver le fonctionnement de ce champ social dans ses conditions matérielles particulières, par la construction théorique et par la méthode scientifique.

Ce n'est pas un hasard si la thèse de Denis Ruellan fut dirigée par Armand Mattelart, pionnier de l'économie politique de la communication francophone dont le livre co-écrit avec Michèle Mattelart *Penser les médias* (1986) fait partie de mes lectures marquantes. L'approche très internationale de Mattelart est tout à fait adaptée à l'étude d'objets transnationaux comme l'internet ou les réseaux de télévision et donne à voir l'une des évolutions majeures de la communication ces dernières décennies à savoir sa mondialisation au niveau des contenus, des pratiques, des structures économiques mais aussi des concepts.

Parmi ces derniers on trouve celui, très en vogue dans les années 90, de « société de l'information », promu par Manuel Castells (1998, 1999), mais dont la charge idéologique et l'instrumentalisation politique comme justification de la dérégulation néolibérale ont été critiquées à juste titre, entre autres, par Mattelart lui-même (2001), mais aussi par Miège (2002) et Nicholas Garnham (2000). *A contrario* de la pensée dominante dans les années 90, les travaux précités envisagent la mondialisation de l'information et de la communication, phénomène qui a marqué ma génération et auquel je suis très sensible, tant du point de vue théorique que pratique, non pas comme une évolution inévitable, si ce n'est pas heureuse, mais comme un enjeu en devenir faisant l'objet de luttes socio-politiques et économiques.

Ce refus du déterminisme, qu'il soit technologique ou politique, est également constitutif de la sociologie du numérique (ou des TIC) francophone, notamment chez les auteurs publiés dans la revue *Réseaux*, qui a été également l'une de mes influences majeures. Ces travaux, qui ont constitué progressivement l'école française de la sociologie des usages, ont vu le jour dans un contexte particulier celui du lancement du Minitel par le Ministère des PTT. Comme le rappelle Josiane Jouët, le département Usages sociaux des télécommunications du Cnet dépendait de la Direction Générale des Télécommunications qui, au sein dudit Ministère, commandait des études pour savoir comment les individus équipés utilisaient le Minitel et ceci afin de développer de nouveaux services (Jouët, 2000).

C'est dans ce contexte que Patrice Flichy et Josiane Jouët, mais aussi des chercheurs extérieurs au Cnet bénéficiant de ses financements comme Thierry Vedel, Pierre Chambat, Dominique Boullier et Brigitte Guyot, ont élaboré les premières études sur la télématique dans les années 80⁷. Influencés par les travaux de Michel de Certeau sur l'inventivité des pratiques ordinaires, la sociologie des usages s'est construite par le bas, à partir de l'observation des pratiques sociales et non de la technique ou de la stratégie des acteurs. Ce qui la rapproche par exemple du courant sociologique étatsunien qui étudie les « innovations par l'usage » ou « innovations ascendantes » dont l'un des représentants les plus éminents a été Eric Von Hippel (2005).

Cette approche, très féconde, a mis en évidence le fait que les individus équipés d'une technologie numérique, du Minitel au *smartphone*, développent leurs propres modes d'appropriation qui ne correspondent pas nécessairement aux modes d'emploi prescrits. Par ailleurs, ces usages sont discriminants et conditionnés par plusieurs variantes sociologiques (genre, âge, niveau d'éducation et de revenu etc.) mais également par les compétences techniques que les individus ont acquises par l'expérience ainsi que par leurs interactions et échanges permanents qui sont source d'apprentissages. À partir de ces constats une littérature très riche a été développée par les fondateurs de ce courant comme Patrice Flichy avec notamment des travaux qui ont constitué des influences importantes pour moi portant sur la question de l'innovation technique (1995) et l'histoire de l'internet (2001).

Plus tard j'ai eu la chance de publier moi-même plusieurs articles dans la revue *Réseaux* et de développer un dialogue scientifique soutenu avec des collègues de ma génération qui sont les héritiers de cette tradition comme Dominique Cardon, Sylvain Parasie et Éric Dagiral (par ailleurs membres du comité de rédaction de *Réseaux*). Si ma proximité intellectuelle avec ce courant de la sociologie du numérique, qui peut être qualifié de *pragmatique*, est réelle, des nombreux points de divergence existent avec ma propre démarche. Je suis notamment sceptique vis-à-vis de leur vision quelque peu irénique des rapports sociaux en régime capitaliste qui empêche de développer pleinement une vision critique de liens de domination qui se développent dans les espaces sociaux médiés par le numérique, un thème sur lequel je reviendrai plus loin.

Enfin, une dernière lignée de lectures qui m'ont beaucoup apporté pendant mes études en SIC est celle qui s'articule autour du concept de l'*espace public*. Introduit aux travaux de Habermas par le biais d'un texte de référence d'Éric George (1999), j'ai tout de suite été intéressé par la dimension heuristique très forte de

-

⁷ Interview de Josiane Jouët à *La revue des médias*, 2 juillet 2019. Disponible à https://larevuedesmedias.ina.fr/les-pratiques-numeriques-ne-peuvent-pas-se-reduire-lutilisation-des-outils

la théorie que Jürgen Habermas a développé dans sa thèse publiée en allemand en 1962. En effet, pour quiconque s'intéresse au fonctionnement de la démocratie représentative et au processus par lequel les citoyens forment leur opinion sur les enjeux de leur époque de manière à effectuer des choix politiques raisonnés, ce concept est incontournable.

Ce qui m'a particulièrement frappé dans l'analyse de Habermas est l'idée que la contradiction fondamentale entre intérêts privés et intérêt général est la source d'une forme d'hétéronomie de l'espace public : « l'"intérêt général", sans la présupposition duquel il serait impossible de réaliser librement un accord rationnel entre des opinions ouvertement concurrentes, a disparu dès l'instant que des intérêts privés privilégiés s'en sont emparés pour se représenter eux-mêmes à travers la publicité » (Habermas, 1978, p. 203). Dit autrement, l'idée fondamentale que j'ai retenu de cette théorie est que la marchandisation croissante de la sphère publique, et par extension des médias qui en font partie, constitue une menace pour la démocratie.

Evidemment la théorie de l'espace public a connu des critiques et des mises à jour importantes. Outre la critique classique de Nancy Fraser (1990) sur les nombreux présupposés erronés d'Habermas, notamment en termes d'inclusion et de participation des groupes dominés comme par exemple les femmes, ou celle de Kluge et Negt (1993) portant sur la sous-estimation de l'activité politique des ouvriers et des classes populaires dans la conception bourgeoise de l'espace public, le concept a connu également d'intéressants prolongements.

L'un de ces prolongements est celui qu'effectue Bernard Miège (1995 puis 2010) en élaborant cinq modèles d'action communicationnelle, types idéaux décrivant le fonctionnement de la sphère publique politique à différentes époques. En opposition à la vision initiale d'Habermas réduisant l'espace public à un âge d'or du débat raisonné, Miège considère qu'il peut être étudié aujourd'hui, à condition d'envisager ensemble espace public et société. Il plaide ainsi pour une ouverture du concept d'espace public, qu'il considère comme élargi et fragmenté.

Si le prolongement de Miège souffre d'un certain nombre de limites inhérents à sa démarche (Ballarini, 2011), il n'en demeure pas moins que son insistance sur le caractère fragmenté et multiple de l'espace public, formulée dès le début des années 90, résonne parfaitement avec l'émergence de l'internet et tant qu'arène principale d'information et de débat. Par ailleurs, ce développement donnera lieu à des travaux

s'en inspirant comme ceux d'Isabelle Pailliart (1993) qui insistent sur le lien entre espace public local et territoire en mettant en rapport les acteurs principaux de ce dernier comme les médias locaux et les collectivités territoriales. Le local devient ainsi un lieu de croisement d'actions et de stratégies d'origines diverses dans lequel évoluent des médias d'un genre particulier. J'ai été amené à m'intéresser à la question des médias locaux des années après lors de mes propres recherches sur le sujet (Bousquet, Smyrnaios, 2013).

Ce panorama quelque peu impressionniste des différentes influences intellectuelles qui ont forgé ma pensée info-communicationnelle dessine un cadre théorique balbutiant mais émergent. La thèse que j'eu l'occasion d'effectuer entre 2001 et 2005 m'a permis de choisir un objet de recherche sur lequel j'ai pu confronter mes idées et préciser mon positionnement dans le champ des Sciences de l'information et de la communication.

Chapitre 3: la thèse en SIC et l'introduction au monde de la recherche

Mes origines familiales ne m'ont pas préparé à effectuer un doctorat. J'étais seulement la deuxième personne dans ma famille élargie à réussir des études supérieures et le seul à avoir fait cela à l'étranger. En grandissant, je n'ai eu aucun contact direct pour ainsi dire avec le monde universitaire et de la recherche. J'ai été élevé dans l'environnement social de petite classe moyenne à faible capital culturel composé essentiellement d'employés, de professions intermédiaires et de petits commerçants (Bosc, 2008). Ma famille m'a appris à respecter les vecteurs de savoir que sont les professeurs et les intellectuels en général et à considérer l'éducation comme le principal moyen d'ascension sociale à ma disposition. Mais elle ne m'a pas offert les ressources qui selon Draelants et Ballatore (2014) peuvent faciliter une carrière dans l'université à savoir une culture légitime, un habitus cognitif spécifique et un réseau des relations adéquat.

Néanmoins, si je ne suis pas un « héritier » dans le sens de Bourdieu, j'ai pu bénéficier d'un environnement familial suffisamment ouvert pour me permettre de cultiver mes questionnements intellectuels et politiques, de me doter des compétences linguistiques suffisantes pour accéder à des études supérieures à l'étranger et de choisir en toute autonomie ma voie professionnelle. J'ai donc d'une certaine manière « composé » un parcours au gré des opportunités en essayant de valoriser les moyens qui étaient les miens. Ce parcours improvisé, autant dû au hasard des rencontres et des opportunités qu'à l'envie de se rapprocher de la figure d'intellectuel tant admiré, m'a amené à faire une thèse en SIC et à bénéficier ainsi d'une trajectoire sociale ascendante par rapport à mon milieu d'origine (Naudet, 2012). Dans ce chapitre j'évoquerai les raisons qui expliquent mon choix de l'objet d'étude, je décrirai brièvement le contenu de ma thèse et je reviendrai sur mon expérience de socialisation dans le monde de la recherche pendant cette période.

Etudier les « Nouveaux barbares de l'information en ligne »

Les années 1999-2000 constituent un moment important pour l'émergence de l'internet en tant qu'enjeu socio-économique et politique central. En effet, la fin des années 90 est caractérisée par des tendances contradictoires. La privatisation des réseaux informatiques par l'administration Clinton en 1995 aboutit à la prise de contrôle par des groupes de télécommunication privés ou en voie de privatisation, ainsi qu'à la multiplication des *start-ups* dans le domaine des services en ligne. L'internet devient le nouvel eldorado du capitalisme dérégulé qui domine le monde (McChesney, 2013). C'est dans ce contexte que des nombreux

médias tentent d'investir ce nouveau support. Mais le terrain est glissant : les modèles économiques de la presse sont mal-adaptés à l'internet ; les journalistes ne sont pas préparés à l'évolution de leur métier dans le numérique et pour certains ils sont très réticents car ils y voient déjà une potentielle dégradation de leurs conditions de travail ; les usages médiatiques en ligne ne sont pas stabilisés. L'internet constitue donc à la fois une source d'espoir pour le renouvèlement du champ médiatique mais aussi de crainte quant à l'évolution du métier de journaliste et le fonctionnement de la sphère publique.

Dans le même temps, paradoxalement, l'internet suscite également des espoirs nombreux parmi ceux qui s'opposent à l'ordre néolibéral. Comme l'a montré par exemple Fabien Granjon (2001), à partir du milieu des années 90 certains mouvements politiques et sociaux se sont appropriés l'internet beaucoup plus vite que les institutions politiques comme les partis et les syndicats. En effet, l'architecture technique de l'internet correspond pleinement aux formes d'engagement des nouveaux mouvements sociaux organisés en réseau, faisant preuve d'une grande défiance vis-à-vis des procédures de délégation et défendant une prise de parole aussi horizontale que possible. C'est à cette époque que naît par exemple le mouvement altermondialiste dont l'acte fondateur est la manifestation des 29 et 30 novembre 1999 à Seattle, à l'occasion du sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ce mouvement, qui se perpétue les années suivantes à travers des nombreuses manifestations et l'organisation régulière de forums sociaux, se dote rapidement d'outils de communication et d'information alternative et citoyenne dont le réseau Indymedia constitue l'emblème (Cardon, Granjon, 2003).

C'est dans ce contexte que, après avoir découvert l'internet en 1997 en tant qu'étudiant en LLCE, je commence à m'intéresser à sa fonction politique à la fois de média d'information et de mobilisation politique. Mais c'est la lecture d'un article du journaliste Marc Laimé, publié dans *Le Monde Diplomatique* en l'été 1999 et intitulé « Nouveaux barbares de l'information en ligne » qui me pousse à prendre la décision de consacrer mon mémoire de DEA au sujet de l'information en ligne. Dans cet article, Marc Laimé prend le contrepied des analyses déterministes (symétriquement techno-béats et technophobes) qui dominent à l'époque pour pointer les risques qu'internet représente pour l'avenir des médias non pas en rapport avec ses caractéristiques techniques (décentralisation, interactivité, immédiateté, multimédia etc.), mais sur la base de constats empiriques concernant l'économie politique du média.

Le journaliste insiste notamment sur deux caractéristiques de l'information en ligne qui posent problème : l'accès gratuit aux contenus journalistiques et la domination en termes d'audience d'acteurs en provenance de l'industrie des télécoms et de l'internet (portails et agrégateurs notamment). L'accès gratuit pose le problème du financement de la production journalistique qui, à l'époque, est pris en charge essentiellement par les « anciennes » activités des médias. La prépondérance du modèle publicitaire et l'appui sur des sources de revenus indirectes (commerce électronique, organisation d'évènements, services etc.) mettent en risque l'autonomie journalistique, une condition sine qua non du bon fonctionnement de la démocratie. Cette autonomie est également mise en cause par l'emprise croissante de l'industrie de l'internet et des télécommunications sur le système médiatique telle qu'elle apparaît dans les deux opérations de fusions symboliques, et in fine ratées, de cette période entre AOL et Time-Warner d'un côté et entre Vivendi et Seagram, maison-mère d'Universal, de l'autre.

La critique de l'industrie de l'information en ligne que Marc Laimé a formulé à la fin des années 90 s'est avérée particulièrement clairvoyante puisque les questions que l'auteur a soulevées demeurent aujourd'hui centrales. Pour le chercheur aspirant que j'étais la découverte de cette problématique lors de la rédaction de mon mémoire de DEA a été une aubaine car elle m'a permis de bénéficier d'un contrat doctoral (allocation de recherche) et d'un contrat d'enseignement (monitorat de l'enseignement supérieur) pour trois ans afin d'effectuer une thèse.

La thèse en SIC: définition d'un objet et d'un programme de recherche

Trois éléments de contexte importants ont défini le cadre de ma recherche doctorale. Le premier est l'éclatement de la bulle spéculative de l'internet qui est intervenu en avril 2000 aux États-Unis et dont les effets ont mis quelques mois supplémentaires à arriver en Europe (Shiller, 2000). En effet, la financiarisation de l'économie pendant les années 80 et 90 a modifié profondément la logique du capital-risque : plutôt que d'accompagner le développement des petites et moyennes entreprises dans le temps long, l'objectif principal est devenu la plus-value financière à court terme. Ce changement de stratégie de la part des investisseurs s'est traduite par des actions visant à amener les jeunes entreprises vers une introduction en bourse. Des *start-ups* emblématiques de cette période ont d'abord levé puis dépensé des centaines de millions pendant leur courte existence sans jamais engranger le moindre bénéfice. L'explosion de la bulle spéculative de l'internet a eu lieu en 2000, bouleversant par la même le paysage économique dans lequel évoluaient les médias en ligne.

L'autre évènement important a été celui des attentats contre le World Trade Center de New York. En effet, le 11 septembre 2001 est une date importante dans le processus de l'émergence de l'internet comme un média d'information de masse concernant l'actualité (Smyrnaios, 2005). L'apparition des sites d'information aux États-Unis comme en France est largement antérieure à cette date. Cependant, les événements tragiques de ce jour ont contribué doublement à la constitution d'un public de masse pour l'information en ligne : d'une part ils ont déclenché une explosion de la consultation des sites d'information au niveau mondial ; d'autre part ils ont initié une série de conflits géopolitiques qui ont alimenté une forte actualité (guerres en Afghanistan et en Irak, terrorisme islamiste) et ont généré une profusion de discours médiatiques (Garcin-Marrou, Hare, 2018).

Le troisième évènement est la création de Google News et son lancement en 2002 (Smyrnaios, 2015). L'inventeur de Google News est Krishna Bharat, ingénieur du département de Recherche & Développement de Google à l'époque. Suite aux évènements du 11 septembre 2001 Bharat a voulu suivre toutes les informations relatives aux attentats. Au lieu de consulter tous les sites d'information il a préféré mettre en place un outil de veille utilisant un robot d'indexation. Il s'agissait de visiter automatiquement une vingtaine de sites d'information de façon périodique et de rechercher les contenus relatifs aux évènements du 11 septembre. Un algorithme spécifique définissait la pertinence de ces contenus. Le résultat était un ensemble de liens sur le thème en question qui lui permettait d'avoir rapidement un aperçu de l'actualité. Il suffisait alors de cliquer sur un lien pour accéder à l'intégralité de l'article sur le site source. Progressivement, le prototype de Bharat a été diffusé parmi les employés de Google qui ont commencé à l'appliquer à d'autres thèmes d'actualité et à le perfectionner en augmentant progressivement le nombre de sources prises en compte. Au printemps 2002 une version test grand public du service a été lancée aux États-Unis suivie par d'autres, notamment en français, en 2003. C'est ainsi qu'un problème fondamental a émergé, celui de l'organisation algorithmique de l'actualité par l'oligopole de l'internet.

Une thèse aux résultats originaux

Dans ce contexte, mon travail de recherche doctoral a été de comprendre en quoi l'émergence d'un système de production et de diffusion de l'information sur l'internet constitue une rupture par rapport aux conditions de fonctionnement antérieur de l'industrie de l'information. Pour répondre à cette question j'ai mis en œuvre une méthode d'analyse qualitative, fondée sur des entretiens semi-directifs et sur le

traitement de la littérature grise (comptes, document internes, rapports) et de la presse de manière à caractériser à la fois les stratégies économiques et éditoriales des acteurs concernés. Afin de disposer d'une vue d'ensemble j'ai effectué entre juin 2003 et juillet 2005 quarante entretiens au sein de trente-six structures comprenant des agences de presse, des médias en ligne, des groupes de télécommunications et de l'internet (portails, agrégateurs, moteurs de recherche) et des groupements professionnels. Le choix de cet échantillon a constitué l'une des originalités de mon travail par rapport à des thèses antérieures au sujet de l'information en ligne dont le versant empirique se concentrait essentiellement sur les sites d'information issus de la presse (Rebillard, 1999, Cavelier-Croissant, 2002).

Mes résultats ont montré que la libéralisation économique du secteur élargi de la communication corrélative à l'avènement de l'internet grand public à partir du milieu des années 90 a contribué de manière décisive à la constitution d'un environnement économique complexe sur le réseau. Cet environnent a introduit une concurrence accrue dans le secteur de l'information en ligne ainsi que des mutations importantes dans le processus de production et de diffusion. Cette évolution implique un processus d'industrialisation croissant aboutissant à la transformation des pratiques professionnelles et au renforcement des contraintes économiques et techniques qui les régissent.

J'ai notamment observé une mise en cause croissante de la séparation entre les différentes composantes de ses structures (p.ex. entre régie publicitaire, marketing et rédaction), en termes organisationnels mais aussi un rapprochement entre les registres de l'information, de la communication et de la publicité. De même j'ai remarqué la montée en puissance de la sous-traitance en cascade de la production d'information facilitée par les possibilités techniques offertes par le numérique.

Les premiers acteurs à bénéficier du développement de l'information en ligne ont été les fournisseurs d'accès à l'internet (FAI) à travers leurs portails. Cependant, la demande des internautes pour des contenus fournis par les FAI, très forte aux débuts de l'internet, a diminué au fur et à mesure que des industriels de la presse, de l'audiovisuel et du divertissement ont commencé à investir le nouveau support. Les cellules éditoriales des portails ont été les premières à subir les conséquences de cette évolution et ont fini par être supprimées ou fortement réduites. Les FAI ont exercé une influence non négligeable dans le processus de formation de nouveaux usages de l'internet, particulièrement en ce qui concerne les néophytes, cependant l'augmentation de l'offre de la part d'autres catégories d'acteurs a atténué leur rôle de prescripteur.

Un résultat significatif sur le versant économique de ma recherche découle du fait que la numérisation et la mise en réseau de l'information sur l'actualité rend cette dernière modulable et facilite la constitution des biens-systèmes, à l'image du couple lien-contenu. Cette évolution, combinée au caractère hétérogène et éclaté de l'information en ligne, facilite l'émergence d'intermédiaires qui se placent dans le segment de l'appariement entre offre et demande assurant ainsi une fonction qui s'apparente à celle de la distribution.

Cette tendance, que j'ai caractérisée dans ma thèse comme une montée en puissance de la fonction d'infomédiation, implique une hiérarchie implicite des informations qui ne s'identifie pas forcement avec celle qui est élaborée en interne par les acteurs des champs concernés, ni par le marché. De ce point de vue, l'infomédiation de l'actualité oppose la logique médiatique traditionnelle, fondée en partie sur la notion de capital journalistique, à la logique informatique dont l'objectif premier est l'efficacité opérationnelle. Il en découle une opposition de paradigme politique et économique qui a été, pour moi, une source d'interrogations fortes et qui m'a permis de multiplier les travaux sur le sujet dans les années qui ont suivi.

Pour ce qui est des médias, la numérisation et la mise en réseau contribuent à réduire les coûts de la diffusion de l'information à une large échelle. Particulièrement dans le cas de la presse écrite, la création des sites internet permet aux journaux de s'émanciper de deux contraintes majeures : celle de la fabrication des supports matériels et celle de leur distribution. De ce fait, l'internet contribue à améliorer la rentabilité de ces acteurs en diminuant la part de coûts variables de leur activité (mais aussi des certains coûts fixes comme les matériels d'impression). D'où l'entrée de la presse dans un régime à rendements croissants, qui semble lui être favorable d'un point de vue économique.

Or, dans le même temps, cette évolution contribue à accentuer le caractère non rival de l'information, facilitant ainsi sa circulation sans contrôle de la part du diffuseur, ce qui permet le contournement des dispositifs visant la protection des droits d'auteur et rend ainsi difficile la commercialisation des productions éditoriales à l'unité. Enfin, l'utilisation de l'internet suppose le report d'une partie du coût de diffusion vers les usagers, diminuant d'autant leur disposition à payer pour accéder aux contenus d'information. Il en résulte une situation de gratuité pour la majorité des contenus journalistiques disponibles en ligne qui demeure encore d'actualité, même si le modèle d'abonnement monte en puissance depuis quelques années en particulier par les sites d'information issus de la presse écrite.

Les résultats de ma recherche doctorale ont mis en évidence quelques tendances fortes qui caractérisent le passage sur l'internet des médias d'information comme :

- L'adoption d'un modèle économique mixte combinant un financement publicitaire, des abonnements mais aussi la vente de services et de contenus directement auprès des usagers. Ce modèle a l'avantage d'effectuer une discrimination efficace par les prix, en assurant parallèlement une visibilité suffisante aux sites d'information. À l'époque le modèle mixte m'est apparu comme le seul pouvant rentabiliser sur l'internet une activité particulièrement coûteuse qui est celle de la production de contenus d'information originaux. Les suites ont confirmé cette idée.
- L'extension de compétences des médias, autrement dit l'atténuation des clivages traditionnels entre l'audiovisuel et la presse écrite ou, à l'intérieur de cette dernière, entre presse magazine et presse quotidienne quant au fonctionnement de leur sites internet respectifs. Ceci parce que le modèle dominant pour ce qui est des sites d'information est celui d'un traitement en continu combinant des contenus écrits et multimédia.
- Le rôle clé des rédactions web qui occupent une position stratégique au sein des groupes des médias. En effet, les journalistes qui les composent constituent en quelque sorte l'interface entre les différentes composantes de la production d'information et les supports numériques. De ce fait, ils constituent un filtre par lequel passe l'ensemble de contenus, ce qui a des répercussions sur la chaîne de production dans sa totalité.

Les principales tendances traversant l'émergence de l'information en ligne trouvent leurs origines dans les mouvements globaux qui caractérisent les industries culturelles et le contexte socioéconomique et politique dans son ensemble. En revanche, l'internet constitue à l'époque le terrain d'expérimentation des médias, par tâtonnements, ajustements, échecs et réussites en ce qui concerne les modes futurs de leur développement dans un contexte de marchéisation croissante.

Du point de vue de ses enjeux sociaux, la « technicisation » croissante des dispositifs d'information a posé déjà à cette époque un certain nombre de questions quant à la qualité des nouveaux intermédiaires et à leur légitimité mais aussi quant à la capacité du public à maîtriser les dispositifs numériques qui, en dernier ressort, influence notre perception du monde et de ses enjeux sociaux, politiques ou scientifiques.

Le doctorat comme « socialisation primaire » au monde de la recherche

Mon expérience de doctorant au sein du GRESEC a été marquante à plusieurs titres. D'abord, j'ai eu la possibilité de fréquenter en tant que collègue des personnalités que j'admirais en tant qu'étudiant et dont les apports dans le champ sont fondamentaux. Par ailleurs, j'ai profité d'un environnement intellectuel à la fois stimulant et très international qui m'a permis de constituer progressivement un réseau d'échanges scientifiques facilitant mon intégration. J'ai eu également la chance de bénéficier d'un environnement matériel favorable : un financement d'une durée des trois ans ; un bureau dans un lieu agréable, l'Institut de Communication et des Médias à Echirolles, où j'ai pu avoir des échanges fertiles avec mes collègues ; la possibilité d'assister à des évènements scientifiques formateurs, y compris à l'étranger, ce qui m'a permis de comprendre l'importance de la constitution de réseaux fondés sur les rencontres en personne dans le monde académique (école doctorale à Londres en 2002, participation à des colloques et journées d'études en France etc.).

Mon allocation de recherche ayant été accompagnée d'un contrat de moniteur de l'enseignement supérieur, j'ai eu l'occasion également pendant cette période d'assurer mes premiers cours et de prendre goût au métier de l'enseignement universitaire. Enfin, le sujet de ma thèse – l'économie politique de l'industrie des médias en ligne – m'a permis de suivre très tôt des questions qui sont toujours d'actualité liées aux mutations du système médiatique et de l'espace public dans son ensemble et m'a ouvert la voie à des nombreuses collaborations par la suite.

Cependant, l'expérience doctorale a comporté également certaines difficultés. D'abord elle m'a confronté à l'exercice de la recherche et de l'écriture en solitaire avec son lot de doutes, d'échecs et des dilemmes, constitutif de la thèse (Monge, 2016). La nature de cette expérience est liée aussi au fait que mon doctorat, soutenu en décembre 2005, a eu lieu avant le changement de paradigme intervenu au milieu des années 2000, notamment après la publication de l'arrêté du 7 août 2006 sur la formation doctorale (Gérard, Daele, 2015).

Cet arrêté a officialisé les modalités d'organisation des écoles doctorales par domaine et, dans un effort de réduire les abandons en doctorat, a limité sa durée à trois ans ainsi que le nombre de doctorants par directeur de recherche, encourageant ainsi les co-directions. L'actualisation du décret en 2016 a défini le doctorat comme une « une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche »

et a instauré officiellement les Comités de suivi de thèse. Par conséquent, la tendance depuis plus d'une décennie, concomitante aux évolutions globales de l'université française sur lesquelles je reviendrai dans le chapitre suivant, est celle vers un doctorat plus court, davantage professionnalisant, plus fortement cadré et dont le bon déroulement est contrôlé par des instances multiples (co-directeur, école doctorale, comité de suivi etc.).

On peut légitimement critiquer cette évolution pour son inspiration managériale dans la partie professionnalisante et sa relative inadaptation aux sciences humaines et sociales, notamment au niveau de la durée autorisée, ainsi que pour l'accroissement des contraintes bureaucratiques qu'il a généré. En revanche, ce nouveau paradigme a clarifié le cadre d'exercice des fonctions du doctorant et l'a fait sortir du face à face avec un directeur, unique garant du bon déroulement de la thèse.

Or, ma génération des doctorants n'a pas bénéficié de ces évolutions. Par exemple, les formations proposées aux moniteurs de l'enseignement supérieur à l'époque par l'école doctorale commune aux trois universités grenobloises portaient uniquement sur les questions pédagogiques et d'enseignement, sans aucun apport pour le projet professionnel, la connaissance de l'institution universitaire et la recherche à proprement parler. De plus elles étaient entièrement conçues pour répondre à des problématiques des sciences de la nature et de l'ingénieur et pas du tout adaptées aux sciences sociales, par ailleurs minoritaires. Enfin, si personnellement j'ai pu bénéficier d'une directrice de thèse disponible et d'un cadre collectif de travail adéquat, ça n'a pas été le cas de tous les doctorants que j'ai rencontrés à cette époque.

L'expérience du doctorat financé par une allocation de recherche m'a également mis en contact avec l'institution universitaire mais cette fois-ci de l'intérieur, c'est-à-dire en tant qu'employé et membre des collectifs académiques que sont un UFR et un laboratoire de recherche. J'ai donc été confronté aux dysfonctionnements universitaires et aux lenteurs bureaucratiques qui en sont le symptôme le plus flagrant. Très vite, j'ai également vécu une crise politique au sein du laboratoire au moment même où moi et deux autres collègues allocataires de recherche nous commencions nos thèses respectives.

Cette crise, brève mais intense, avait pour enjeu la direction du laboratoire. Elle a eu pour conséquence la multiplication des conflits de personnes au sein de notre environnement de travail que nous venions d'intégrer. Sans expérience dans le milieu de la recherche et sans compréhension des enjeux nous n'étions pas préparés à se trouver dans une telle situation. D'un autre côté cette expérience désagréable a été

également formatrice dans le sens où elle m'a initié au jeu politique, constitutif des organisations humaines complexes, qui plus est dans le cadre d'un laboratoire de recherche dont la gouvernance est fondée sur la cogestion par des pairs. J'ai constaté par moi-même que, contrairement à l'image idéalisée que j'avais de l'université en tant que « havre » dédié à la production et la transmission des connaissances, cette institution est traversée par des logiques de forte compétition pour définir ses structures du pouvoir et ses orientations (Godechot, 2011).

DEUXIÈME PARTIE : PARCOURS ET POSITIONNEMENT D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Chapitre 4 : Opportunités et limites de la recherche sur contrat

En septembre 2004, un peu plus d'un an avant ma soutenance de thèse qui a eu lieu en décembre 2005, j'ai été recruté en tant qu'ATER à temps plein à l'IUT A de l'Université Toulouse 3 en intégrant un nouveau laboratoire, le LERASS. Cette expérience de recherche et d'enseignement, à laquelle il faut ajouter une année supplémentaire d'enseignant contractuel en 2006-2007, m'a permis de réussir le concours de maître de conférences et d'obtenir un poste, toujours à l'IUT A mais cette fois-ci dans le département Métiers du multimédia et de l'internet sur le site de Castres⁸.

L'année 2007 a été charnière pour ma carrière d'enseignant-chercheur en raison de l'obtention d'un poste de maître de conférences mais également parce que j'ai intégré au même moment un premier projet de recherche collectif financé par le Ministère de la Culture et de la Communication. Cette expérience a été fondatrice dans ma conception de la recherche car elle m'a permis d'apercevoir les possibilités du travail au sein d'un collectif, par opposition au travail solitaire du doctorant, et elle m'a initié aux exigences institutionnelles mais aussi aux limites de la recherche sur contrat. Dans ce chapitre, je rendrai compte de manière critique de mon expérience au sein d'un laboratoire en SIC entre 2007 et 2019, dans une période pendant laquelle la recherche en France est structurée par la logique de projet et par la contractualisation.

L'initiation à la recherche sur contrat

En tant que doctorant au sein du GRESEC, j'avais entraperçu des dispositifs de financement sur projet, car ce laboratoire a été l'un des pionniers en SIC pour l'obtention de ce type de contrat depuis le début des années 80 et l'étude du réseau de télématique Claire dans la ville de Grenoble, financée par la Direction Générale des Télécommunications et le Ministère de l'Industrie et de la Recherche (Miège, Guyot, 1984). Mais je n'avais pas participé à une recherche de ce type avant 2007. C'est la rencontre avec Franck Rebillard, aujourd'hui professeur à l'université Paris 3, à la conférence Document et Société à Fribourg en septembre 2006 qui a été l'occasion pour moi d'intégrer un premier projet de recherche de ce type.

Lors de nos échanges, nous avons constaté que nous avions en commun un intérêt prononcé pour la question de l'information en ligne, sujet de nos thèses respectives, ainsi qu'une approche similaire inspirée

⁸ Suite à une mutation interne au sein de l'IUT A Paul Sabatier, à partir du 1 septembre 2020 mon poste est affecté au département Info-Com de Toulouse.

par la socio-économie et inscrite dans le cadre théorique des industries culturelles. Ce qui avait intéressé Franck Rebillard dans ma démarche était justement le travail issu de ma thèse sur l'influence des acteurs de l'industrie de l'internet comme Google et Yahoo sur les dispositifs d'accès à l'information en ligne, sujet que j'ai présenté à la conférence de Fribourg. À l'époque jeune maître de conférences, il était responsable du volet *Presse et information* d'un projet de recherche intitulé « Diversité culturelle et mutations des industries de la culture » dirigé par Philippe Bouquillion et Yolande Combès, respectivement professeure emérite à l'université Paris 13, et financé par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication.

Ce projet portait sur cinq filières : l'édition des livres, l'édition musicale, l'audiovisuel, le cinéma et la presse. En tant que coordinateur du volet *Presse et information* du projet, Franck Rebillard a donc constitué une équipe comprenant Bertrand Cabedoche, professeur à l'université Grenoble 3, Béatrice Damian-Gaillard, aujourd'hui professeure à l'université Rennes 1 et moi-même. Dans sa globalité le projet a impliqué vingt-six chercheurs, des collègues expérimentés aux doctorants et jeunes docteurs. Il a donc nécessité plusieurs réunions de coordination afin de définir les objectifs, repartir les moyens et les tâches, définir un calendrier etc. Ces réunions ont eu lieu à la MSH Paris Nord.

Le changement d'échelle et la complexité du dispositif m'ont d'abord frappé : il fallait trouver un bon équilibre entre flexibilité, afin que chaque équipe à l'intérieur du projet puisse définir ses propres priorités en termes de terrain couvert par exemple, d'efficacité, pour que chacun puisse avancer à son rythme, et de cohérence de manière à éviter la dispersion. La cohérence est venue de la problématique générale du projet qui était celle de la diversité culturelle, omniprésente dans les débats contemporains sur les industries culturelles et leurs mutations. En effet, à travers chaque proposition de définition de la diversité culturelle est promue une représentation particulière des rapports entre culture et marché, des politiques culturelles et des enjeux de la mondialisation, ce qui en fait un enjeu politique. L'originalité du projet, et de l'ouvrage qui en a découlé (Bouquillion, Combès, 2011), a résidé dans le fait que la diversité culturelle n'y était pas envisagée comme une situation objectivable qu'il conviendrait de mesurer mais tel un enjeu dans les rapports de force entre les acteurs.

⁹ 2006 – « Diversité culturelle et mutations des industries de la culture, de l'information, et de la communication ». Ministère de la Culture et de la Communication - MSH Paris-Nord.

Le premier acquis de ce projet en ce qui me concerne a été le fait de travailler sur la question du pluralisme et de la diversité culturelle, qui constitue une problématique centrale au sein du courant des industries culturelles mais que je n'avais pas traité en tant que telle dans ma thèse. Cette question prend une signification encore plus grande quand il s'agit d'étudier les médias d'information car ces derniers sont directement liés au fonctionnement des démocraties modernes (Rebillard, Loicq, 2013).

En effet, le pluralisme des informations et des opinions diffusées par le biais des médias et mises à la disposition du public constitue un prérequis philosophique et politique central de la démocratie. C'est uniquement à la condition qu'un tel pluralisme existe que les citoyens peuvent avoir une opinion éclairée et effectuer des choix politiques informés. Cette question se situe donc au cœur de mes préoccupations personnelles, à savoir l'articulation entre le fonctionnement matériel des médias et des enjeux sociopolitiques qui en découlent.

Au sein du volet *Presse et information*, nous avons été confrontés à une question soulevée par le pouvoir politique de l'époque : le fait de savoir si la défense du pluralisme médiatique nécessitait de limiter ou de renforcer la concentration de la propriété dans le secteur. La réponse du gouvernement sous la présidence Sarkozy a été de favoriser la concentration économique censée, à travers le renforcement des grands groupes, garantir leur indépendance industrielle¹⁰. Le gouvernement s'est appuyé pour cela sur deux rapports institutionnels sur le sujet, commandés par le Premier ministre, ainsi que sur une note rédigée par un *think tank* libéral (Lancelot, 2005, Tessier, 2007, Institut Montaigne, 2006).

Ces trois documents sur lesquels s'est fondée la politique publique favorable aux grands groupes qui s'est mise en place à partir de 2007 s'appuient sur deux arguments communs : le premier argument consiste en l'idée que la concentration industrielle n'est pas antinomique avec le pluralisme de l'information car, en situation d'oligopole, les acteurs industriels diversifient leurs publications afin de toucher la totalité des cibles (Gabzcewicz, Sonnac, 2006). Par déduction, il est recommandé de lever les obstacles à la constitution de groupes de taille consistante, seuls à même de proposer un large éventail de publications. Le second argument relève d'un raisonnement déterministe puisqu'il soutient que l'internet est « par nature » un vivier de pluralisme, ce qui relativise le besoin de règlementer le secteur de la presse.

_

¹⁰ Henni Jamal, « TF1 en a rêvé, Sarkozy l'a fait », La Tribune, 13 avril 2012.

Afin de répondre de manière empirique à la question du rapport entre pluralisme, concentration économique et technologies numériques, nous avons entrepris une recherche dans laquelle nous avons interrogé vingt et un interlocuteurs en provenance de huit organisations (groupes médiatiques, entreprises de l'internet, organisations professionnelles). Nos résultats ont contredit de manière nette les raisonnements présentés plus haut (Cabedoche et al., 2011). En effet, lors de nos entretiens de terrain nous avons constaté que la concentration de la propriété va de pair avec le renforcement de la logique gestionnaire fondée sur la performance financière des publications qui devient un élément central de gouvernance éditoriale, s'ajoutant au marketing ou aux considérations idéologiques. Cette logique gestionnaire « descend » les strates hiérarchiques de l'entreprise médiatique jusqu'à imposer la rationalisation du travail journalistique et restreindre la marge de manœuvre laissée aux journalistes dans le choix des sujets ou des angles. Ces méthodes de gouvernance éditoriale et de production de l'information ne sont pas de nature à favoriser l'inventivité et la créativité et donc elles s'imposent au détriment du pluralisme éditorial.

Au niveau de l'internet, nos observations ont mis en évidence la montée en puissance des formes de marketing spécifiques au numérique (notamment l'optimisation pour Google), afin de satisfaire les critères algorithmiques des acteurs oligopolistiques. De manière précoce nous avons à cette époque repéré la dépendance accrue des groupes médiatiques envers les plateformes d'infomédiation comme Google News qui contrôlait déjà en grande partie la distribution du contenu mais sans assumer une responsabilité éditoriale.

Il est intéressant de noter que, à ce sujet, les travaux de notre groupe ont été pionniers car, à ma connaissance, ils ont été parmi les premiers, en France mais aussi à l'étranger, à aborder cette question en tant que telle et ce dès 2007 (voir à ce sujet la recension de la littérature dans Rebillard, Smyrnaios, 2019). Aujourd'hui la question de l'emprise de l'industrie de l'internet sur les médias d'information constitue une thématique centrale des travaux internationaux sur le journalisme (Bell, Owen, 2017). Preuve de l'intérêt de cette problématique, l'article issu de ce projet de recherche que j'ai co-écrit avec Franck Rebillard (2010) portant précisément sur les relations complexes entre plateformes d'infomédiation et éditeurs de presse, publié dans la revue *Réseaux*, est le plus cité de mes travaux (avec 80 citations recensées par Google Scholar au moment de l'écriture de ces lignes)¹¹.

¹¹ Il est paradoxal de citer les statistiques de Google Scholar concernant un article de recherche critique de la domination de cette même entreprise dans le secteur de la presse en ligne. Ce paradoxe s'explique par le fait que les statistiques de Google Scholar constituent désormais

Une autre originalité de cette recherche a été le fait de s'intéresser aux *pure players*, autrement dit aux sites d'information indépendants, nés en ligne et n'appartenant pas à une organisation médiatique traditionnelle. Avec la thèse de Yannick Estienne (2006) et de moi-même (2005), ce projet collectif constitue l'une des premières enquêtes empiriques en France sur l'économie politique de ces nouveaux médias articulant l'étude de leurs modalités de fonctionnement matérielle (organisation du travail, composition des équipes, modèles d'affaires) et de leur impact dans l'offre d'information en ligne (positionnement éditorial, type de contenu produit, sujets abordés etc.).

Nos résultats ont montré que l'économie de ces sites est fortement contrainte ce qui fait peser un risque considérable sur leur existence même et limite leurs marges de manœuvre. Néanmoins, les *start-ups* journalistiques constituent une source de diversité d'un point de vue éditorial. En effet, ces acteurs revendiquent la production d'une information « alternative » aux médias dominants et proposent une offre éditoriale décalée, tant du point de vue des choix des thématiques que du point de vue des angles de traitement de l'information et des sources et ceci dans un effort assumé de se différencier et se construire une position dans le champ journalistique (Damian-Gailliard, Rebillard, Smyrnaios, 2009).

Mais ce positionnement est marginal par rapport aux sites d'information à forte audience qui convergent au niveau des pratiques, des objectifs et de l'agenda des sujets abordés. En effet, notre travail a constaté un décalage entre les marges du champ de l'information en ligne comprenant des *pure players* porteurs de diversité et le cœur du champ composé des médias dominants à la production industrialisée et souvent redondante mais qui est mise en avant par les puissants intermédiaires de l'internet. C'est une direction de recherche que nous avons approfondi par la suite au sein d'un projet de recherche financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et mené avec une équipe encadrée à nouveau par Franck Rebillard quelques années plus tard, sur lequel je reviendrai.

Au-delà de son contenu scientifique, cette première recherche collective sur contrat à laquelle j'ai participé m'a donné à voir également la question du rapport parfois ambigu avec le commanditaire. En effet, le projet en question avait été financée par le Ministère de la Culture et de la Communication qui était aussi à

un standard librement accessible qui mesure l'impact des articles scientifiques en termes de citations. En effet, les problèmes politiques posés par la domination de Google n'enlèvent rien à la qualité et l'utilité des services qu'il propose en tant que tels. Ceci dit cet état de fait pose luimême toute une série de questions auxquelles la recherche tente de répondre (voir à ce sujet Collard, 2018).

l'époque chargée de mettre en œuvre les mesures favorisant les grands groupes des médias approuvées par le gouvernement. Autrement dit, nous étions en train de produire des résultats qui contredisaient la politique mise en œuvre par le commanditaire de la recherche. Nous avons donc été dans l'obligation de réfléchir et de discuter entre nous, parfois vivement, de la manière et du degré auquel on allait affirmer cette contradiction dans nos textes. Je me suis alors rendu compte du risque qui existe dans le cadre d'une recherche financée sur contrat, y compris quand le financeur est un acteur public, d'un conflit avec les intérêts du commanditaire de la recherche.

La seconde leçon importante a été celle d'un certain opportunisme qui peut s'avérer utile dans ce type de recherche mais qu'il faut évidemment encadrer par des principes éthiques, notamment quant à la manière de présenter sa démarche de chercheur. En effet, dans le cadre du projet en question j'ai été chargé de contacter les représentants de Google, qui était jusqu'à cette époque une entreprise connue pour son refus de s'expliquer sur le fonctionnement de ses services, en l'occurrence celui de Google News. Or, il s'est trouvé que, au moment de ma prise de contact, Google était sous pression par les organisations professionnelles des éditeurs français, notamment le Groupement des éditeurs de contenus et de services en ligne (GESTE) dont j'avais interrogé les représentants dans le cadre de ma thèse. Ceci en raison d'un certain nombre de différents quant au fonctionnement du service Google News et la manière dont ce dernier reproduisait des extraits d'articles appartenant aux éditeurs (ce problème a été présenté de manière détaillée dans Smyrnaios, Rebillard, 2009). Google avait donc besoin de communiquer et de défendre ses positions notamment auprès des pouvoirs publics.

En raison de ce contexte particulier, quand j'ai contacté l'entreprise en mentionnant le fait que notre recherche était commanditée par le Ministère de la Culture et de la Communication, à ma grande surprise, j'ai reçu une réponse positive très rapide. Je me suis donc retrouvé à interviewer trois représentants de Google qui m'ont reçu très longuement pour me faire part des positions de l'entreprise sur tous les sujets relatifs à leurs rapports aux médias, visiblement en comptant sur ma qualité de « représentant » du ministère ¹². Et ceci alors que, auparavant, il était impossible d'obtenir une réponse de la part de Google sur ce genre de sujet. J'ai alors clarifié le fait que je ne travaillais pas directement pour le Ministère mais j'ai laissé entendre que nos résultats y remonteraient, ce qui était vrai et qui a rassuré mes interlocuteurs.

¹² Les personnes que j'ai pu interroger à cette occasion sont Yoram Elkaïm, responsable juridique Google Europe, Philippe Etienne, consultant en communication, Olivier Esper, responsable des relations institutionnelles Google France. Les entretiens ont été réalisés au siège de Google France à Paris en mars 2007.

En effet, le DEPS a exprimé un intérêt certain pour nos travaux au sujet des rapports entre industrie de l'internet et médias en ligne au point de nous accorder un second financement entre 2010 et 2011 afin de poursuivre notre travail de recherche en collaboration avec des collègues québécois ¹³.

Les projets de recherche à l'échelle locale

A partir de 2008 je me suis appuyé sur cette première expérience pour initier ou participer à une dizaine de projets de recherche sur contrat à ce jour. Ce qui signifie que l'essentiel de mon activité de recherche s'est réalisé dans le cadre des projets financés. En 2008, avec Franck Bousquet, aujourd'hui professeur à l'Université Toulouse 3, j'ai été à l'initiative d'une demande de financement auprès de la Région Midi-Pyrénées pour effectuer une recherche sur le développement de la presse en ligne à l'échelle locale ¹⁴.

C'était pour moi le premier projet de ce type réalisé au sein du LERASS et qui doit beaucoup à l'impulsion de Robert Boure, professeur émérite en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Toulouse 3, à l'époque responsable de l'équipe Médiapolis du LERASS à laquelle j'appartenais. Grâce à ce contrat, nous avons pu organiser avec Franck Bousquet un colloque à Toulouse en octobre 2011 sur le thème des médias locaux qui a connu un certain succès et qui a donné lieu à la publication d'un numéro spécial de la revue *Sciences de la société* que nous avons coordonnée (Bousquet Smyrnaios, 2012), ainsi qu'à la publication des actes (Smyrnaios, Bousquet, Bertelli, 2012).

Ce projet de recherche a mis en évidence les efforts significatifs qu'a consenti *La Dépêche du Midi* pour s'adapter au numérique, notamment par le biais d'un référencement efficace, ce qui l'a propulsé parmi les premiers sites français en termes de trafic. Cependant, cet effort n'a pas été sans poser un certain nombre de problèmes au niveau du rapport au territoire, puisque le trafic massif venant de Google était sans aucun lien avec l'enracinement local du journal (et donc avec ses annonceurs traditionnels). Par ailleurs, l'équipe éditoriale qui s'occupait du site de *La Dépêche* n'avait pas obtenu le statut de journaliste alors qu'elle

_

¹³ Notamment Éric George, Renaud Carbasse et Olivier Goyette-Coté. Projet intitulé « Enjeux socio-économiques de la diffusion d'informations d'actualités sur l'internet - Les relations entre infomédiaires et éditeurs de presse ». Financé par le Ministère de la Culture et de la Communication - Département des études, de la prospective et des statistiques. Coordinateur : Franck Rebillard.

¹⁴ Projet intitulé « Le développement de la presse en ligne dans la Région Midi-Pyrénées : à la recherche d'un nouveau modèle économique ». Appel à projets SHS, Région Midi-Pyrénées. Axe 1 : Développement économique et territoires, Action-clé 6 : Les nouveaux *business models*.

exerçait clairement des prérogatives éditoriales, ce qui permettait à l'entreprise de faire des économies mais frustrait ses salariés (Bousquet, Smyrnaios, 2013).

Lors de cette recherche j'ai aussi fait l'expérience des risques que comporte le rapport au terrain local. En effet, la direction de *La Dépêche* n'a visiblement pas apprécié les observations critiques sur sa stratégie et sur sa gestion du personnel que nous avons intégrées dans le rapport de recherche auquel elle a eu accès. La conséquence a été que depuis cette date nous n'avons pas pu continuer nos recherches et nous avons été également exclus de certains évènements (conférences, tables rondes) auxquels le journal était impliqué et où nous avions toute notre place en tant qu'experts du paysage médiatique régional.

Ce refus de *La Dépêche du Midi* de nous donner accès à sa rédaction web pour poursuivre nos recherches, nous a conforté dans notre décision de nous tourner vers des acteurs indépendants de l'information en ligne, actifs dans le Sud de la France. Pour moi, il s'agissait d'un prolongement naturel des recherches collectives sur les *pure players* parisiens auxquelles j'avais participé précédemment. Avec Franck Bousquet nous avons sollicité à ce titre un nouveau financement cette fois-ci auprès de notre université de tutelle que nous avons obtenu en 2012¹⁵. En tant que porteurs de projet nous avons constitué une petite équipe de jeunes chercheurs au sein du LERASS pour travailler sur les médias en ligne du Sud-Ouest à laquelle nous avons associé Emmanuel Marty, aujourd'hui maître de conférences à l'Université de Grenoble, qui, à l'époque, faisait partie du laboratoire I3M (Information, Milieux, Médias, Médiations) de l'Université Nice Sophia Antipolis et qui s'est chargé de couvrir le Sud-Est de la France.

Ce projet a été particulièrement fructueux au niveau des résultats mais aussi au niveau des publications qui ont suivi. Nous avons pu constater que les sites web en question sont caractérisés à la fois par une fragilité économique mais aussi par une tendance à l'innovation au niveau des contenus, du positionnement éditorial et des relations de proximité qu'ils établissent avec leurs publics. Nous avons eu la possibilité d'effectuer des publications à partir de cette enquête en français (Bousquet, Marty, Smyrnaios, 2015) mais également en anglais (Bousquet, Smyrnaios, Bertelli, 2014). Nous avons également pu participer à un colloque au Reuters Institute à Oxford qui a donné lieu à un ouvrage collectif auquel nous avons contribué un chapitre (Smyrnaios, Marty, Bousquet, 2015).

¹⁵ Projet intitulé « Explorer la diversité des acteurs de l'information locale natifs du web », financé par l'Université Toulouse 3.

Cet intérêt pour la recherche financée à l'échelle locale se poursuit aujourd'hui avec un contrat doctoral obtenu en 2015 qui a permis la réalisation de la thèse de Laurent Thiong-Kay sur le site de Castres. Pour obtenir cette bourse au sein du LERASS, nous avons, avec Franck Bousquet co-directeur de la thèse, bénéficié d'un dispositif d'aide à la recherche de la Région Occitanie qui prend en charge 80% du financement d'une thèse effectué sur les sites universitaires localisés hors Toulouse et Montpellier.

Laurent Thiong-Kay a donc effectué sa thèse sur le site de l'IUT de Castres et son sujet de recherche a été conçu dans l'objectif d'enquêter une question revêtant un intérêt local, en l'occurrence l'opposition en ligne au barrage de Sivens dans le Tarn et le rôle qu'y ont joué les militants écologistes et les journalistes des médias alternatifs. Cette thèse est la première que j'ai co-encadrée et à ce titre elle a constitué une expérience marquante qui m'amené à poursuivre cette activité sur laquelle je reviendrai plus loin. Outre le financement du contrat doctoral à proprement parler, ce dispositif nous a permis de mettre en place une série d'événements scientifiques sur des thématiques liées à ces questions, en l'occurrence trois journées d'études à Castres et un colloque international à Toulouse¹⁶.

Les projets ANR

En parallèle de ces projets de recherche locaux, j'ai eu l'opportunité de participer et de porter moi-même des recherches financées sur projet à l'échelle nationale et internationale. La première d'entre elle a été en réalité le prolongement de la recherche initiée en 2007 avec Franck Rebillard et Béatrice Damian-Gaillard autour de la question du pluralisme de l'information en ligne d'un point de vue socioéconomique. Nous avons répondu avec succès à un appel d'offre Jeunes chercheurs lancé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) fin 2008. Après une période de recherches exploratoires, le projet Internet, pluralisme et redondance de l'information (IPRI) a démarré en 2009 pour une durée de trois ans et a associé une quinzaine de chercheurs de disciplines différentes (Information-Communication mais aussi Informatique et Sciences du langage). Ce projet visait à vérifier l'hypothèse précédemment évoquée selon laquelle l'internet est le vecteur d'un pluralisme « naturel » de l'information ou si, au contraire, il est caractérisé par une certaine redondance.

L'originalité du projet, outre sa problématique très peu explorée empiriquement dans le domaine de l'information en ligne à cette époque-là, résidait dans la composition de l'équipe de chercheurs combinant

-

¹⁶ Colloque international « Journalisme et Plateformes : de la symbiose à la dépendance », LERASS, Université Toulouse 3, janvier 2019.

des compétences en sciences sociales mais également en informatique et en traitement automatique des langues. En effet, lors d'un travail préliminaire nous avons constaté qu'il était impossible de répondre aux questions que nous nous posions uniquement par des méthodes de recherches qualitatives (Smyrnaios, Marty, Rebillard, 2010)*.

Saisir l'agenda médiatique en ligne implique la mise en œuvre d'un dispositif de collecte et de traitement de données à grande échelle et dans différents espaces numériques (sites d'information mais aussi réseaux socio-numériques, plateformes de diffusion etc.), car tous les jours il y a des dizaines de milliers de contenus qui sont produits et diffusés en ligne. Mais il fallait aussi relier les résultats d'une telle analyse quantitative de grande envergure aux conditions matérielles de production de cette masse de contenus et au contexte socio-politique. Telle a été la mission que s'est fixée le projet IPRI et à laquelle il a répondu avec un certain succès, vu le nombre de publications et de communications scientifiques qui en ont découlé (p.ex. le dossier thématique du numéro 176 de la revue *Réseaux*, intégralement dédié aux résultats du projet).

Personnellement, j'ai participé à trois volets du projet, dont deux recoupaient mes travaux précédents. Le premier volet portait sur une enquête qualitative (entretiens auprès des journalistes et analyse de leurs données financières et d'audience) auprès des *start-ups* journalistiques et des *pure players* de l'information en ligne. Le but était de tester l'hypothèse précédemment énoncée à savoir que ces sites renforcent le pluralisme de l'information en ligne car leurs positionnements éditoriaux (cadres mobilisés, sujets traités, sources), ainsi qui leurs modèles économiques, sont davantage originaux que ceux des groupes médiatiques traditionnels. Cette hypothèse a été confirmée mais nuancée par le fait que la fragilité économique de ces acteurs les expose tout de même à des influences extérieures qui peuvent limiter leur indépendance (Smyrnaios, 2013)*. Dans le même temps, le manque de moyens contraint leur développement et les cantonne à un public limité et sociologiquement homogène.

Le deuxième volet d'IPRI dans lequel j'ai travaillé a consisté à essayer de mesurer concrètement le degré de diversité et de pluralisme qui caractérise les informations d'actualité produites et distribuées en ligne. Pour ce faire, nous avons mis en place un dispositif visant à collecter et à classer des milliers d'articles publiés par des dizaines de sources d'information francophones. Une fois les articles enregistrés dans une base de données de manière automatique, nous avons utilisé une méthode semi-automatique pour définir le sujet traité par chacun. Nous avons ainsi obtenu le nombre de thèmes d'actualité couverts par les sites

d'information francophone pour une période donnée ainsi que leur poids relatif en nombre d'articles dédiés à chacun de ces thèmes. Ce dispositif complexe a nécessité la mise en place d'un système informatique de collecte et d'enregistrement d'une grande quantité de données, leur analyse lexicométrique et un arbitrage final « manuel ».

Cette étude originale a confirmé le constat que nous avions fait lors de l'enquête préliminaire qui a servi à tester le dispositif : si la variété éditoriale apparaît très élevée sur l'internet, avec plusieurs centaines de sujets abordés chaque jour, elle connaît toutefois une distribution inégale. Quelques sujets ultra-médiatisés s'imposent au détriment d'une myriade de sujets très peu traités. La contribution de chaque site à ce double mouvement montre une partition du champ de l'information web, entre un *mainstream* médiatique tiré par les infomédiaires (portails, agrégateurs) et les sites des médias traditionnels, et une originalité éditoriale plutôt amenée par les blogs et les sites natifs de l'internet (Marty et al., 2013).

Cette partie de la recherche a éveillé mon intérêt pour des protocoles de recherches combinant des méthodes classiques en sciences sociales (entretiens, observations, analyse qualitative du contenu) et des méthodes dites *digitales* (Rogers, 2009), qui visent à récolter et à exploiter des données produites par l'activité sociale médiée par des dispositifs numériques (traces, textes, relations), un sujet sur lequel je reviendrai en détail dans le chapitre suivant.

Cet intérêt a été confirmé par le troisième volet de la recherche IPRI auquel j'ai participé en collaboration avec Bernhard Rieder, associate professor à l'Université d'Amsterdam, et qui a exploré le rôle que jouent les réseaux socio-numériques tels que Twitter dans la diffusion des contenus d'actualité (Rieder, Smyrnaios, 2012). Pour cette recherche, nous avons mis en place un dispositif original (dont la partie technique a été prise en charge par B. Rieder) afin de récolter des dizaines de milliers de tweets à partir d'un échantillon d'utilisateurs préalablement sélectionnés dans le but d'analyser les liens qui ils y partageaient. Par la suite nous avons pu comparer l'agenda de l'actualité telle qu'elle a émergé par le partage des liens sur Twitter avec celle que nous avons mis en évidence à partir de la production des sites d'information français dans le volet central du projet IPRI. Nous avons pu ainsi comparer l'offre

d'information avec une demande particulière, celle des utilisateurs intensifs de Twitter. A ma connaissance il s'agissait de la première étude de ce type sur le Twitter francophone ¹⁷.

Nos résultats ont montré que si les contenus le plus partagés sur Twitter comportent des différences par rapport à l'agenda médiatique classique (par exemple une surreprésentation des sujets technologiques), les tendances à la concentration y sont également présentes et prennent souvent la forme de distributions suivant une loi de puissance : un nombre restreint d'usagers, de contenus, de sources informationnelles et de sujets qui dominent les autres, tout en laissant de la place à une véritable pluralité mais qui reste minoritaire en volume.

Par ailleurs, nous avons constaté que Twitter n'est pas un système étanche mais intimement lié à d'autres plateformes numériques (YouTube, Facebook etc.) ainsi qu'à la sphère de l'information et des médias en général dont les contenus sont partagés en masse. Enfin, notre étude a montré que la diffusion de l'information s'accompagne d'importants efforts d'interprétation, de mise en perspective, de commentaire et de critique. Il s'agit là d'une négociation, mêlant l'individuel et le collectif, du sens des évènements, de leur signification politique et du positionnement moral adéquat. L'ironie et l'humour font partie des facilitateurs d'une telle négociation non-formelle.

Au-delà de son contenu scientifique, cette expérience a été fondatrice pour mes activités de chercheur dans au moins deux dimensions : premièrement le projet IPRI m'a familiarisé avec les procédures particulières de l'ANR, ce qui a grandement facilité ma participation par la suite à trois autres projets soutenus par la même agence ¹⁸. Cette familiarisation avec le fonctionnement de l'ANR (appels d'offres, rapports d'étape, système d'évaluation, modalités d'utilisation des budgets etc.) est un savoir-faire qui paraît indispensable

-

¹⁷ Ce travail a servi de test pour le logiciel libre DMI-TCAT (Digital Methods Initiative - Twitter Capture and Analysis Toolset) développé par Bernhard Rieder qui est aujourd'hui l'un de plus utilisés à l'échelle internationale par la communauté scientifique pour la collecte et l'analyse des tweets.

¹⁸ 2014-2017 – Projet INFO_RSN (Circulation et partage des informations sur les réseaux socio-numérique s et transformations du journalisme), projet ANR. Coordinateur : Arnaud Mercier, Professeur, Université de Lorraine (participation terminée en 2015).
2015-2018 – Projet COLLAB (Les plateformes de Crowdfunding et Crowdsourcing culturel : démocratisation ou renforcement des logiques industrielles et créatives ?), projet ANR. Coordinateur : Vincent Rouzé maître de conférences, Université Paris 8. Rôle : chercheur.
2016-2020 – Projet LisTIC (Liens Socio-numérique s et Technologie (mobiles) de l'Information et de la Communication), projet ANR.
Coordinateur : Julien Figeac, Chargé de recherche CNRS LIST. Rôle : chercheur

aujourd'hui au chercheur, tant l'ANR représente une partie significative du financement de la recherche publique en France depuis sa création en 2005, notamment dans le domaine des SHS.

Deuxièmement, le projet IPRI dans lequel j'ai été fortement impliqué dans toutes ses dimensions, scientifiques mais aussi organisationnelles, m'a permis de comprendre l'importance de l'interdisciplinarité dans l'étude des phénomènes communicationnels et notamment ceux qui sont liés aux médias numériques. La nécessité de faire travailler ensemble de collègues en provenance de domaines différentes requiert une forme de management spécifique visant à permettre aux uns et aux autres de comprendre un langage, des méthodes et une épistémologie éloignés des leurs propres approches. Dans ce type de collaboration existe toujours le risque de l'incompréhension et même du conflit. Mais quand la collaboration fonctionne elle ouvre des possibilités fort utiles et même passionnantes pour explorer le monde social dans toute sa complexité.

Les critiques de la recherche sur contrat

Dans les précédentes parties de ce chapitre j'ai mentionné essentiellement les aspects positifs de la recherche sur contrat, tels que je les ai constatés à travers mon expérience personnelle : accès à des financements conséquents ; mobilisation des ressources humaines et matérielles de grande envergure ; interdisciplinarité et collaboration avec des collègues aux compétences complémentaires. Néanmoins, il faut bien admettre que si ma pratique de ce genre de recherche a toujours été intense et le reste encore aujourd'hui, ceci n'est pas forcement dû à un choix délibéré de privilégier ce type de cadre. Il s'agit plutôt d'une forme de tactique, dans le sens de Michel de Certeau, face aux stratégies mises en œuvre par les tutelles de l'enseignement supérieure et de la recherche en France ainsi qu'à l'évolution globale de la recherche à l'échelle internationale.

En effet, la recherche sur contrat s'est développée jusqu'à devenir le mode dominant de l'exercice au point de supplanter des formes traditionnelles de recherche en SHS, davantage mono-disciplinaires, individuelles et peu coûteuses. Cette évolution a eu lieu dans le cadre d'une « grande course des universités » (Musselin, 2017), qui elle-même est le produit de la montée en puissance du management néolibéral de ces institutions qui se trouvent désormais au cœur d'une compétition mondialisée.

Comme l'ont montré Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999), la logique de projet constitue l'un des moyens de renouvellement du capitalisme : le *projet*, concept central de notre époque, est un dispositif sociotechnique et économique qui met en relation différents sujets connectés en réseau de manière ponctuelle. Une fois la mission qui leur est confiée menée à bien, la relation s'arrête. Dans ce contexte les agents sociaux se doivent d'être réactifs, mobiles et flexibles, dépassant les anciens cadres supposément rigides et obsolètes, dans l'objectif explicite d'accroître leur productivité et leur efficacité. Le financement sur contrat de la recherche publique est censé inciter les chercheurs à s'adapter à cette nouvelle donne. Or, dans la pratique, les reformes de gouvernance de l'université, poursuivant l'idéal-type managérial de l'efficacité, de la flexibilité et de l'innovation, ont eu tendance, dans leur application, à accentuer certains des dysfonctionnements antérieurs notamment par un accroissement de la centralisation, de la complexité et de l'opacité aboutissant *in fine* à une bureaucratisation excessive de la recherche française (Pacitto, Ahedda, 2016).

Dans le même temps, le financement sur contrat s'intègre aux politiques de rationalisation des fonctions étatiques, regroupées sous l'appellation générique de *New public management*, qui vont de pair avec une diminution des moyens accordés aux services publics (Bezes, 2009). En France, ces politiques ont été menées depuis les années 90 mais ont connu une accélération depuis une vingtaine d'années, notamment à travers la loi organique relative aux lois de finance (LOLF) de 2001 et la Révision générale des politiques publiques (RGPP) de 2007, poursuivant l'objectif de diminution des dépenses publiques. Il faut donc situer les reformes de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (Pacte pour la recherche de 2006, LRU de 2007, création de l'ANR en 2005, création de l'AERES en 2006, transformée en HCERES en 2013) dans le contexte plus global d'hégémonie idéologique et politique du néolibéralisme et de son corolaire d'austérité budgétaire (diminution de postes pérennes et des crédits récurrents).

Ma génération a été socialisée à la fonction d'enseignant-chercheur dans cette conjoncture historique où, sous l'effet des reformes récurrentes, les lenteurs bureaucratiques et les contraintes administratives se multiplient, les évolutions de carrière ne sont pas toujours assurées par l'ancienneté, les collègues qui partent à la retraite ne sont pas remplacés, les crédits récurrents des laboratoires diminuent et les obligations de justifier son travail de chercheur à travers une multitude de dispositifs d'évaluation augmentent d'année en année (Gastaldi, Lanciano-Morandatt, 2012).

Dans cette nouvelle configuration inspirée par le modèle anglo-saxon, « les chercheurs sont incités à ne plus compter sur l'intégration pérenne à un établissement ou à un laboratoire, ni sur l'obtention de budgets récurrents. Ils doivent désormais se faire managers de leur propre carrière, et entreprendre – sur les marchés de l'innovation, du conseil ou de l'expertise – pour obtenir les moyens de faire de la recherche » (Frances, Le Lay, 2012, p.10). En effet, la fonction protectrice du laboratoire vis-à-vis de ses équipes via notamment la mutualisation d'une part significative des financements dans un « pot commun » de manière à limiter les aléas contractuels s'amenuise au fur et à mesure que la contractualisation devient la norme.

La conséquence est que la division du travail au sein des équipes de recherche s'accentue avec d'un côté des titulaires qui prennent en charge la recherche de financement et les relations avec les partenaires et financeurs, avec leur lot de routine bureaucratique, alors que les non-titulaires, souvent précaires, s'occupent de l'avancement concret de la recherche. Comme j'ai pu le constater personnellement, souvent les premiers deviennent de véritables professionnels de la gestion de contrats, et obtiennent un volume de ressources contractuelles très élevé, en cumulant des contrats obtenus avec différentes agences de financement (ANR, UE, collectivités etc.). Ils se rapprochent ainsi de la fonction de chef de projet et, dans le même temps, s'éloignent de celle de chercheur. Ceci d'autant plus que dans de nombreux appels d'offre la mise en place de partenariats avec le secteur privé est une obligation, dans le cadre de l'émergence de « l'université entrepreneuriale » (Schaeffer, 2019).

Au sein de ces consortia constitués par des acteurs publics et des entreprises privées on observe de nouvelles formes d'exploitation au travers des processus d'externalisation de la recherche et développement des secondes auprès des premiers (à travers des dispositifs comme les contrats CIFRE, le recours à des doctorants autoentrepreneurs pour des activités régulières, les étudiants stagiaires etc.) (Matthews, 2014). On peut ajouter à cela les problèmes liés aux conflits potentiels avec les intérêts des commanditaires qu'ils soient publics ou privés que j'ai mentionnés précédemment, mais aussi la tendance à l'hyperspécialisation monothématique dans des domaines porteurs et la précipitation avec laquelle nos tutelles tentent parfois de réorienter la recherche pour des raisons politiques.

En effet, j'ai personnellement fait l'expérience d'appels d'offre lancés dans l'urgence afin de répondre aux injonctions du pouvoir politique au moins à deux reprises sur la question de la radicalisation après les attentats de 2015 et sur celle des nouveaux mouvements sociaux protéiformes à l'occasion des Gilets

jaunes et du Grand débat. Le résultat dans les deux cas a été une inflation soudaine de propositions visant à saisir les opportunités de financement dans une certaine confusion et sans réelle stratégie à long terme.

L'ensemble de ces facteurs met fondamentalement en cause l'autonomie des chercheurs, c'est à dire la prééminence de règles et d'intérêts spécifiques distincts dans le domaine scientifique de ceux d'autres espaces sociaux (Bourdieu, 1992). En effet, la recherche sur contrat introduit un mode d'évaluation des chercheurs extérieur au champ scientifique quand ceux-ci sont jugés non pas par leurs pairs sur la qualité et la pertinence de leurs résultats mais, par exemple, par des entreprises privées quant à l'attractivité des consortia qu'ils proposent. À leur tour ces jugements des acteurs extérieurs au champ scientifique affectent la carrière des chercheurs car la capacité de mener des recherches sur contrat est un indicateur valorisé par les instances d'évaluation (ANR, HCERES, universités autonomes etc.).

Le résultat est que certains chercheurs sont avantagés en raison de leurs thématiques (s'ils sont en adéquation avec les attentes de financeurs) mais aussi en raison des caractéristiques sociologiques qui peuvent les favoriser sur le marché de contrats comme leur genre (Dubois-Shaik, Fusulier, Lits 2019), leur âge ou l'institution à laquelle ils appartiennent (p.ex. les chercheurs appartenant à des institutions prestigieuses et/ou avec beaucoup de moyens d'accompagnement dans leur recherche de contrats par rapports aux autres). Ces inégalités sont renforcées par la poursuite des « stratégies d'excellence » (Padis, 2012), visant à fournir des moyens supplémentaires aux acteurs individuels et collectifs (chercheurs, laboratoires, universités) qui dominent déjà les classements compétitifs (Aust, Gozlan, 2018).

Les tendances précédemment mentionnées n'ont pas le même impact sur toutes les institutions ou organismes de la recherche publique. Néanmoins, elles constituent le cadre actuel de leur fonctionnement. N'ayant pas la capacité d'influer sur ces macroévolutions qui ne me satisfont pas, j'ai choisi d'adopter une tactique individuelle et de participer à des stratégies collectives afin d'en réduire l'impact négatif. La tactique individuelle consiste à participer aux appels d'offre et à bénéficier de la recherche sur contrat tout en essayant de limiter tant que soit peu les effets pervers. Ceci en contournant dans la mesure du possible les contraintes et exigences bureaucratiques; en privilégiant le collectif au détriment de l'individuel dans la prise de décision; en protégeant les collègues jeunes ou précaires des pressions exercés par les donneurs d'ordre; en mutualisant le plus possible les budgets obtenus. Au niveau collectif, par mon engagement syndical et politique, je participe à des actions et des initiatives dans le but de contrer la précarité à l'université et ailleurs.

Chapitre 5: un positionnement théorique et méthodologique original

Depuis mes débuts dans le métier d'enseignant-chercheur en tant que doctorant et moniteur de l'enseignement supérieur en 2001, j'ai pu progressivement et à travers mes différentes expériences professionnelles me forger un positionnement propre. Ce positionnement est caractérisé par une combinaison particulière d'influences théoriques et de méthodes de recherche mises en œuvre, respectivement l'économie politique de la communication et le pluralisme méthodologique, ainsi que par un terrain d'étude spécifique, ce que j'appelle *l'espace public numérique*. C'est cet attelage particulier, que je considère comme étant original, que j'essaierai d'esquisser dans ce chapitre.

La socio-économie politique de l'espace public numérique

S'il fallait résumer mon travail en englobant l'ensemble de mes objets de recherche, mon approche théorique et ma démarche méthodologique je dirais qu'il s'agit d'une socio-économie politique de l'espace public numérique. Mon objectif est d'identifier et d'analyser les mécanismes sociaux, économiques, politiques et technologiques qui sont à l'origine de l'inégale distribution des ressources communicationnelles dans les arènes publiques de l'internet ainsi que les rapports d'interdépendance et de pouvoir entre les différents acteurs et groupes qui y sont présents. Ces ressources sont la parole publique, la visibilité des idées et des personnes, l'influence dans la formation de l'opinion publique et des représentations sociales, la capacité à imposer son agenda politique et à définir le cadrage des faits politiques etc.

La focalisation sur la composante *numérique* de l'espace public, constituée des services et outils qui permettent la communication et la diffusion de l'information en ligne, ne signifie aucunement que ce dernier se limite aux arènes de l'internet. Au contraire, la sphère publique contemporaine, à la fois fragmentée et globale, est constituée d'une multitude d'espaces enchevêtrés et connectés au premier rang desquels se trouvent les médias traditionnels (presse, audiovisuel etc.) et les espaces physiques de sociabilité politique (institutions, réunions, assemblées, manifestations etc.). De ce point de vue l'adjectif « numérique » accolé au terme « espace public » constitue une forme de qualification théorique qui ne correspond pas à une réalité empirique.

Néanmoins, je considère que cette distinction conceptuelle entre espace public « traditionnel » et *espace* public numérique est utile car elle a le mérite de reconnaitre que depuis plusieurs années les dispositifs de

communication en ligne (médias et réseaux socio-numériques, forums en ligne divers) occupent une place centrale dans les débats publics (Tufekci, 2017). Il s'agit également de prendre acte du fait que l'internet constitue aujourd'hui l'arène centrale où se joue principalement la lutte pour la hiérarchisation et le cadrage des faits politiques et que cette lutte implique fortement des logiques sociotechniques qui sont propres au numérique.

L'analyse critique de cette partie majeure de la sphère publique médiée passe par l'étude des journalistes du web, des organisations médiatiques mais également des intermédiaires techniques, des acteurs politiques (partis, mouvements etc.) et des citoyens quand ils s'expriment publiquement en ligne. Elle implique également un intérêt particulier pour les mécanismes technologiques (algorithmes, plateformes, interfaces, réseaux etc.) qui constituent la base matérielle de la diffusion d'idées et de contenus en ligne.

D'un point de vue théorique, mon approche consiste en une analyse matérialiste des phénomènes communicationnels (de la Haye, 1984). Elle se fonde sur l'économie politique de la communication, une école de pensée qui, en prolongeant le projet de l'École de Francfort, vise à analyser de manière critique les rapports entre économie, communication et culture (Golding, Murdock, 1991). D'un côté, ce qui différencie l'économie politique d'une simple analyse économique des phénomènes de communication est à la fois sa dimension normative et critique (évaluer le fonctionnement de la société à l'aune de ce qui est considéré comme souhaitable sur la base des valeurs comme la démocratie et la justice sociale) et son souci permanent de prendre en compte le contexte historique, politique et social dans lesquels ces phénomènes se déroulent (Mosco, 2009). De l'autre côté, ce qui différencie l'économie politique de la communication de la critique de la culture de masse telle qu'elle a été formulée par l'Ecole de Francfort, notamment dans l'ouvrage fondateur d'Adorno et de Horkheimer (1947), est à mon sens l'importance accordée à la compréhension détaillée du fonctionnement matériel des industries culturelles comme mécanismes d'accumulation capitaliste et de domination idéologique mais aussi comme lieux de lutte symbolique, qui peuvent potentiellement contribuer à l'émancipation politique.

L'économie politique de la communication se focalise ainsi sur l'analyse des phénomènes communicationnels en contexte capitaliste. Dans ce contexte, les rapports de production capitalistes constituent un facteur déterminant les conditions dans lesquels se déroulent les phénomènes sociaux. Ainsi, on s'intéresse davantage aux acteurs qui définissent le périmètre et la nature de l'offre de biens et de services de communication comme les grandes entreprises du secteur et les régulateurs car on considère

que, au sein des structures de pouvoir qui découlent des rapports de production, ils bénéficient des rapports de force favorables.

Mais les stratégies des capitalistes et les politiques étatiques ne sont pas les uniques déterminants des phénomènes communicationnels. Ainsi, depuis au moins les années 80, l'économie politique de la communication est marquée par la volonté de dépasser une lecture des phénomènes sociaux qui peut parfois paraître économiciste ou déterministe. Cette volonté s'est matérialisée par une évolution épistémologique et ontologique vers des logiques de processus évolutifs et dynamiques impliquant un ensemble d'influences mutuelles entre les acteurs sociaux, leurs pratiques et les structures économiques et sociales (Carbasse, 2019).

Dès lors l'économie politique de la communication se conçoit davantage comme un structuralisme « souple » dans lequel les logiques sociopolitiques et économiques fondamentales (accumulation du capital, inégalités sociales, idéologie hégémonique) définissent un cadre imposé et contraignant, mais évolutif au gré des interactions entre acteurs et groupes sociaux qui disposent d'un certain degré d'autonomie. Au niveau empirique cette conception implique un élargissement du spectre de l'observation au-delà du niveau économique et politique des macrostructures que sont les grandes entreprises, les États et les organisations internationales vers le niveau sociologique des groupes et des individus qui composent ces organisations. Cet élargissement comprend également une multitude d'entités de taille et de nature diverse comme les associations, les organisations politiques, les PME-TPE, les ONG, les groupements d'intérêts, les communautés en ligne, les producteurs de contenu amateurs, les militants et activistes etc.

C'est le sens de la théorie des industries culturelles qui, comme je l'ai expliqué précédemment, constitue mon inspiration originelle : « Dans le cadre des industries culturelles contrairement à une théorisation monolithique de l'industrie culturelle, les industries culturelles et médiatiques sont volontairement pensées au pluriel. On s'attache à y décrire les différentes modalités de production et de diffusion au sein de chaque filière (...) Nous souhaiterions ici insister sur ce dernier point, souvent oublié ou minoré : les caractéristiques sociales et économiques identifiées au sein d'une filière sont liées au type de biens qui y est produit » (Rebillard, Smyrnaios, 2019, p. 254).

Ma propre démarche s'inscrit dans cette lignée des travaux en économie politique dans la mesure où elle consiste en une étude des conditions matérielles de production des biens symboliques qui va de pair avec

une prise en compte des rapports sociaux permettant de comprendre le comportement des agents sociaux et leur manière d'interpréter et de s'approprier ces biens, mais aussi la nature et le contenu de ces derniers. Effectivement, je crois qu'il est impératif de prendre systématiquement et conjointement en compte l'économie des organisations, la sociologie des acteurs (profanes et experts) et de leurs usages ainsi que le type de support utilisé et le discours produit en lien avec sa fonction politique (Jeanne-Perrier, 2013).

Tel est le sens de la *socio-économie politique de l'espace public numérique* : opérer une analyse critique de l'économie politique de la production des biens symboliques circulant dans les arènes publiques de l'internet qui ont une fonction politique explicite, c'est à dire qui visent à façonner une représentation particulière du monde et la diffuser le plus possible de manière à servir les intérêts des acteurs qui la portent. C'est justement ce que permet le cadre interdisciplinaire des Sciences de l'information et de la communication. Ces arènes sont constituées par des espaces publics appartenant aux médias traditionnels, aux plateformes oligopolistiques de l'internet mais aussi à une pléthore de structures et de groupements divers.

Un éclectisme méthodologique assumé

Ce positionnement théorique implique la mise en œuvre d'un large éventail de méthodes de recherche articulé sur trois niveaux : économique/technologique, sociologique et discursif. En effet, pour saisir à la fois les caractéristiques socio-économiques et technologiques des biens symboliques circulant en ligne, mais aussi pour analyser leur contenu ainsi que la sociologie de leurs producteurs et usagers, afin d'en déceler les enjeux politiques, il est impératif de multiplier les angles (Lafon, 2017).

En ce qui me concerne je tente de combiner une approche classique en économie politique de la communication, consistant en une analyse des stratégies des acteurs dans leur contexte historique (étude de la littérature grise, analyse du discours public des firmes et de leurs données économiques, entretiens avec les dirigeants, veille sur leur actualité), avec des recherches de nature sociologique et des analyses de contenu à la fois à un niveau micro (par entretiens, observations *in situ*, analyse de contenu qualitative et analyse sémio-pragmatique des dispositifs) et à un niveau méso/macro (études statistiques, analyse de grandes quantités de données récoltées en ligne).

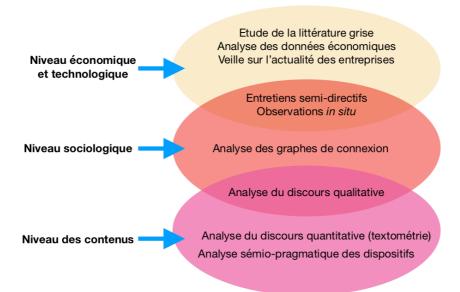


Schéma 1 : une présentation à trois niveaux des méthodes de recherches mobilisées dans le cadre de mes travaux en socio-économie politique de l'espace public numérique

Mon ouvrage Les GAFAM contre l'internet. Une économie politique du numérique, présenté en vue de l'obtention d'une HDR, est de ce point de vue emblématique d'une approche classique en économie politique de la communication. Mon objectif est d'y décrire le processus historique qui a conduit à la marchandisation accélérée de l'internet et qui a permis la constitution d'un puissant oligopole par un petit nombre de firmes transnationales qui contrôlent l'essentiel des services et des contenus disponibles en ligne. Après une présentation de ce processus je m'attache à analyser les modèles économiques de ces entreprises, en grande partie financées par la publicité, et des enjeux qui en découlent.

Je me penche également sur leurs stratégies industrielles dans un marché caractérisé par une structure oligopolistique. Je décris les stratégies de diversification horizontale et d'intégration verticale des GAFAM pour maîtriser les deux fonctions principales de l'internet, à savoir l'accès au contenu et la communication interpersonnelle, par le biais de la fonction d'infomédiation. L'emprise de l'industrie de l'internet sur les médias d'information à travers la fonction d'infomédiation est un thème que j'ai longuement développé dans différents travaux notamment en collaboration avec Franck Rebillard (Smyrnaios, Rebillard, 2019, Rebillard, Smyrnaios, 2010, Smyrnaios, Rebillard, 2009). Dans un article récent, co-écrit avec ce collègue, nous enrichissons notre approche d'économie politique avec une analyse sémio-pragmatique des interfaces des services d'actualité sur support mobile, ce qui nous permet de mettre en évidence un phénomène de dilution éditoriale se traduisant respectivement par une intervention grandissante et uniformisante des infomédiaires vis-à-vis des choix éditoriaux des entreprises médiatiques et par un effacement progressif de l'énonciation médiatique au profit de sa prise en charge par l'infomédiaire (Rebillard, Smyrnaios, 2019).

Pour revenir à mon ouvrage d'économie politique du numérique, celui-ci est traversé par l'idée des rapports de pouvoir asymétriques qui caractérisent les sociétés en capitalisme avancé, mettant aux prises des firmes oligopolistiques, transnationales et hyperpuissantes comme Google, Facebook ou Amazon, des États aux moyens de régulation diminués et des utilisateurs individuels qui subissent les stratégies mises en œuvre par les deux premiers. De ce point de vue, je fais mienne la mission qu'attribue Fabien Granjon à la sociologie critique, à savoir « dévoiler les ressorts de la domination, les rendre intelligibles, mais aussi irrecevables, c'est-à-dire dénoncer un certain ordre social pour s'en émanciper » (2012, p. 77).

Mais, dans le même temps, j'ai conscience de la complexité des rapports que les personnes et les groupes sociaux entretiennent avec les technologies numériques et de leur capacité à élaborer des tactiques individuelles et collectives d'appropriation créative et même subversive de ces technologies. Ainsi, j'intègre dans mon analyse des éléments empiriques portant sur la sociologie des usages qui montrent les pratiques de résistance et de contournement mis en œuvre par les utilisateurs des GAFAM comme le blocage de la publicité ou l'utilisation politique des réseaux socio-numériques marchands à des fins contre-hégémoniques. Ce qui me permet d'éviter l'écueil d'une critique « paternaliste » des internautes qui leur assigne d'emblée un rôle passif, dénoncée à juste titre par Dominique Cardon (Cardon, Casilli, 2015).

L'article coécrit avec Emmanuel Marty sur la modération des commentaires par les sites d'information français est un exemple qui illustre ma volonté de ne pas me cantonner au niveau macro mais de compléter mon analyse par un travail d'enquête sociologique fin et par une analyse de discours qualitative et quantitative (Smyrnaios, Marty, 2017)*.

En effet, dans cette recherche après avoir situé la modération de commentaires dans le contexte plus large de l'industrie de l'information en ligne, dont elle constitue une filière de sous-traitance, nous nous intéressons à la fois aux profils sociologiques et aux conditions de travail des modérateurs eux-mêmes à travers des entretiens semi-directifs longs et des observations de nature ethnographique dans leur lieu de travail. Par ce biais, nous mettons en rapport leurs trajectoires personnelles et professionnelles (niveau d'études, origines sociales et culturelles, situation familiale, représentations sociales etc.) avec les contraintes imposées par le métier de modérateur tel qu'il s'exerce dans l'entreprise que nous avons étudiée (horaires contraignants, lieu de travail organisé en *open space*, salaires bas, faible reconnaissance

symbolique, coût psychologique élevé en raison de la confrontation avec des commentaires haineux et violents à longueur de journée, intensité informationnelle et attentionnelle du travail).

Cette analyse sociologique nous permet de mettre en évidence l'impact du productivisme qui régit cette activité en France, en raison notamment de la concurrence subie par des entreprises qui sous-traitent la modération dans des pays à bas coût (Maroc, Madagascar etc.). Nous articulons ainsi la sociologie des acteurs du champ journalistique avec l'économie politique des médias, une approche qui caractérise nombre de mes travaux comme expliqué précédemment (Smyrnaios, Chauvet, Marty, 2019, Bousquet, Smyrnaios, Marty, 2015, Smyrnaios 2013, Damian-Gaillard, Rebillard, Smyrnaios, 2009). En complément, nous opérons une analyse du contenu des commentaires modérés à la fois qualitative et quantitative (en partie effectuée avec le logiciel Iramuteq) qui révèle en creux les logiques présidant aux choix des modérateurs mais aussi le discours des commentateurs les plus fréquents dans le contexte des attentats de novembre 2015.

En adéquation parfaite avec une socio-économie politique de l'espace public numérique, notre analyse met en évidence l'articulation d'au moins cinq logiques à l'œuvre dans la modération de commentaires : le contexte politique dans lequel se produisent les commentaires ; le cadre juridique autour de la liberté d'expression et de la responsabilité légale des éditeurs ; les subjectivités psycho-sociales des modérateurs ; les stratégies éditoriales et marketing de ces mêmes éditeurs ; les stratégies économiques des fournisseurs de services de modération et leur traduction dans les dispositifs techniques et dans le management.

Cependant, si la sociologie qualitative auprès d'un terrain circonscrit est centrale dans mon approche, certains phénomènes communicationnels qui se déroulent dans l'espace public numérique à une échelle de masse nécessitent d'élargir la focale afin d'en avoir une vision globale permettant d'en saisir les enjeux. Il en va ainsi de l'utilisation politique des réseaux socio-numériques afin d'exprimer des opinions et de formuler des discours sur des événements d'actualité, ce qui constitue l'un de mes principaux objets de recherche (Bousquet, Marty, Smyrnaios, 2019, Ratinaud et al., 2019, Ratinaud, Smyrnaios, 2016, Smyrnaios, Ratinaud, 2014, Smyrnaios, Rieder, 2013).

L'article co-écrit avec Pierre Ratinaud, maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'université Toulouse 2, sur les réactions sur Twitter après l'attentat contre Charlie Hebdo est à ce titre représentatif d'un autre volet méthodologique que je mets en œuvre (Smyrnaios, Ratinaud, 2017)*. La particularité de

ce type de débat quand il a lieu en ligne, par opposition à d'autres espaces institutionnalisés, est la difficulté à saisir ses limites temporelles, spatiales et sociales. Les controverses politiques émergent souvent de manière soudaine en fonction de l'actualité et leur dynamique et leur étendue sont imprévisibles. Le déroulement des discussions, les discours employés, les relations et les affinités qui s'y développent et les opinions qui s'y expriment dépendent d'une multitude de facteurs qu'il est difficile de prévoir *a priori*. Les controverses politiques qui se déroulent en ligne sont donc loin de présenter les caractéristiques d'un espace public normatif.

C'est la raison pour laquelle, afin de pouvoir saisir cette complexité, nous faisons appel à un appareillage méthodologique particulier permettant de repérer des communautés d'usagers au sein de Twitter – constituées à partir d'interactions en ligne par rapport au sujet qui nous intéresse, en l'occurrence l'attaque contre Charlie Hebdo, – et, en même temps, de mettre en évidence, de manière dynamique, les principales thématiques discursives mobilisées par chacune de ces communautés et leur évolution dans le temps. Ce type de travail implique la mise en œuvre d'une analyse statistique des grandes quantités de texte (Marchand, Ratinaud, 2012) ainsi qu'une analyse des réseaux relationnels, classique en sociologie (Bidart, Degenne et Grossetti, 2011), mais adaptée aux données récoltées en ligne (Bruns, Burgess, 2014).

Pour ce faire, nous utilisons un ensemble de logiciels pour collecter et traiter les données (DMI-TCAT pour la collecte des tweets et des métadonnées relatives, Gephi pour la production du graphe d'interactions, Iramuteq pour l'analyse textométrique du contenu des tweets). Les résultats de notre analyse concernant l'attaque contre Charlie Hebdo contredisent, au moins partiellement, l'idée des réactions qui seraient unanimes sur cet événement On s'aperçoit au contraire que les échanges sur Twitter à ce sujet ont été structurés fortement par une logique d'homophilie politique. Si la condamnation et l'indignation semblent constituer la norme pour la grande majorité des commentaires, il apparaît aussi que le positionnement politique demeure un puissant facteur de différenciation du discours adopté mais aussi des thématiques et des sources privilégiées. Par exemple, les utilisateurs de Twitter proches de l'extrême droite déploient, à l'occasion de cet attentat sanglant, un discours politique d'opposition au gouvernement et à l'unanimisme jugé factice.

Les risques et limites du pluralisme méthodologique

Cet éclectisme méthodologique me sert donc à éclairer les nombreuses facettes des phénomènes communicationnels que j'étudie et ceci à des échelles différentes : stratégies économiques, caractéristiques sociologiques, pratiques professionnelles et profanes, contenu discursif et forme de supports. Evidemment, ce choix épistémologique comporte des limites, voire des risques.

La première limite est le fait qu'il est impossible d'appliquer systématiquement l'intégralité de cette grille méthodologique à l'ensemble des objets étudiés par manque de temps et de ressources. Néanmoins, même si elles sont souvent partielles, mes recherches permettent d'avoir une vue d'ensemble par effet de recouvrement. Pour reprendre les exemples précédemment cités, si nous n'avons pas pu interroger les stratégies économiques des éditeurs des sites d'information qui sont les donneurs d'ordre dans le processus de sous-traitance des commentaires au moment de cette recherche, nous l'avons fait dans d'autres occasions lors d'enquêtes socioéconomiques portant sur le fonctionnement des rédactions en ligne, ce qui nous permet de placer la modération dans le fonctionnement plus global de la filière de l'information en ligne. De même, si nous n'avons pas enquêté sur le rôle structurant de la plateforme de Twitter dans les modalités de l'expression des réactions exprimées au moment de l'attaque contre Charlie Hebdo, nous avons pu le faire à un niveau plus général dans nos travaux sur l'infomédiation opérée par l'industrie de l'internet quant à la diffusion des contenus d'actualité en ligne. C'est de cette façon que, par touches successives et complémentaires, il est possible d'obtenir progressivement un tableau à la fois complet et cohérent du fonctionnement de l'espace public numérique.

L'emploi de la première personne du pluriel dans les paragraphes précèdents est un choix délibéré qui est lié à une deuxième limite de cet éclectisme méthodologique : l'impossibilité pour un chercheur seul de disposer d'une expertise approfondie dans toutes les méthodes de recherche mentionnées précédemment. En effet, il est à la fois très difficile mais aussi peu souhaitable de vouloir s'approprier des protocoles de recherche tellement éloignés que l'observation ethnographique, l'analyse sémio-pragmatique des dispositifs techniques ou la textométrie. Comment alors résoudre ce problème si on revendique l'utilité d'une pluri-méthodologie ? En ce qui me concerne j'ai opté pour la recherche collective qui permet de combiner les apports des collègues aux compétences complémentaires.

Pour illustrer cette solution, je vais m'appuyer sur l'exemple de la méthode innovante et efficace précédemment mentionnée que nous avons mis en place avec Pierre Ratinaud permettant de repérer des communautés politiques d'usagers au sein de Twitter et de les associer avec les principales thématiques discursives qu'elles mobilisent autour d'un sujet donné. Cette méthode nécessite schématiquement cinq étapes : la collecte de données ; la création algorithmique des communautés d'utilisateurs à partir du nombre de retweets qui les relient entre eux ; la qualification politique des communautés ; l'analyse textométrique et le calcul de l'éventuelle sur- ou sous-représentation des différentes classes de discours obtenus lors de cette dernière parmi les différentes communautés.

Pour la première étape, nous utilisons le logiciel DMI-TCAT créé par Bernhard Rieder au moment de notre collaboration dans le cadre du projet ANR IPRI précédemment mentionné. Pour la deuxième étape, nous mettons en œuvre une visualisation des réseaux sous forme de graphes à laquelle on applique des algorithmes de détection de communautés. On obtient ainsi les principaux groupes d'utilisateurs sur la base du volume des liens qui les unissent. Par la suite, il est nécessaire d'opérer une classification manuelle des communautés ainsi obtenues dans l'éventail politique à partir des comptes les plus cités ¹⁹. Cette étape qualitative, qui ne peut pas être automatisée, mobilise des connaissances empiriques sur les différents acteurs et groupes politiques présents sur Twitter, leur poids, leurs pratiques, leurs principaux protagonistes etc. Enfin, nous opérons une analyse textométrique sur l'ensemble du corpus des tweets afin d'obtenir les principales classes discursives et nous calculons le degré de leur surreprésentation ou sous-représentation au sein des différentes communautés. L'ensemble du processus nous permet de savoir quel groupe dit quoi au sujet de tel ou tel événement, ce qui est fondamental pour comprendre les débats politiques qui se déroulent sur Twitter.

Dans ce type de travail que je mène conjointement avec Pierre Ratinaud, il existe des parts du processus que nous pouvons prendre en charge tous les deux (le choix des sujets traités, la collecte des données, la création des graphes d'interconnexion avec Gephi, l'interprétation des résultats) et d'autres qui constituent l'apanage de l'un ou l'autre (l'analyse textométrique avec Iramuteq et le calcul du degré de présence des classes de discours au sein des communautés d'utilisateurs pour Pierre, la qualification politique des communautés pour ma part). Ainsi, c'est dans le cadre de cette collaboration qui combine des compétences complémentaires qu'advient une méthode inédite produisant à son tour des résultats intéressants.

¹⁹ La pertinence et l'efficacité de cette méthode de qualification manuelle des communautés détectées algorithmiquement a été validée empiriquement par comparaison avec d'autres méthodes. Voir à ce sujet Ratinaud et al., 2019.

Les interactions et échanges permanents que ce type de travail nécessite impliquent de ne pas rester étanche aux questions et problèmes posées par les parties du processus qu'on ne maîtrise pas directement. Au contraire, dans ces situations on s'empreigne mutuellement des apports de l'autre, en tout cas c'est la manière dont j'essaye de pratiquer ce genre de collaboration. Il ne s'agit donc pas simplement de gagner en efficacité en mutualisant les ressources disponibles mais de s'enrichir mutuellement par le dialogue théorique, empirique et épistémologique.

En effet, à mon sens, la complémentarité méthodologique ne suffit pas à elle seule. Elle doit être complétée par une confrontation aux questions théoriques et épistémologiques que soulève la mise en œuvre des méthodes dont je ne dispose pas de la maitrise « technique » mais sur lesquelles je fonde une partie de mes travaux. À titre d'exemple, dans un article collectif récent (Ratinaud et al., 2019), nous avons étayé de manière approfondie l'inscription de la méthode textométrique d'analyse de discours que nous avons mis en œuvre pour analyser un grand corpus de tweets dans le cadre théorique des représentations sociales, auquel je ne suis pas familier.

Ce cadre théorique définit une représentation sociale comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989, p. 36). Les représentations sociales que peut exprimer un discours de type particulier, comme un ensemble de tweets sur un sujet donné, renvoient donc à la définition de réalités communes à des groupes sociaux et s'articulent à la fois aux opinions à un niveau inférieur et aux idéologies à un niveau supérieur dans le sens où les idéologies rendent raison d'une famille de représentations sociales (Flament, Rouquette, 2003).

Or, cette définition particulière de l'idéologie en tant que concept théorique n'est pas commune à l'ensemble des auteurs de la recherche, ni aux coordinateurs du numéro 214-215 de la revue *Réseaux* dans lequel elle a été publiée, ce qui a généré initialement une certaine incompréhension. Il a fallu discuter vivement pour que les uns et les autres fassent un effort d'explication et d'appropriation de ce cadre théorique afin d'apprécier l'apport particulier de son articulation avec la méthode textométrique et aboutir à la publication de cet article qui a été grandement enrichi et amélioré par cette discussion. Ce processus dialectique d'avancement intellectuel est une condition *sine qua non* de l'interdisciplinarité mais aussi du pluralisme méthodologique.

Dans le même ordre d'idées, la méthode textométrique dont il est question plus haut et qui est particulièrement développée au sein du LERASS, notamment à travers l'usage du logiciel Iramuteq développé par Pierre Ratinaud et mis en œuvre sur des nombreux corpus (p.ex. Marchand 2007, Marchand, Ratinaud, 2012), fait l'objet des critiques récurrentes, qui lui reprochent entre autres une forme de réductionnisme et d'empirisme épistémologique radical (Carbou, 2017), auxquelles les auteurs ont répondu également à plusieurs reprises²⁰. Par ailleurs, l'analyse statistique des grandes quantités de textes collectées en ligne est souvent associée à une démarche déductive qui se voit parfois reprocher une faible problématisation en amont (Rieder, Röhle, 2012). Or, dans les travaux auxquels j'ai participé la démarche textométrique est systématiquement soutenue par un cadre méthodologique robuste, ce qui permet une problématisation adéquate, et complétée par des analyses qualitatives plus fines. En effet, pour les praticiens de la textométrie avec qui je collabore il n'est évidemment pas question de réduire l'épaisseur du social uniquement à des analyses statistiques de textes.

Les problèmes que pose l'emploi des méthodes quantitatives à forte composante technique en sciences sociales dépassent largement le seul cas de la textométrie et concernent l'ensemble de méthodes dites digitales (Rogers, 2009). L'un d'entre eux concerne l'opacité des algorithmes au cœur des plateformes qui servent de base pour la collecte de données, mais aussi des certains logiciels mis en œuvre dans l'analyse. À mon sens la seule manière de répondre à ce problème est de reconnaître explicitement les biais éventuels qu'il peut générer car, sinon, il y a un risque de confondre les caractéristiques des médias et celles du phénomène social étudié (Venturini et al., 2018). Par ailleurs, il est impératif de mettre en œuvre dans ses recherches des logiciels libres, dont le code source est publiquement disponible, et ne pas se fier à des solutions marchandes et opaques²¹.

Enfin, un autre problème important est que l'ancrage social des personnes qui s'expriment en ligne demeure en grande partie inconnu. En effet, dans ce type d'enquête font souvent défaut des informations

_

²⁰ En ce qui me concerne, sans maitriser toujours leurs tenants et aboutissants, je considère par principe que ces débats scientifiques, à conditions d'être menés en bonne foi, sont fondamentaux à des fins de clarification et d'avancement de la communauté scientifique non seulement pour ceux qui s'y engagent directement mais également pour ceux qui, comme moi, sont amenés à les suivre par intérêt épistémologique. C'est la raison pour laquelle je suis particulièrement heureux que Pierre Ratinaud et Guillaume Carbou, maître de conférences en Sciences du langage à l'Université de Bordeaux, se rencontrent et discutent régulièrement de leurs approches théoriques et méthodologiques respectives au sein de l'axe Médias et médiation socio-numériques du LERASS dont je suis le co-animateur.

²¹ Iramuteq, Netvizz, DMI-TCAT et Gephi que j'ai mentionné sont des logiciels libres développés par des chercheurs dans un cadre non marchand.

aussi cruciales que le niveau de revenus ou de diplôme, la catégorie sociale, et même l'âge ou le genre de ceux et celles qui prennent la parole en ligne (Parasie, Cointet, 2019). D'où la complémentarité nécessaire avec des méthodes classiques en sciences sociales qui peuvent mieux nous renseigner sur les caractéristiques sociologiques des groupes étudiés. Ces limites et questions importantes sont inhérentes aux méthodes quantitatives qui mobilisent des dispositifs numériques et doivent être interrogées afin d'éviter qu'elles constituent des points aveugles de la recherche.

Chapitre 6: implication institutionnelle, pédagogique et internationale

L'un des intérêts du métier d'enseignant-chercheur – qui constitue en même temps l'une de ses difficultés – est la très grande diversité de tâches que nous sommes amenés à assurer dans notre travail quotidien. Outre l'enseignement, l'institution attend de nous un investissement qui va au-delà de la recherche et qui s'étend à une implication forte dans l'animation de la vie scientifique et dans la gestion politique de l'université, mais aussi dans les tâches administratives et pédagogiques. Par ailleurs, il est attendu que les enseignants-chercheurs participent au rayonnement de la recherche française à l'international. Pour ma part je tente dans la mesure du possible de remplir ces missions. Ce chapitre présentera de manière synthétique mes activités dans les domaines précédemment cités.

Mon implication au sein du LERASS

Comme mentionné précédemment, depuis septembre 2017, je suis co-animateur d'un axe de recherche au sein du LERASS. La création de cet axe est le résultat d'un long processus. Quand j'ai rejoint le LERASS en 2006 j'ai intégré l'équipe Médiapolis fondée dans les années 90 par Robert Boure et co-dirigée avec Marlène Coulomb-Gully, professeure en Sciences de l'information et de la communication à l'université Toulouse 2. Comme son nom l'indique cette équipe a pour vocation de réunir des chercheurs travaillant sur les médias et sur la politique au sens large.

Avec les années, en découvrant le fonctionnement et l'histoire du LERASS à travers les échanges avec les collègues plus anciens, notamment Robert Boure et Jean-Michel Cassagne, maître de conférences en psychologie aujourd'hui retraité, je me suis rendu compte que ce laboratoire était marqué par son long héritage. Le fait constitutif de cet héritage a été la revendication de pouvoir pratiquer de la recherche en SHS au sein d'un Institut Universitaire Technologique. Créé au début des années 80, le LERASS a été l'un des premiers laboratoires de recherche en France à être hébergé au sein d'un IUT. Regroupant l'ensemble des enseignants-chercheurs en SHS de l'IUT A Paul Sabatier, à partir du début des années 90 son organisation interne a été pensée en termes disciplinaires. Il y avait donc historiquement au sein du laboratoire une équipe travaillant sur les médias, Médiapolis, une autre en sciences de l'information, une équipe en psychologie, une équipe en gestion etc.

Ce fonctionnement a perduré avec des adaptations comme la création des nouvelles équipes, la fusion d'autres, et a produit des résultats satisfaisants. Le LERASS est devenu un grand laboratoire regroupant aujourd'hui plus de soixante-dix enseignants-chercheurs en provenance de ses trois universités de tutelle, Toulouse 3, Toulouse 2 et Montpellier 3, et une équipe d'accueil attractive avec plusieurs dizaines de doctorants. Cependant, dans un environnement institutionnel changeant, décrit dans le chapitre 4, l'organisation interne du LERASS se devait d'évoluer.

En effet, l'organisation en équipes disciplinaires rendait peu lisibles les domaines de compétence thématiques du laboratoire pour les nombreuses instances extérieures avec qui nous sommes en rapport (HCERES, ANR, collectivités, monde socio-économique etc.). Ce manque de lisibilité, et de visibilité, rend difficile la recherche de financements sur contrat, indispensables pour le bon fonctionnement du laboratoire dans une période de diminution des crédits récurrents.

Cette difficulté se double du fait que la principale tutelle du LERASS, Toulouse 3, est une université dominée par les sciences de la nature, par l'ingénierie et par la médicine. Les SHS y sont très minoritaires et doivent à tout instant justifier leur existence et faire la preuve de leur « utilité » auprès de la direction de l'université, notamment en apportant leur expertise dans les axes de recherche prioritaires pour Toulouse 3 comme la santé, le numérique et le développement durable. Enfin, après trois décennies, l'évolution des équipes avait déséquilibré la répartition des effectifs en leur sein, avec des équipes devenues pléthoriques et d'autres atrophiques.

L'ensemble de ces facteurs imposait de penser une réorganisation du laboratoire. Ce travail a été entrepris sous l'impulsion du directeur du LERASS Pascal Marchand, professeur en Sciences de l'information et de la communication, lors de son deuxième mandat. Son premier mandat ayant été consacré à la remise en ordre du laboratoire après une période tumultueuse sous la direction précédente. L'équipe autour de Pascal Marchand a initié à partir de 2017 un long chantier portant sur l'évolution du laboratoire. Après avoir défini les objectifs, répondant aux problèmes que j'ai décrit plus haut, plusieurs scénarios ont été évoqués allant du maintien de l'organisation en équipes à leur remplacement par des axes thématiques et en incluant des propositions intermédiaires fondées sur un fonctionnement en parallèle de deux structures.

Des nombreuses réunions sur le sujet se sont étalées sur une période de plus de deux ans. Il a fallu penser le changement sans heurter les collègues qui n'y étaient pas favorables *a priori*, trancher des questions compliquées autour de la répartition du financement, définir les modalités politiques de gestion de la nouvelle organisation, mettre en place un processus de transition, convaincre les instances d'évaluation du bien-fondé de la démarche

etc. Finalement, l'assemblée générale du LERASS a acté en 2019 la fin des équipes à partir de janvier 2021 et le maintien d'une organisation uniquement fondée sur des axes thématiques à partir de la même date.

Au début de ce processus de réorganisation, en septembre 2017, avec d'autres collègues, j'ai proposé de créer un nouvel axe de recherche intitulé initialement *Espaces publics socio-numériques*. Cette proposition a été acceptée par le Conseil du laboratoire et, plus tard, cet axe a été renommé *Médias et médiations socio-numériques* (MSN) afin de mieux refléter les thématiques travaillées par ses membres²². Aujourd'hui l'axe MSN, que je co-anime avec Pierre Ratinaud, regroupe une quinzaine d'enseignants-chercheurs du LERASS, dont un tiers de doctorants, et organise régulièrement des évènements scientifiques (séminaires, journées d'étude et un colloque international à ce jour).

Il s'appuie également sur des collaborations avec d'autres structures du site toulousain comme le LabEx Structuration des Mondes Sociaux (SMS), notamment l'opération « Mondes numérisés », et travaille conjointement avec l'Observatoire des pratiques socio-numériques (OPSN.fr), une plateforme en ligne qui contribue à la visibilité de la recherche sur le numérique dans l'Université de Toulouse dont j'assure la gestion. Ci-dessous le texte qui synthétise à la fois les thèmes de recherche et les objectifs de l'axe MSN ²³:

Depuis une dizaine d'années nous observons la montée en puissance des technologies numériques en réseau qui peuplent notre quotidien : sociabilité ordinaire, travail, divertissement, éducation ; l'ensemble de nos activités impliquant une action communicationnelle — c'est à dire la quasi-totalité de notre vie sociale — est peu à peu colonisé par des dispositifs numériques. Appareils, réseaux et services en ligne deviennent ainsi les adjuvants utiles mais aussi envahissants de notre vie personnelle et professionnelle ainsi que de notre expression publique.

Les prendre en considération apparaît comme une nécessité. Pour autant, on ne saurait isoler et encore moins essentialiser des activités purement numériques, puisque le numérique doit être pensé et conçu comme un équipement de l'activité et non comme son déterminant. Dès lors, l'étude du numérique appelle à saisir simultanément ce qui se passe en ligne comme hors ligne et de resituer cette transformation dans une perspective diachronique qui prend en compte les processus historiques,

²² Les autres axes du LERASS sont Développement durable, Genre, Patrimoines et médiations, Usages sociaux du langage verbal et Santé.

²³ Ce texte est publié dans la page dédiée à l'axe MSN sur le site du LERASS https://www.lerass.com/axe-medias-et-mediations-socionumeriques/

sociaux, politiques, techniques et économiques à l'œuvre. Il faut alors parler de médias et de médiations socio-numériques.

Sous l'effet des transformations des usages du numérique, l'espace médiatique se fragmente et se diversifie permettant une multitude d'expressions, expertes et profanes. Les journalistes, les politiques, les institutions, les entreprises et les simples citoyens investissent désormais massivement des espaces numériques plus ou moins publics. En s'appropriant les outils de communication en ligne, ils y expriment des opinions, des discours et des idées qui portent des représentations particulières et véhiculent, parfois, des visées stratégiques.

Mais les conséquences de cet investissement sont contrastées. Si un bouleversement majeur de l'espace public médiatique et politique traditionnel est effectivement à l'œuvre, sa portée et sa signification restent encore à mesurer et à évaluer précisément. En effet, loin de produire des résultats univoques et facilement prédictibles, l'appropriation des médias socio-numériques par les acteurs sociaux, politiques et économiques révèle des problématiques nouvelles et actualise des interrogations plus anciennes quant au fonctionnement proprement politique de nos sociétés.

Ce sont ces interrogations et ces problématiques qui font l'objet d'étude de l'axe Médias et Médiations Socio-Numériques au sein du LERASS. A titre indicatif voici quatre pistes de recherche qui sont d'ores et déjà engagées au sein de l'axe :

- Comment fonctionnent les médias numériques ? (pratiques journalistiques, modèles économiques, type de contenus produits, usages du public)
- Quels usages publics des réseaux socio-numériques ? (types de discours produits, circulation et structuration des échanges, innovations d'usage)
- Comment et pourquoi les mouvements sociaux, les acteurs politiques et les citoyens s'approprient les outils numériques ? (pratiques politiques en ligne, information alternative et militante, communication publique)
- En quoi et comment les dispositifs socio-techniques informent et transforment l'espace social (conditions de conception, de production, de réception et d'usage des dispositifs)?

Mon rôle au sein de cet axe consiste à animer les réunions et les séminaires, à participer aux différents groupes de travail du LERASS, à rédiger des comptes rendus, à diffuser des informations et à mettre en place des synergies de recherche parmi les collègues qui participent à l'axe de manière à répondre collectivement à des appels d'offre et à des propositions de collaboration. J'ai également participé avec Pierre Ratinaud au titre de l'axe MSN à la rédaction du projet du LERASS pour le prochain contrat quinquennal.

Par ailleurs, j'assure la liaison avec l'opération « Mondes numérisés » du LabEx SMS que je co-anime avec des collègues de l'Université Toulouse 2 et je participe à la définition du programme du séminaire Pragmatic²⁴, organisé par des sociologues qui travaillent sur le numérique au sein de l'Université Toulouse 2. Ainsi, pour l'année 2019-2020 l'axe MSN du LERASS a pris en charge l'organisation de deux séances sur les sept programmées par le séminaire Pragmatic. Le programme de l'axe s'est complété par une journée d'étude et quatre séances de travail réservées à ses membres.

Outre ces activités, la pertinence de l'axe MSN a été démontrée notamment par le succès d'un certain nombre d'initiatives que nous avons entrepris en son sein. Parmi elles, la plus significative à ce jour a été la production de cinq rapports sur le mouvement des Gilets jaunes qui ont attiré une attention très grande de la part des universitaires mais aussi des journalistes au niveau national²⁵.

Ces travaux originaux ont justement démontré l'intérêt de faire travailler ensemble des collègues aux compétences complémentaires, combinant notamment des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives/numériques, afin d'examiner de manière critique le contenu et les dynamiques de la répartition des ressources symboliques dans l'espace public numérique, dans la lignée du positionnement théorique et méthodologique que j'ai explicité dans le chapitre précèdent.

De par leur grande visibilité, ces travaux sur les Gilets jaunes ont également eu un effet de « légitimation » du LERASS au sein de sa principale université de tutelle et au sein de la communauté scientifique en général, mais aussi de l'axe MSN au sein du LERASS. En effet, la couverture médiatique très forte dont ont bénéficié ces travaux a attiré l'attention de notre université de tutelle dont la présidence a, semble-t-il, fini par comprendre « à

²⁴ https://sms.univ-tlse2.fr/pragmatic/

²⁵ Les cinq rapports sur les Gilets jaunes sont disponibles sur le site du LERASS https://www.lerass.com/opsn/

quoi on sert » ²⁶. Par ailleurs, le LERASS a reçu une multitude de sollicitations de nature scientifique (appels à projet, journées d'études, conférences) ce qui montre que son expertise dans l'analyse de grandes quantités de données issues de l'internet est désormais reconnue à l'échelle nationale – et donc parisienne –, voire internationale.

Implication institutionnelle au sein de l'Université Toulouse 3

En complément de ma fonction d'animateur de l'axe MSN du LERASS, je participe également à des instances collectives au sein de l'IUT A de Toulouse et de l'Université Toulouse 3 en rapport avec la recherche. En tant que membre de droit de la Commission de recherche du site universitaire de Castres, je participe aux réunions qui définissent la stratégie de recherche sur le site : avis sur l'attribution de bourses doctorales de la région Occitanie, définition des profils des postes, communication auprès des collectivités locales et le tissu socioéconomique.

Cette expérience est très enrichissante mais aussi éclairante car elle permet d'apercevoir les tensions qui existent entre les contraintes de la recherche sur le terrain local (faibles effectifs, difficulté d'attirer et d'impliquer des collègues dans les sites dits « délocalisés » comme à Castres) et les injonctions de la direction de l'IUT A qui souhaite développer la recherche sur ces lieux de manière à justifier le maintien du soutien financier et politique de la part des collectivités.

En tant que membre élu d'ActiHS, le comité de recherche en sciences humaines et sociales de l'Université Toulouse 3, depuis 2011 (deux mandats) je participe aux réunions qui coordonnent les actions de quatre laboratoires de SHS présents au sein de l'Université Toulouse 3. Dans le cadre des réunions de ce comité sont définis les priorités en SHS à négocier avec les instances universitaires (création et profils de postes, répartition des budgets, définition des axes prioritaires de recherche). Au sein de cette instance la difficulté principale consiste à mobiliser les quatre laboratoires en SHS de notre université de manière à peser au maximum dans les processus de décision qui paraissent parfois opaques et confus mais qui peuvent avoir un impact considérable sur nos conditions de travail.

Enfin, entre 2015 et 2019, j'ai été membre élu du Conseil de l'IUT A et membre des commissions Budget et Services numériques. À ce titre j'ai participé aux travaux et réunions qui ont pour objet la définition de la

_

²⁶ La question de savoir « à quoi servent » les SHS dans une « université des sciences » a été posée directement et de manière répétée au sein des instances de Toulouse 3.

stratégie de l'IUT au niveau de la gestion financière, de la masse salariale, des évolutions pédagogiques, de la gestion des carrières etc. Élu sur une liste syndicale (Snesup), pendant mon mandat de conseiller j'ai été particulièrement sensible aux questions qui sont liées à la gestion du personnel et à la sauvegarde du service public de l'enseignement supérieur.

Activités de recherche à l'international

De par mon histoire personnelle et mon expérience passée j'ai toujours eu une activité de recherche et d'enseignement à l'international relativement intense. En tant qu'immigré grec, avec une bonne connaissance de la langue anglaise et ayant évolué dans un environnement très international en tant qu'étudiant et doctorant comme décrit dans le chapitre 2, j'ai très vite développé des rapports de travail mais aussi personnels avec des collègues étrangers.

À titre d'exemple, ma première expérience d'un événement scientifique international date de septembre 2002 et ma participation, financée par le GRESEC, à une *summer school* doctorale européenne organisée par l'Université de Westminster à Londres. Les rencontres faites à cette époque m'accompagnent toujours : j'ai ainsi pu être invité en 2016 à l'université Kadir Has d'Istanbul par un collègue, Leonidas Vatikiotis, que j'avais rencontré à Londres en 2002. Même chose pour Nico Carpentier, l'un des fondateurs de l'European Communication Research and Education Association (ECREA), en poste actuellement à l'Université d'Uppsala en Suède, que j'avais rencontré à la même occasion et avec qui j'entretiens toujours des bons rapports.

Depuis cette première expérience à l'international, j'ai eu l'occasion de participer à une trentaine de conférences à l'étranger et à plusieurs colloques internationaux qui se sont déroulés en France. Grâce aux contacts établis lors de ces participations, j'ai pu m'insérer dans des réseaux de recherche internationaux qui m'ont permis de multiplier les productions scientifiques en anglais. À ce jour, j'ai publié sept articles en anglais dans des revues à comité de lecture et deux chapitres dans des ouvrages scientifiques (plus deux chapitres en cours de publication). J'ai aussi publié trois chapitres d'ouvrages scientifiques en grec. Cette insertion scientifique à l'international m'a aussi permis de de publier ma monographie, initialement éditée par l'INA, en anglais et en grec respectivement aux éditions Emerald (Bingley) et Metamesonykties (Athènes).

Mes activités à l'international incluent également des expertises pour des organismes de recherche internationaux dans le cadre d'appels à candidature postdoctoraux ou de recherche ; l'évaluation d'articles pour des nombreuses revues scientifiques étrangères ; la participation à des comités d'organisation et/ou scientifiques pour des colloques tenus hors de France ; la participation à des réseaux de recherche internationaux ; la participation à des jurys de thèse à l'étranger ; la participation à des comités de sélection pour le recrutement et la promotion d'enseignants-chercheurs à l'étranger.

Je suis également chercheur associé à deux laboratoires étrangers, le Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS) à l'UQAM et l'Advanced Media Institute à l'Open University of Cyprus. Ces deux associations me permettent de collaborer régulièrement avec des collègues québécois et chypriotes et de participer à leurs activités scientifiques. Enfin, je suis membre du comité scientifique de deux revues internationales, *Sur le journalisme*, qui publie des articles en français, anglais, espagnol et portugais, et *Digital Journalism* édité par Taylor & Francis. Mon travail consiste à évaluer des articles et des propositions de numéros spéciaux et de discuter avec les autres membres des comités l'orientation générale des deux revues en question.

Activités d'enseignement et d'encadrement doctoral à l'international

Mon intérêt pour l'international ne se limite pas à la recherche mais porte aussi sur l'enseignement et l'encadrement doctoral. Pendant mon mandat de responsable des relations internationales du département MMI de Castres j'ai participé régulièrement à la Commission des relations internationales de l'IUT dans laquelle est discutée et définie la stratégie de l'établissement en matière des relations internationales comme la signature d'accords Erasmus, la mise en place de partenariats avec des entreprises à l'étranger afin que les étudiants de l'IUT puissent y effectuer des stages, la recherche de financements et de bourses, la mise en place de formations de langue et de culture étrangère, la définition des quotas d'accueil d'étudiants étrangers dans le cadre d'accord bilatéraux etc.

Dans le cadre de cette fonction j'ai effectué des déplacements à l'étranger afin de suivre des étudiants et j'ai été à l'initiative de la signature de plusieurs accords Erasmus dans le domaine de la communication et du journalisme entre l'Université Toulouse 3 et des institutions partenaires (Université Aristote de Thessalonique, Université Panteion d'Athènes, Université Technologique de Chypre, Université Kadir Has

-

²⁷ Pour une présentation complète de ces activités voir CV détaillé.

d'Istanbul). Ces accords ont permis des échanges d'enseignants et d'étudiants et ont contribué à créer des liens pérennes à l'international. J'ai moi-même pu assurer des enseignements *via* ces accords en Grèce, en Turquie et à Chypre. J'ai également eu l'occasion de dispenser des cours magistraux à la Higher School of Economics de Moscou en 2019 et 2020 (à venir), sur invitation hors cadre Erasmus.

L'ensemble de ces contacts m'a permis d'être sollicité régulièrement pour participer à des réponses collectives à des appels d'offre internationaux. Ainsi, en 2018, avec une équipe d'une dizaine de collègues en provenance de cinq universités européennes (Dublin College University, Université d'Amsterdam, Université de Navarra, Université Aristote de Thessalonique, Université Toulouse 3) et trois partenaires (BBC, Samsa, European Journalism Center), nous avons obtenu un financement à hauteur de 3,9 millions d'euros dans le cadre d'un appel à projet H2020 Marie-Sklodowska-Curie European Training Network. Pour ce projet dénommé JOLT²⁸ d'une durée de quatre ans nous avons recruté quinze doctorants, dont quatre au sein du LERASS, dans l'objectif de mettre en œuvre une approche globale, rigoureuse et innovante en matière de recherche en journalisme numérique.

Mon rôle au sein de ce projet se décompose ainsi : *Scientist-in-charge* pour la France, c'est-à-dire responsable au sein de l'Université Toulouse 3 de la gestion d'un budget de l'ordre de 780 000 euros incluant les salaires de quatre doctorants recrutés au sein du LERASS dont je suis le co-directeur avec Franck Bousquet²⁹ ; membre du comité de thèse de deux autres doctorants du projet ; *Work Package Leader*, c'est-à-dire responsable d'axe du projet coordonnant quatre doctorants dans trois pays, sur la thématique des mutations économiques et organisationnelles des médias numériques.

Dans le cadre de ces fonctions, outre le recrutement et la direction des quatre doctorants du LERASS, je dois participer à des réunions régulières avec les autres membres et les représentants de l'Union européenne, coordonner l'avancement des quatre doctorants qui participent au *Work Package* dont j'assure la charge, m'assurer que les rendus intermédiaires sont rédigés et envoyés à temps aux services de la Commission, participer aux séminaires organisés dans le cadre du projet et préparer une école d'été pour les doctorants qui aura lieu à Toulouse en 2021.

28 http://joltetn.eu/

²⁹ Thèses en cours financées dans le cadre du projet européen JOLT: Sophie Chauvet, « The challenges of Audience Analytics for journalism », Giuliander Carpes da Silva, « The Impact of Infomediaries on news and journalism », Gabriela Gruszynski Sanseverino, « Politics and Ethics of User Generated Content », Charis Papaevangelou, «The Political Economy of Digital Platforms' Regulation».

Cette expérience est très enrichissante étant donné le caractère international du projet mais aussi vu son contenu scientifique et la qualité des participants. Par ailleurs, elle m'a permis de me familiariser avec les rouages du financement de la recherche à l'échelle européenne. Mon constat est que les opportunités offertes par l'UE pour la recherche sont très importantes en termes de moyens, mais la plupart des dispositifs sont conçus pour les sciences de la nature et de l'ingénierie. Cela complique leur adaptation aux SHS et ceci d'autant plus que les contraintes bureaucratiques des projets européens sont aussi très fortes.

Activités d'enseignement et d'encadrement en France

Trois points principaux caractérisent mon activité d'enseignement dans le cadre de mes fonctions de maître de conférences à l'Université Toulouse 3 : la cohérence thématique ; l'articulation avec mes activités de recherche ; la diversité des publics et des formations auprès desquelles je suis amené à intervenir.

Depuis le début de ma carrière dans l'enseignement supérieur j'ai eu la chance d'effectuer des enseignements en accord avec mes intérêts de recherche et avec mon positionnement épistémologique et théorique qui se situe dans l'articulation entre l'économie politique et la sociologie de la communication et de la culture. Ainsi, les principaux domaines dont j'assure l'enseignement depuis maintenant dix-huit ans sont l'histoire, l'économie et la sociologie des médias (radio, presse, télévision, internet) et des industries culturelles, ainsi que les théories de l'information et de la communication. Le degré d'approfondissement de ces thématiques ainsi que les moyens pédagogiques mis en œuvre sont adaptés en fonction du niveau et des objectifs de chaque formation.

La partie historique de mes cours inclut l'évolution des industries culturelles et des médias depuis l'invention de l'imprimerie au 15ème siècle en Europe jusqu'à l'émergence de nos jours d'un oligopole constitué d'un petit nombre de multinationales de l'internet. J'enseigne les différentes périodes qui caractérisent l'évolution de la presse entre le 18ème et le 20ème siècle (presse d'opinion, presse de masse), l'émergence et la consolidation de l'audiovisuel tout au long du 20ème siècle, le développement des industries culturelles comme celles du cinéma et du disque, ainsi que les différentes étapes d'évolution de l'informatique connectée (Arpanet, Internet, World Wide Web, Internet mobile etc.). Je complète ces éléments historiques avec des explications sur le contexte socioéconomique et politique afin d'illustrer

l'émergence de concepts centraux en Sciences de l'information et de la communication (espace public, propagande, liberté d'expression/censure, réception, usage etc.)

La partie économique de mes cours aborde les caractéristiques économiques des biens culturels (biens d'expérience, droit d'auteur, valorisation aléatoire, systèmes de recommandation, effet de catalogue etc.) et des biens informationnels numériques (biens non rivaux, économie à couts fixes, externalités positives, coûts de transaction). Je développe aussi les aspects liés à la structure des marchés des industries culturelles et des médias, les caractéristiques des firmes du secteur, leurs modèles d'affaires (publicité, abonnement, paiement direct), le rôle de l'État et des régulateurs, les modèles socio-économiques des différentes filières (édition des marchandises culturelles, modèle de flot, de club, courtage informationnel etc.). Ce faisant j'insiste particulièrement sur les contraintes que font peser les modèles d'affaires sur les activités en question et les enjeux politiques qui en découlent (p.ex. le modèle publicitaire de l'internet et l'exploitation industrielle des données personnelles qui en est le résultat).

Enfin, la partie sociologique de mes cours explique la genèse des différents courants de la sociologie de la culture et de la communication (fonctionnalisme, théories de la légitimité et de la dissonance culturelle, sociologie des usages, *cultural studies*) et donne des éléments quantitatifs et qualitatifs, régulièrement mis à jour, sur les pratiques culturelles et informationnelles des différents groupes sociaux en France et à l'international (publics, travailleurs culturels, journalistes etc.). L'articulation de ces trois thématiques constitue le socle de mes enseignements.

La proximité de mes enseignements et de mes travaux de recherche portant sur l'économie politique de l'espace public me permet d'irriguer mes enseignements avec un état de l'art de la recherche internationale sur des thématiques pointues comme les stratégies éditoriales et économiques au sein de l'industrie de la presse et de l'internet, l'utilisation politique des réseaux socio-numériques et les pratiques journalistiques contemporaines.

En effet, malgré le fait que la majorité de mes enseignements a lieu dans le cadre des formations professionnalisantes (DUT et Licence pro), je considère que mon rôle en tant qu'enseignant-chercheur n'est pas simplement de préparer les étudiants à leur insertion dans le monde du travail, mais également d'aiguiser leur esprit critique et de les accompagner dans leur exercice de la citoyenneté. Dès lors le lien entre théorie, recherche empirique et enseignement est indispensable pour ne pas se cantonner à une vision

utilitariste de l'université, dont le rôle serait uniquement de préparer les futurs employés du système productif, mais pour assurer une mission de service public indispensable qui est d'aider nos étudiants à comprendre et à se saisir des enjeux sociaux, politiques, culturels, économiques et techniques de notre époque.

Pour y arriver, face à un public de DUT et de Licence, pro passionné par le numérique, je me saisis de tous les moyens pédagogiques à disposition permettant de susciter l'intérêt des étudiants et de maintenir leur attention. C'est la raison pour laquelle je mobilise des supports et méthodes pédagogiques qui s'inspirent directement de la recherche, comme par exemple la représentation des réseaux socio-numériques comme Twitter sous forme de graphes et l'analyse lexicometrique de grands corpus de texte (articles de presse, tweets, commentaires), nécessitant la maîtrise de logiciels sophistiqués (Gephi, Iramuteq etc.), mais aussi la vidéo (documentaires, reportages, films etc.).

Au-delà des enseignements que j'assure au sein de l'IUT A, je suis également sollicité par nombre de formations sur le site toulousain qui nécessitent des interventions spécialisées en socio-économie des médias, des industries culturelles et de l'internet. Ainsi, j'interviens au sein de quatre Masters Info-Com toulousains : Communication et territoires à l'Université Toulouse 3, Art et communication à l'Université Toulouse 2, Education aux médias et à l'information et Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de Toulouse.

Dans le cadre de ces interventions, je suis amené tous les ans à encadrer des mémoires de recherche au niveau Master 1 et 2 (plus d'une cinquantaine à ce jour). J'aide les étudiants à définir des sujets de recherche, à choisir un cadre théorique et une méthodologie en accord avec leurs problématiques, et je les accompagne dans leurs recherches bibliographiques en prodiguant des conseils quant à l'organisation des recherches de terrain et la rédaction des mémoires

Dans le cadre de mes activités d'enseignant, je suis également amené à encadrer des stages et des projets tutorés au niveau L (DUT MMI, Licence Info-Com, Licence pro) ce qui inclut l'accompagnement et le suivi des élèves, le contact régulier avec les maîtres de stages en entreprise, le conseil dans la définition d'une problématique et dans la rédaction des rapports et des mémoires de stage, la participation aux soutenances. J'assure également tous les ans le suivi de plusieurs étudiants en Licence professionnelle dans le cadre de leurs alternances. Il s'agit de s'assurer du bon déroulement de l'apprentissage, du respect du

calendrier et du contenu de la fiche d'engagement des entreprises, de contrôler des obligations légales de la part de l'employeur (conditions de travail, salaire, environnement et organisation de travail, formation) et de la part des alternants (assiduité, respect des consignes), de mesurer le progrès effectué par l'alternant notamment *via* deux visites obligatoires au sein de l'entreprise et la confection d'un rapport intermédiaire à mi-parcours, l'aide à la rédaction du mémoire d'alternance et la participation aux soutenances.

Ces activités, ainsi que ma responsabilité d'une Licence professionnelle m'ont habitué à travailler de concert avec les acteurs socio-économiques de la région et m'ont sensibilisé aux problématiques de la formation tout au long de la vie et de l'insertion professionnelle.

Responsabilités pédagogiques

Au moment de ma nomination en tant que maître de conférences à l'IUT de Castres j'ai assuré la fonction de directeur des études en 2^{ème} année du DUT MMI et ceci pendant trois ans. L'intérêt et la richesse de cette formation est qu'elle combine trois champs disciplinaires : la communication, l'informatique et le multimédia. Cette interdisciplinarité offre un large éventail d'activités et permet de rencontrer des professionnels en provenance d'horizons très variés.

La tâche du directeur des études consiste à assurer le suivi et la coordination pédagogique de la formation, à gérer l'équipe de vacataires, en collaboration avec le chef du département, à collecter les notes et animer les sous-commissions et les jurys de fin d'année, à collaborer avec le responsable des stages et des projets tutorés, à organiser et animer des soutenances. Il faut également gérer des problèmes éventuels de discipline et faire le lien entre l'équipe pédagogique et la médecine universitaire. Au-delà d'une expérience pédagogique très riche, cette fonction a été pour moi très importante pour l'apprentissage du fonctionnement de l'institution universitaire et notamment des particularités règlementaires et pédagogiques des IUT.

En 2015, j'ai pris la responsabilité de la Licence professionnelle du département MMI de Castres (mention Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web), à l'époque dénommée Conception et Intégration des Produits Multimédia (CISPM). Au moment de ma prise de fonction la Licence a reçu un avis négatif de la part du HCERES ce qui a mis en risque son accréditation par l'université. Il a donc fallu élaborer une réponse. En collaboration avec l'équipe pédagogique et en concertation étroite avec les

étudiants, les personnels administratifs et les partenaires du monde professionnel, j'ai élaboré un nouveau positionnement de la Licence, davantage axé sur la communication digitale et le webmarketing que sur le développement informatique, d'où la nouvelle dénomination Communication Digitale & Webmastering (Com2Web)³⁰.

L'équipe pédagogique a ainsi mis en place une nouvelle maquette, conçue sur la base de blocs de compétence, afin de répondre aux attentes des entreprises de notre secteur géographique. La refonte de la Licence a impliqué également la rédaction de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et du formulaire Architecture de l'offre de formation (AOF) de la mention. Elle a également nécessité la mise en place d'une stratégie de communication pour accroître la visibilité de la formation (nouveau site internet, logo, création des supports *print*, animation des profils sur les réseaux socio-numériques, présentation de la formation auprès des publics d'élèves et d'étudiants). Un effort important a été également consenti, en collaboration avec la Mission Formation Continue et Apprentissage (MFCA) de l'Université Toulouse 3 afin de développer l'alternance. Depuis cette refonte le taux de pression (nombre de candidatures/places disponibles), le taux de réussite, le nombre d'alternances et le taux d'insertion professionnelle de la Licence se sont considérablement améliorés.

En tant que responsable d'une Licence professionnelle mon quotidien consiste à m'assurer du bon déroulement pédagogique de la formation et à recruter et gérer une équipe de vacataires professionnels pointus dans leurs domaines respectifs (web marketing, community management, référencement, rédaction de contenu, infographie etc.). Je dois également m'assurer que la professionnalisation ne se fait pas au détriment de la dimension universitaire de la formation, en réservant un volume horaire conséquent aux enseignants-chercheurs, et effectuer le recrutement des étudiants.

La stratégie de recrutement que j'ai défini en lien avec mes collègues est celle de la diversité : tous les ans nous recrutons des étudiants en formation initiale issus des filières comme le DUT et le BTS (communication, graphisme, multimédia, commerce), mais aussi des profils atypiques comme des étudiants disposant des Licences et même des Masters en SHS qui souhaitent se professionnaliser ainsi que des étudiants étrangers. Nous complétons le recrutement avec des étudiants en formation continue (demandeurs d'emploi ou/et en reprise d'études, porteurs de projet de création d'entreprise) et des

_

³⁰ http://www.com2web.iut-tlse3.fr

alternants qui disposent déjà d'un bagage technique leur permettant d'intégrer une entreprise. Cette stratégie exige des ressources importantes en termes d'effort et de temps, car la diversité de profils pose quelques difficultés. Néanmoins, elle est génératrice d'une dynamique collective positive et répond aux besoins particuliers des différents profils d'étudiants.

Une grande partie de mon activité est consacrée à l'alternance : sélection des étudiants et préparation de leurs contrats en collaboration avec les entreprises d'accueil, suivi, résolution des conflits éventuels avec les employeurs, contact avec les groupements professionnels. Cette tâche est parfois complexe mais apporte une certaine satisfaction quand le travail fourni aboutit à une insertion professionnelle efficace. Globalement, la fonction de responsable de formation professionalisante me confronte à des nombreuses difficultés liées à l'évolution de l'enseignement supérieur telle que je l'ai décrite dans le chapitre 4.

La principale difficulté est le manque des moyens et notamment la difficulté à recruter et à maintenir une équipe administrative et pédagogique stable dans le temps long. En effet, mon équipe comprend des personnels aux différents statuts précaires (contractuels, vacataires, ATER etc.) ce qui accélère le taux de roulement et rend les conditions de travail difficiles pour tout le monde, y compris les étudiants. La deuxième difficulté et l'accroissement continu des contraintes administratives qui découle d'une gestion des ressources de plus en plus tendue. Ces contraintes, comme la multiplication de formulaires à compléter, d'évaluations à effectuer, d'échéances pressantes à tenir et de logiciels à mettre en œuvre, accroissent le stress et la quantité de travail exigée par les responsables de formation, sans décharge à la hauteur des exigences. Elle se fait donc souvent au détriment de la qualité des activités de recherche et d'enseignement ou/et de la qualité de sa vie privée.

Enfin, l'autonomie des établissement universitaires et la faiblesse des moyens dont ils bénéficient par rapport aux missions qu'ils doivent assurer les poussent de plus en plus vers la recherche des « ressources propres » découlant des « modèles économiques », autrement dit des sources de financement autres que le budget de l'État. L'une de ces sources importantes est la formation en alternance qui concerne la moitié des effectifs de la Licence dont je m'occupe (sur total de 28 étudiants).

Or, depuis quelques années je constate une pression croissante de la part de la Mission Formation Continue et Apprentissage de l'Université Toulouse 3 pour accroître le nombre de contrats d'alternance, et donc des recettes afférentes. Cette pression a pour conséquence une gestion managériale des formations par des

personnes dont la mission est simplement d'accroître le chiffre d'affaires de l'alternance, parfois sans égard pour les règles du service public, le respect du droit du travail et les usages dans l'enseignement supérieur. Pour ma part j'essaye de questionner ces méthodes de gestion et d'y résister à chaque fois que je le peux, mais c'est une situation qui peut vite devenir usante. Par ailleurs, il me semble qu'elle préfigure un avenir dans lequel les enseignants-chercheurs seront jugés, et donc promus ou recrutés, principalement sur la base de leur « rentabilité », à savoir sur le nombre de contrats de recherche et de « ressources propres » qu'ils peuvent amener à leur établissement. Je pense qu'une telle évolution, qui semble inéluctable, serait néfaste pour la qualité à la fois de l'enseignement supérieur et de la recherche publique.

CONCLUSION

Pour des jugements de valeur fondés sur des faits

Dans ce texte synthétisant mon parcours d'enseignant-chercheur j'ai tenté d'opérer un exercice de réflexivité et d'objectivation des conditions qui m'ont amené à m'intéresser aux médias, à poursuivre des études puis à soutenir une thèse en Sciences de l'information et de la communication et, par la suite, à intégrer l'université française et à y travailler depuis maintenant plus de dix-huit ans.

Tout au long de cet exercice j'ai essayé d'éviter l'écueil d'un récit enchanté et apologétique du « moi » (Lapeyronnie, 2004), en mettant en œuvre l'injonction d'Elias « de prendre mentalement ses distances avec soi et de se percevoir comme un homme parmi d'autres » (1991, p.7). En effet, l'utilité de l'auto-socioanalyse pour un enseignant-chercheur en tant que processus d'objectivation tient au fait qu'elle permet de mettre au jour le point de vue à partir duquel on examine le monde et de situer nos appétences, activités et trajectoires scientifiques individuelles en tant qu'elles sont des pratiques sociales (Granjeon, 2012).

Néanmoins, au terme de cet exercice, il me semble nécessaire de revenir sur une question fondamentale, celle de la fonction sociale de l'universitaire telle que je la conçois. Plutôt que de décrire mon « projet d'avenir » – somme toute assez banal car consistant à poursuivre et à développer mes activités actuelles – ce détour me permettra de présenter certaines de mes préoccupations qui tout en étant périphériques à ma profession lui sont intimement liées.

Suivant Nathalie Heinich, je considère que, à côté de la fonction de professeur, il existe trois autres fonctions de l'universitaire que l'auteure définit comme suit : « Premièrement, on peut être « sociologue » (ou économiste, ou historien etc.) en étant un chercheur : son rôle est de comprendre et d'expliquer le monde social, grâce à des méthodes spécifiques. Deuxièmement, on peut être sociologue en étant expert : il s'agit alors d'utiliser la connaissance qu'on a d'un domaine pour répondre à des demandes pratiques, aider à la décision, poser des diagnostics de dysfonctionnement, prescrire des solutions conformes aux objectifs qui lui sont présentés. Troisièmement, on peut être sociologue en étant « penseur », c'est-à-dire en tâchant de justifier ou de critiquer une situation au nom de certaines valeurs, comme pourrait le faire

n'importe quel citoyen engagé, à la différence qu'on dispose d'une capacité de réflexion et, parfois, d'une notoriété propre à accroître l'efficacité des prises de position » (2002, p.118).

L'essentiel de ce qui précède dans ce texte renvoie à la première fonction, celle de « chercheur ». Dans cette présentation réflexive du parcours de recherche j'ai essayé tant bien que mal de décrire ma trajectoire et de définir mon positionnement épistémologique et méthodologique en insistant sur l'importance de l'articulation entre théorie et empirie qui constitue le soubassement de la science. Ceci dit, en parallèle de mon travail de chercheur je développe depuis plusieurs années maintenant des activités de vulgarisation scientifique, d'expertise et d'intervention publique.

Je considère que la vulgarisation scientifique est celle parmi mes activités extra-universitaires qui est la plus proche de la fonction de chercheur telle que définie plus haut : elle consiste notamment en la publication de textes qui reprennent les résultats de mes recherches ou qui commentent l'actualité d'un domaine spécifique à la lumière de ces derniers dans des revues dont l'objectif est de rendre accessible le savoir scientifique au grand public. C'est ainsi que depuis le début des années 2010 j'ai publié une douzaine d'articles dans des revues de ce type comme *La revue des médias* de l'INA³¹, *Mondes sociaux* la revue en ligne du LabEx SMS ou *Cahiers français* revue d'économie à vocation pédagogique publiée par La Documentation française.

Cette activité se complète par des interventions sous forme de conférences, de participations à des tables rondes et des interviews dans les médias qui constituent des moyens de transmission du savoir scientifique dans un contexte où celui-ci est explicitement convoqué en tant que tel. C'est ainsi que je suis intervenu ponctuellement auprès d'associations de journalistes, de professeurs documentalistes, d'élus ou de communicants mais aussi dans la presse sur des sujets touchant mes domaines d'expertise scientifique.

En parallèle, je m'intéresse également à l'éducation populaire depuis des nombreuses années maintenant. Je suis membre du Conseil d'administration de l'association « Université populaire de Toulouse » depuis 2015 et je participe régulièrement à ses activités en donnant et en animant des conférences, en organisant des ateliers etc. Or, cette structure, et le milieu de l'éducation populaire plus généralement, met en œuvre une démarche de vulgarisation scientifique caractérisée par une forme d'engagement qui trouve

³¹ Anciennement appelé *Ina Global*.

notamment ses origines dans le courant ouvrier, lié historiquement à la création des bourses de travail (de Lescure, Porte, 2017)³².

L'objectif est de former les citoyens et de démocratiser l'accès à la culture et à la connaissance en mobilisant des méthodes pédagogiques qui rompent avec la transmission descendante des savoirs et permettent leur appropriation par les classes populaires et travailleuses dans le but d'atteindre un idéal d'émancipation. Il y a donc dans mon implication même dans l'éducation populaire un idéal normatif de la fonction d'universitaire comme celle d'un intellectuel qui fournit « une analyse du monde social et, (en creux), un projet politique qui permet d'imaginer les contours d'un autre monde possible » (Keucheyan, 2010, p.32).

Cette forme politique d'engagement apparaît plus clairement quand il m'arrive d'œuvrer en tant que « expert » et « penseur », suivant la typologie de Heinich. En effet, par le passé j'ai contribué directement à une campagne électorale, celle de Syriza le parti de la gauche grecque qui a gouverné le pays entre 2015 et 2019³³. Je l'ai fait en mettant explicitement mon expertise au service d'un projet politique visant à mettre fin aux mesures d'austérité imposées à ce pays à partir de 2010 et à appliquer en Grèce un programme de gouvernement fondé sur la poursuite d'un progrès socialement juste et de l'approfondissement de la démocratie. A cette époque j'ai également écrit dans des revues militantes et donné des nombreuses interviews au sujet de la situation politique et sociale de la Grèce que j'ai chroniqué régulièrement sur mon blog³⁴.

Depuis, je continue d'intervenir régulièrement dans le débat politique en prenant position sur des sujets qui m'intéressent et sur lesquels mes connaissances spécifiques peuvent apporter un éclairage intéressant. Ces

_

³² Dans le cadre de l'Université populaire de Toulouse j'ai eu l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises au sein de la Bourse de travail de Toulouse auprès d'un public mêlant syndicalistes, activistes, travailleurs, étudiants, retraités etc.

Entre 2014 et 2015 j'ai conseillé l'équipe qui gérait la campagne de Syriza sur l'internet. J'ai rendu compte de cette expérience lors d'un colloque : Smyrnaios N., 2017, « Building support for the radical left through social media. The case of Greece », Connecting to the Masses – 100 Years since the Russian Revolution: From Agitprop to the Attention Economy, 13-14 novembre 2017, International Institute of Social History. Amsterdam

³⁴ Par exemple Smyrnaios N., 2015, « La machine médiatique contre la Grèce », *Contretemps*, no 26, juillet 2015. Ce texte a été initialement publié sur mon blog http://ephemeron.eu.

sujets incluent la critique des médias *mainstream* et des acteurs oligopolistiques de l'internet et, plus récemment, l'usage militant de l'internet dans les mobilisations sociales³⁵.

À ce sujet, je souscris à l'idée de Heinich, développée dans le texte précédemment cité, que ces différentes modalités d'intervention ne s'adressent pas aux mêmes publics, ne se donnent pas les mêmes objectifs, et ne passent pas par les mêmes ressources rhétoriques. Ces postures exigent donc d'être différenciées et même d'être explicitées lorsqu'on intervient, en précisant bien si c'est au nom d'un savoir acquis, au nom d'une connaissance pratique d'un problème, ou au nom de convictions constituées indépendamment du domaine en question. Dit autrement, « le chercheur peut donc s'engager dans le débat social, à partir de ses compétences, mais à condition de préciser strictement la nature du débat dans lequel il s'engage et le statut des connaissances qu'il mobilise à cette occasion » (Breton, 2003, p. 267).

Cependant, je suis davantage sceptique sur l'interprétation que fait Heinich du concept weberien de « neutralité axiologique » en tant que principe supposé de non-engagement du savant. En effet, Heinich fonde son appel pour une « neutralité engagée » (2002), puis pour une « sociologie axiologique » (2018) sur une distinction tranchée entre jugements de fait et jugements de valeur (décrire un objet d'un côté, le soumettre à une évaluation et éventuellement prescrire une action à son propos de l'autre). Pour elle seul le registre analytico-descriptif est spécifiquement celui du chercheur, alors que les registres évaluatif et prescriptif relèvent d'une normativité qui est du ressort soit de l'expert, soit du penseur.

Or, comme le montre Philippe Corcuff, dans la réalité cette distinction n'est pas aussi nette, ce que constate Weber lui-même reconnaissant l'importance du « rapport aux valeurs » qui « commande la sélection et la formation de l'objet d'une recherche empirique » (Weber, 1917 cité par Corcuff, 2018). Autrement dit, le seul fait qu'un chercheur s'intéresse à tel aspect de la vie sociale plutôt qu'à un autre est déjà une forme d'évaluation et de hiérarchisation fondée sur une conviction de ce qui est important et ce qui l'est moins.

Dans mon cas, si je m'intéresse à l'économie politique de l'espace public numérique c'est que je pense qu'il s'agit là d'une arène, asymétrique, de lutte pour l'hégémonie politique et idéologique d'où découlent des formes de pouvoir symbolique qui structurent notre société. Et j'ai l'intime conviction qu'une analyse

-

³⁵ Une liste de mes interventions médiatiques et de mes conférences grand public est disponible ici http://nikos.smyrnaios.free.fr

critique de cet état de fait, fondée sur des méthodes et des raisonnements de nature scientifique, peut contribuer à rendre cette arène plus inclusive et démocratique. Néanmoins, je pense que le registre analytico-descriptif ne suffit pas et qu'il doit nécessairement être articulé avec le registre politique.

En effet, mon second désaccord avec l'approche de Heinich porte sur son idée que le travail d'un chercheur doit se limiter simplement à décrire la réalité sociale et à mettre cette description méthodique à la disposition des acteurs. Pour ma part je pense, avec Gerard Mauger, que le travail du chercheur n'est pas simplement de décrire mais aussi tenter de « dire la vérité » sur le monde social, ce qui implique « de rompre avec les idées reçues qui font le sens commun (en s'exposant ainsi à être accusé d'« hérésie »), de s'immiscer – avec l'autorité de la science – dans les luttes politiques et médiatiques qui ont pour enjeu la vision légitime du monde social (...) et de dévoiler les mécanismes de rapports de domination dont l'efficacité repose pour beaucoup sur la méconnaissance » (2012, p.37).

À ce titre, le travail récent sur le mouvement des Gilets jaunes que nous avons produit au sein du LERASS exemplifie à mon sens l'usage politique de la science que je revendique. En effet, ce travail a été exécuté avec un stricte protocole scientifique dans le registre analytico-déscriptif précédemment évoqué. Cependant, son contenu et sa forme en ont fait une arme dans la bataille d'opinion qui s'est jouée autour de ce mouvement social. En montrant de manière tout à fait factuelle et facile d'accès que les revendications exprimées en ligne par les Gilets jaunes eux-mêmes (justice sociale et fiscale, participation démocratique) ne coïncidaient aucunement avec la description qu'en faisaient les médias dominants et le gouvernement (racistes, complotistes et indifférents aux enjeux écologiques), cette production scientifique a joué un rôle non négligeable dans le rééquilibrage de la couverture médiatique des Gilets jaunes.

Suite à la diffusion de cette recherche, avec certains collègues qui y ont participé nous avons assumé, de manière tout à fait consciente, un travail d'explication et d'articulation avec les enjeux politiques plus larges de notre époque (articles et communications dans des colloques scientifiques mais aussi interviews dans les médias, conférences grand public, échanges avec les militants et même prises de position publiques et engagées)³⁶. Cet effort s'est avéré nécessaire pour mettre en évidence « les contraintes matérielles liées à l'économique, à la stratification sociale, à l'inégale répartition des ressources

³⁶ Avec Brigitte Sebbah nous avons rendu compte de cette expérience de manière réflexive lors d'un colloque : Smyrnaios N., Sebbah B., 2019, « Analyser et comprendre les Gilets jaunes en train de se dire : une analyse autoréflexive », *OURmedia 12th Conference: Mediactivism-Scholactivism*, Bruxelles, 27-30 novembre.

culturelles et cognitives » (Neveu, 2003, p.117) qui ont donné son caractère protéiforme au mouvement des Gilets jaunes.

Autrement dit, en ce qui me concerne, si le travail d'un universitaire doit se fonder sur les jugements de fait, il ne doit pas s'y limiter. Car les jugements de valeur sont également nécessaires pour rendre intelligibles les mécanismes qui produisent des rapports sociaux, étape nécessaire pour combattre et renverser les logiques d'hétéronomie et de domination. Je plaide donc clairement en faveur des jugements de valeur, à condition que ces jugements soient fondés sur des faits scientifiques établis dans les normes méthodologiques de la discipline.

Ceci dit, en ce qui me concerne, cette position de nature politique et philosophique va de pair avec un engagement éthique de ne jamais imposer mes jugements de valeur à mes étudiants et doctorants. Mon attachement personnel à l'autonomie intellectuelle signifie que je conçois l'encadrement doctoral comme en exercice laissant toute liberté à leur propre réflexion. L'orientation politique de mon activité de directeur de thèse se limite tout au plus à un « rapport aux valeurs » weberien qui, comme mentionné précédemment, « commande » la sélection des objets de recherche. Ce rapport aux valeurs s'exprime dans le choix des sujets de thèse que je propose et se fonde sur la nécessité d'une recherche au service de l'intérêt général dans le but de répondre défis de aux notre époque.

BIBLIOGRAPHIE

- Althusser L., 1970, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », La Pensée, no 151, juin.
- Adorno T.W., Horkheimer M., 1974, La dialectique de la raison, Paris, Gallimard, (première édition 1947).
- Adorno T. W., 1964, « L'industrie culturelle », Communications No 3, p.13-18.
- Aslanidou S., 1998, L'éducation aux médias : la réception des journaux télévisés grecs par les lycéens de 15 à 18 ans, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université Paris 8.
- Aust J., Gozlan, C., 2018, « Des instruments contestés : Émergence et effets de la critique des instruments du gouvernement de la recherche en France (1961-2015) », Revue française de science politique, vol. 68(3), p. 493-505.
- Dufrène B., Gellereau M., 2004, « La médiation culturelle. Enjeux professionnels et politiques », Hermès, no 38.
- Ballarini L., 2011, « Bernard Miège, L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle », *Lectures* (en ligne).
- Barbosa Moraes A.L., 2000, *Le pacte narratif : changements et perspectives au vingtième siècle*, Thèse de doctorat en Langue et littérature française, Université Stendhal Grenoble 3.
- Barlösius, E., Schiegritz M., 2013, « Consommateurs imaginaires modèles de la politique des consommateurs : Une approche sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 199(4), p. 68-77.
- Bell E., Owen T., 2017, *The Platform Press. How Silicon Valley Reengineered Journalism*, New York: Tow Center for Digital Journalism.
- Bezes P., 2009, Réinventer l'État, 1962-2008, PUF, Paris, 2009.
- Bianchi, S., 2017, « Révolution française et Utopie », Annales historiques de la Révolution française, 388(2), p. 3-27.
- Bidart C., Degenne A., Grossetti M., 2011, La vie en reseau. Dynamique des relations sociales, PUF, Paris.
- Birnbaum, P., Leca, J., 1991, « Présentation », dans Birnbaum P. (dir.)., *Sur l'individualisme : Théories et méthode,* p.11-24), Presses de Sciences Po, Paris.
- Boltanski L., Chiapello È., 1999, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, Paris.
- Bouquillion P., 2002, « La culture et la communication face à la concentration industrielle et à la financiarisation », *MEI Médiation et information*, no 16, p.155-168.
- Bouquillion P., 2008, Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme, PUG, Grenoble.
- Bouquillion P., et Combès Y. (dir.), 2011, Diversité et industries culturelles, L'Harmattan, Paris.
- Bourdieu, P., 1992, Réponses. Pour une anthropologie réflexive, Seuil, Paris.
- Bourdieu P., 1996, Sur la télévision, Liber, Paris.
- Bourdieu P., 2004, Esquisse pour une auto-analyse, Raisons d'agir, Paris.
- Boure R. (dir.), 2002, Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés, Presses universitaires du Septentrion, Lille.

- Boure B., 2006, « L'Histoire des Sciences de l'Information et de la Communication », *Questions de communication*, no 10, p.277-295.
- Boure R., 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2) », *Questions de communication*, no 11, p. 257-287.
- Bousquet F., Smyrnaios N., 2012, « Les médias et la société locale, une construction partagée », *Sciences de la société*, N° 84-85, p. 5-16.
- Bousquet F., Smyrnaios N., 2013, « L'information en ligne et son territoire : positionnement comparé entre un pure player départemental et un quotidien régional », dans Noyer J., Raoul B., Pailliart I. (dir.), *Médias et territoires : permanences et mutations*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, p. 193-214.
- Bousquet F., Smyrnaios N., Nikos, Bertelli D., 2014, « What is the impact of the Web on local journalism? Two case studies in Toulouse, France », *Brazilian Journalism Research*, Vol. 10, No 1, p. 144-161.
- Bousquet F., Marty E., Smyrnaios N., 2015, « Les nouveaux acteurs en ligne de l'information locale : vers une relation aux publics renouvelée ? », *Sur le journalisme*, Vol. 4, n°2, p. 48-61.
- Bousquet F., Marty E., Smyrnaios N., 2019, La pétition contre la loi El Khomri : construction et appropriation de l'événement par ses acteurs, Sciences de la société, no 102, p. 52-75.
- Breton P., 2003, « L'engagement est un risque », Questions de communication, no 4, p. 261-269.
- Bruns A., Burgess J., 2011, «#Ausvotes: how Twitter covered the 2010 Australian federal election », *Communication, Politics and Culture*, vol. 44, n° 2, p. 37-56.
- Bullich V., 2018, « Grandeur et décadence de l'« édition prédictive »: Retour sur l'intégration manquée d'une « machine prédictive » au sein d'une maison d'édition, *Réseaux*, no 211, p. 257-290.
- Cabedoche B., Damian-Gaillard B., Rebillard F., Smyrnaios N., 2011, « Mutations de la filière presse et information », dans Bouquillion P., et Combès Y. (dir.), 2011, *Diversité et industries culturelles*, L'Harmattan, Paris.
- Callinicos A., 2001, Against The Third Way: An Anti-Capitalist Critique, Polity Press, Cambridge.
- Cardon D., Granjon F., 2003, « Peut-on se libérer des formats médiatiques ? Le mouvement alter-mondialisation et l'Internet », *Mouvements*, no 25(1), p. 67-73.
- Castellan Y., Riard É., 2005, « Les 12-17 ans : le projet de vie et ses voies », *Carrefours de l'éducation*, 19(1), p. 139-164.
- Castells M., 1998, L'ère de l'information : 1. La société en réseau, Fayard, Paris.
- Caune J., 2017, La Médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble, PUG, Grenoble.
- Cavelier-Croissant, V., 2002, La presse quotidienne française sur Internet : stratégies, discours et représentations des acteurs de presse quotidienne d'information générale dans le cadre du développement de leur site Internet,

 Thèse de doctotat en Sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble 3.
- Chabanne J.C., 2018, « Jean Caune, La Médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble », Questions de communication, no 33, p. 355-357.
- Charaudeau P., 1983, Langage et Discours Eléments de sémiolinguistique, Hachette, Paris.
- Charaudeau P., 1995, « Une analyse sémiolinguistique du discours », Langages, n° 117.
- Chomsky N., Deterring Democracy, Verso Books, New York, 1991.

- Chupin, I., Hubé, N., Kaciaf, N., 2012, Histoire politique et économique des médias en France, La Découverte, Paris.
- Cointet, J., Parasie, S., 2019, « Enquêter à partir des traces textuelles du web », Réseaux, no 214-215, p. 9-24.
- Collard D., 2018, Le travail, au-delà de l'évaluation, ERES, Toulouse.
- Corcuff P., 2018, « Le bêtisier sociologique et philosophique de Nathalie Heinich », Lectures (en ligne).
- Crespy, A., Ravinet, P., 2014, « Les avatars du néo-libéralisme dans la fabrique des politiques européennes », Gouvernement et action publique, no 2, p. 9-29.
- Damian-Gaillard B., Rebillard F., Smyrnaios N., 2009, « La production de l'information web : quelles alternatives ? Une comparaison entre médias traditionnels et *pure-players* de l'internet », *New Media and Information Conference*, Athènes, 6-9 mai. CD-Rom ISBN 978-960-6746-05-5.
- De la Haye Y., 1984, Dissonances, Critique de la communication, La Pensée Sauvage, Grenoble.
- De Lescure E., Porte, E., 2017, « Politiser l'éducation populaire, un « réenchantement » ? ». Agora débats/jeunesses, 76(2), p. 53-63.
- Debray R., 1999, « Qu'est-ce que la médiologie ? », Le Monde Diplomatique, août.
- Denis Ruellan, 1993, Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français, PUG, Grenoble.
- Devars T., 2015, La politique en continu. Vers une « BFMisation » de la communication ?, Les Petits Matins, Paris.
- Cardon D., Casilli A., 2015, Qu'est-ce que le Digital Labor?, INA, Bry-sur-Marne.
- Donnat, O., Pasquier D., 2011, « Présentation. Une sériphilie à la française », Réseaux, 165(1), p. 9-19.
- Dubois-Shaik F., Fusulier B., Lits G., 2019, « L'excellence académique entre « compétition » et « intégration ». Analyse des critères de recrutement académique et des biais de genre qu'ils induisent », *SociologieS* (En ligne).
- Duclos J.C. (dir.), 1993, Des Grecs. Les Grecs de Grenoble. Les costumes de la Grèce traditionnelle, Musée Dauphinois, Grenoble.
- Elias N., 1991, La Société des individus, Fayard, Paris.
- Elvestad, E., Blekesaune, A., 2008, « Newspaper Readers in Europe: A Multilevel Study of Individual and National Differences », *European Journal of Communication*, 23(4), p. 425–447.
- Esquenazi J.P., 2014, L'écriture de l'actualité : Pour une sociologie du discours médiatique, PUG, Grenoble.
- Esquirou M., 2006, Comment sauver la presse quotidienne, Institut Montaigne, Paris.
- Estienne Y., 2006, Le journalisme à l'épreuve d'Internet : fabrique de l'information en ligne et recomposition d'un espace de professions, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal Grenoble 3.
- Flament C., Rouquette M.-L., 2003, *Anatomie des idées ordinaires, comment étudier les représentations sociales*, Armand Colin, Paris.
- Frances J., Le Lay S., 2012, « Qui veut la peau de la recherche publique ? », Mouvements, n° 71, p. 7-11.
- Fraser N., 1990, « Rethinking the public sphere: a contribution to the critique of actually existing democracy », *Social Text* 25/26, p. 56-80.
- Gabszewicz J., Sonnac N., 2006, « Concentration des industries de contenu et diversité des préférences », dans Greffe X. (dir.), Création et diversité au miroir des industries culturelles Actes des journées d'économie de la culture, La Documentation Française, Paris, p. 353-372.

- Garcin-Marrou I., Hare I., 2018, « Discours médiatiques post-attentats : une perspective historique (1995-2016) », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 118.
- Garnham N., 2000, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique », *Réseaux* vol. 18, no 101, p.53-91.
- Gastaldi L., Lanciano-Morandatt C., 2012, « Les dispositifs d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche : quel devenir pour des établissements singuliers ? », *Quaderni*, 77(1), p. 55-70.
- George E., 1999, « Du concept d'espace public à celui de relations publiques généralisées », Commposite v99.1 (en ligne).
- Gérard, L., Daele, A., 2015, « L'évolution de la formation doctorale a-t-elle engendré une évolution dans les pratiques d'accompagnement doctoral ? », Recherche & formation, 79(2), p. 43-62.
- Godechot O., Louvet A., 2010, « Comment les docteurs deviennent-ils directeurs de thèse : Le rôle des réseaux disponibles », *Sociologie*, vol. 1(1), p. 3-23.
- Golding, P., Murdock, G., 1991, « Culture, Communication and Political Economy », dans Curran J., Gurevitch M. (dir.), Mass Media and Society, Edward Arnold, Londres, p.15-32.
- Granjeon F., 2001, L'Internet militant: Mouvement social et usage des réseaux télématiques, Apogée, Rennes.
- Granjon F., 2012, « La critique est-elle indigne de la sociologie ? », Sociologie, N°1, vol. 3, p. 75-85.
- Habermas J., 1978, L'Espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Payo, Paris.
- Halimi S., Vidal D., 2000, « L'opinion ça se travaille ... »: Les médias, l'OTAN & la guerre du Kosovo, Agone, Marseille.
- Harvey D., 2005, A Brief History of Neoliberalism, Oxford University Press, Oxford.
- Heinich N., 2002, « Pour une neutralité engagée », Questions de communication, no 2, p. 117-127.
- Heinich, N., 2018, « Pour une sociologie axiologique », Questions de communication, no 33(1), p. 153-168.
- Herman E.S., Chomsky N., 1988, Manufacturing Consent: The Political Economy of the Mass Media, Pantheon, New York.
- Hubert, M., Louvel, S., 2012, « Le financement sur projet : quelles conséquences sur le travail des chercheurs ? », Mouvements, 71(3), p. 13-24.
- Huet A., Ion J. Lefebvre A., Miège B., Peron R., 1984, Capitalisme et Industries culturelles, PUG, Grenoble.
- Draelants H., Ballatore M., 2014, « Capital culturel et reproduction scolaire. Un bilan critique », *Revue française de pédagogie*, no 186, p. 115-142.
- Paillart I., 1993, Les territoires de la communication, PUG, Grenoble.
- Jeanne-Perrier V., 2013, Réseaux sociaux : des vertus démocratiques, journalistiques et littéraires ? Interactions entre journalisme, trajectoires de métiers et innovations médiatiques et éditoriales, Habilitation à diriger des recherches en Sciences de l'information et de la communication, Sorbonne Université.
- Jeanneret Y., 2005, « Médiation » dans *La société de l'information : glossaire critique*, La Documentation française, Paris.
- Jodelet D., 1989, « Représentations sociales : un domaine en expansion », in Jodelet D. (dir.), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, p. 47-78.

- Jouët, J., 2000, « Retour critique sur la sociologie des usages », Réseaux, no 100 (2), p. 487-521.
- Kaiser, M., Spanu, M., 2018, « On n'écoute que des clips ! » : Penser la mise en tension médiatique de la musique à l'image ». *Volume !* no 14, p. 7-20.
- Keucheyan R., 2010, Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques, La Découverte, Paris.
- Kluge A., Negt O., 2016, *Public Sphere and Experience. Analysis of the Bourgeois and Proletarian Public Sphere*, Verso, New York (première édition 1993).
- Korma, L., 2011, « Émigrer de l'Empire ottoman en France, 1916-1939 : problématiques, historiographie, sources, nouvelles données », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, no 33(1), p. 115-128.
- Krieg A., 2002, « Regards sur les médias dans le conflit Yougoslave », Questions de communication, no 1 (en ligne).
- Lacroix J.G., 1986, « Pour une théorie des industries culturelles », *Cahiers de recherche sociologique* Vol.4, No 2, p. 5-18.
- Lafon B., 2017, « Médias sociaux : l'extension du domaine médiatique par l'industrialisation du relationnel », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, p.53-64.
- Lancelot A., 2005, Les problèmes de concentration dans le domaine des médias, Rapport pour le Premier ministre.
- Lapeyronnie D., 2004, « L'académisme radical ou le monologue sociologique. Avec qui parlent les sociologues ? », Revue française de sociologie, vol. 45, no 4, p. 621-651.
- Le Guern P., 2005, « Quand le sociologue se raconte en musicien. Remarques sur la valeur sociologique de l'autobiographie », *Volume !* no 4 (en ligne).
- Leandros N., 2010, « Media Concentration and Systemic Failures in Greece », *International Journal of Communication*, no 4, p. 886-905
- Lits M., (dir.), 2004, Du 11 septembre à la riposte. Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique, De Boeck, Bruxelles.
- Merzeau L., 2011, *Pour une médiologie de la mémoire*, Habilitation à Diriger des Recherches Sciences de l'information et de la communication, Université Paris X Ouest Nanterre La Défense.
- Lowe, K., 2015, L'Europe barbare, Éditions Perrin, Paris.
- Marchand P., Ratinaud P., 2012, Etre français aujourd'hui. Les mots du "grand débat" sur l'identité nationale, Les liens qui libèrent, Paris.
- Marchand, P., 2007, Le grand oral: Les discours de politique générale de la Ve République, De Boeck, Bruxelles.
- Marty, E., Smyrnaios, N., Pouchot, S., Touboul, A., Damian-Gaillard, B., 2013, « Appréhender le pluralisme de l'information sur le web français : le projet de recherche Ipri », dans Rebillard F. (dir.), *Pluralisme de l'information et media diversity: Un état des lieux international*, p. 189-209, De Boeck, Bruxelles.
- Mattelart A., 2001, Histoire de la société de l'information, La Découverte, Paris.
- Mattelart A., Mattelart M., 1986, Penser les médias, La Découverte, Paris.
- Mattelart, T. (dir.), 2002, La mondialisation des médias contre la censure : Tiers Monde et audiovisuel sans frontières, De Boeck, Bruxelles.
- Matthews J., 2014, Un parcours de recherche au croisement de la théorie critique et des approches socio-économiques des industries culturelles. Bilan et perspectives, Habilitation à diriger des recherches en Sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse 2.

- Mauger G., 2012, La sociologie est une science politique, Cités, no 51(3), p. 33-46.
- McChesney R.W., 2008, *The Political Economy of Media: Enduring Issues, Emerging Dilemmas*, New York University Press, New York.
- McChesney R.W., 2013, Digital Disconnect: How Capitalism is Turning the Internet Against Democracy, New York, The New Press, New York.
- Mercier A., 1993, « Médias et violence durant la guerre du Golfe », Cultures & Conflits no 09-10 (en ligne).
- Mercklé P., Octobre S., 2012, « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET*, no 1, (en ligne).
- Mathien M. (dir.), 2001, L'information dans les conflits armés : du Golfe au Kosovo, L'Harmattan, Paris.
- Miège B., 2010, L'espace public contemporain. Approche Info-Communicationnelle, PUG, Grenoble.
- Miège B., Guyot B., 1984, « Les lueurs de Claire », Réseaux, n°6 (2), p. 85-98.
- Miège B., 2013, « À propos d'une trajectoire intellectuelle : éléments d'une auto-analyse. Un emboîtement de phases et d'influences ainsi que de convictions progressivement forgées », Les Enjeux de l'Information et de la Communication, n°14/3, p. 33-42.
- Miège B., 2002, « La société de l'information : toujours aussi inconcevable », Revue européenne des sciences sociales, no 123, p.41-54.
- Miège B., 1995, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », dans Pailliart I. (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, éditions Ellug, Grenoble, p. 163-175.
- Miège B., Bouquillon P., Pradié C., « Mouvements financiers, changements industriels et mutations corrélatives », *Actes du colloque Panam Industries culturelles et dialogue des civilisations dans les Amériques*, UQAM-Université du Québec à Montréal.
- Miège B., 1996, La société conquise par la communication Tome 1. Logiques sociales, PUG, Grenoble.
- Miège B., 1997, La société conquise par la communication Tome 2. La communication entre l'industrie et l'espace public, PUG, Grenoble.
- Miège B., 2000, Les industries du contenu face à l'ordre informationnel, PUG, Grenoble.
- Moeglin P., 2007, « Des modèles socioéconomiques en mutation », dans Bouquillion P., Combès Y. (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, L'Harmattan, Paris, p.151-162.
- Monge, J., 2016, « Écrire sans trahir. Les impératifs scientifiques du doctorant face aux contraintes éthiques », *Le sociographe*, 54(2), p. 73-86.
- Moreira Fiuza F., 2000, *L'écriture de Ponge et de Cabral*, Thèse de doctorat en Langue et littérature française, Université Stendhal Grenoble 3.
- Mosco V., 2009, The Political Economy of Communication, Sage, Londres.
- Musselin C., 2017, La grande course des universités, Les Presses de Sciences Po, Paris.
- Musso P., 2000, « La déréglementation, condition à la formation des groupes multimédias multinationaux », *Dossiers de l'audiovisuel*, no 94, p.35-37.
- Naudet J., 2012, Entrer dans l'élite : Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde, PUF, Paris.
- Neveu E, 2003, « Recherche et engagement : actualité d'une discussion », Questions de communication, no 3, p. 109-120.

- Octobre, S., 2014, « Deux pouces et des neurones: Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique », Ministère de la Culture DEPS, Paris.
- Godechot O., « La formation des relations académiques au sein de l'Ehess », Histoire & mesure, vol. xxvi(2), p. 223-260.
- Pacitto J., Ahedda, D., 2016, « La réforme universitaire française : d'une inspiration managériale à une dérive bureaucratique », *Gestion et management public*, volume 5 / 2(4), p. 21-38.
- Padis M., 2012, « Quelle évaluation ? Quelle excellence ? ». Esprit, juillet (7), p. 13-17.
- Panagiotopoulou R., 2002, « Informations sans information. Les journaux télévisés à l'époque de la communication de masse », *Mesogeios*, no 16, p. 123-154.
- Papathanassopoulos S., 1997, « The Politics and the Effects of the Deregulation of Greek Television », *European Journal of Communication*, 12(3), p. 351–368.
- Papathanassopoulos S., 2019, « Greece Media Landscape », European Journalism Centre, (en ligne).
- Pelissier N., 2000, « L'information en guerre : les médias français et le conflit du Kosovo », *Annuaire français de relations internationales*, La Documentation française, Paris.
- Piketty T., 2013, Le Capital au xxie siècle, Le Seuil, 2013.
- Prensky M., 2001, « Digital Natives, Digital Immigrants », On the Horizon, 9 (5), p. 1–6.
- Radice H., 2013, « How We Got Here: UK Higher Education under Neoliberalism », *ACME: An International Journal for Critical Geographies* 12 (2), p. 407-418.
- Ramonet I., 1999, La Tyrannie de la communication, Galilée, Paris.
- Ratinaud P., Smyrnaios N., 2016, « La web sphère de #CharlieHebdo : une analyse des réseaux et des discours sur Twitter autour d'une controverse politique », ESSACHESS Vol 9, No 2(18), p. 213-230.
- Ratinaud P., Smyrnaios N., Figeac, J., Cabanac G., Fraisier O., Hubert G., Thonet T., 2019, « Structuration des discours au sein de Twitter durant l'élection présidentielle française de 2017: Entre agenda politique et représentations sociales. *Réseaux*, 214-215(2), p. 171-208.
- Rebillard F., 1999, La presse multimédia : Etude de la constitution d'une spécialité médiatique dans la presse écrite à l'heure de sa diversification sur les nouveaux supports électroniques, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Lyon 2.
- Rebillard F., Smyrnaios N., 2010, « Les infomédiaires au cœur de la filière de l'information en ligne. Les cas de Google, Wikio et Paperblog », *Réseaux*, n°160-161, p. 163-194.
- Rebillard F., Loicq M. (dir.), 2013, *Pluralisme de l'information et media diversity. Un état des lieux international*, De Boeck, Bruxelles.
- Rebillard F., Smyrnaios N., 2019, « Quelle "plateformisation" de l'information ? Collusion socioéconomique et dilution éditoriale entre les entreprises médiatiques et les infomédiaires de l'internet », tic&société, Vol. 13, no 1-2, p. 247-293.
- Rieder B., Röhle T., 2012, « Digital methods: five challenges », dans Berry D.M. (dir.), *Understanding Digital Humanities*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, p. 67-84.
- Rieder B., Smyrnaios N., 2012, « Pluralisme et infomédiation sociale de l'actualité : le cas de Twitter », *Réseau*, no 176, p. 107-141.

- Rogers R., 2009, The End of the Virtual: Digital Methods, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- Schaeffer, V., 2019, « L'université entrepreneuriale : éléments historiques et débats », *Marché et organisations*, 34(1), p. 87-108.
- Schnabel W., 2012, Les années soixante, Le Diable ermite, Brixey-aux-Chanoines.
- Schnabel W., 2016, May 68: The French Revolt, Le Diable ermite, Brixey-aux-Chanoines.
- Bosc S., 2008, Sociologie des classes moyennes, La Découverte, Paris.
- Smyrnaios N., Chauvet S., Marty E., 2019, « Journalistic collaboration as a response to online disinformation: The case of the CrossCheck project during the presidential election in France », *Sur le Journalisme*, Vol. 8, n° 1, p. 68-81.
- Smyrnaios N., Rebillard F., 2019, « How infomediation platforms took over the news: a longitudinal perspective », *The Political Economy of Communication*, Vol. 7, n° 1, p. 30-50.
- Smyrnaios N., Les GAFAM contre l'internet. Une économie politique du numérique, INA éditions, Bry-sur-Marne.
- Smyrnaios N., 2005, « Quelle règlementation pour les médias en Europe ? Le cas de la loi d'application dite de « l'actionnaire principal » en Grèce », Les Enjeux de l'Information et de la Communication, n°06/1, (en ligne).
- Smyrnaios N., 2005, « Quels usages pour l'information en ligne ? Une synthèse des études disponibles », *Communication aux 3èmes doctoriales GDR TIC et Société*, Paris, 27-28 juin.
- Smyrnaios N., 2005, L'industrie de l'éphémère : émergence et consolidation de modèles diversifiés de production et de diffusion de l'information en ligne, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal Grenoble 3.
- Smyrnaios N., 2010, « Concentration économique et cadre institutionnel de l'audiovisuel en Grèce » dans Vovou I. (dir.),

 Le Monde de la télévision : théorie, programmes et rapports avec les autres médias, Editions Hérodote,

 Athènes, p. 141-174.
- Smyrnaios N., 2013, « Les *pure players* entre diversité journalistique et contrainte économique : les cas d'Owni, Rue89 et Arrêt sur images », *Recherches en communication*, n° 39, p. 133-150.
- Smyrnaios N., 2015, « Google and the algorithmic infomediation of news », Media Fields, Issue 10 (en ligne).
- Smyrnaios N., Bousquet F., Bertelli D. (dir.), 2012, Les mutations des médias locaux et régionaux: économie, contenus, usages et pratiques professionnelles, Éditions du LERASS, Toulouse.
- Smyrnaios N., Marty E., 2017, « Profession « nettoyeur du net ». De la modération des commentaires sur les sites d'information français », *Réseaux*, vol. 205, no. 5, p. 57-90.
- Smyrnaios N., Marty E., Bousquet F., 2015, « Between journalistic diversity and economic constraints: local pure players in Southern France », dans Kleis Nielsen R. (dir.), *Local Journalism: The decline of newspapers and the rise of digital media*, I.B.Tauris, Londres, p.165-184.
- Smyrnaios N., Marty E., Rebillard F., 2010, « Does the Long Tail apply to online news? A quantitative study of French-speaking news websites », *New Media & Society*, vol. 12 no. 8, p. 1244-1261.
- Smyrnaios N., Ratinaud P., 2014, « Comment articuler analyse des réseaux et des discours sur Twitter », *Tic & société*, Vol. 7, no 2, p. 120-147.
- Smyrnaios N., Rebillard F., 2009, « L'actualité selon Google. L'emprise du principal moteur de recherche sur l'information en ligne », *Communication et langages*, no 160, p. 95-109.

- Smyrnaios N., Rieder B., 2013, « Social infomediation of news on Twitter: A French case study », *Necsus, the European Journal of Media Studies*, 2(2), p. 359–381.
- Olivesi S. (dir.), 2013, Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, disciplines, PUG, Grenoble.
- Straw W., 1988, « Music Video in Its Contexts: Popular Music and Post-Modernism in the 1980's », Popular *Music*, vol. 7, no 3, p. 247-266.
- Tessier M., 2007, La presse au défi du numérique, Rapport pour le Ministre de la culture et de la communication.
- Tétu J.F., 2002, « Sur les origines littéraires des sic », dans Boure R., (dir.), Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés, Presses universitaires du Septentrion, Lille, p. 71-94.
- Thonon M., 2003, « Entretiens avec Jean Caune, Bernard Darras et Antoine Hennion », *MEI*, no 19, Médiation et médiateurs.
- Toumanidou V., 2018, « Student migration from Greece to the UK: Understanding aspirations, decision-making and future plans », *SEESOX Diaspora* Working Paper Series No. 2.
- Traquina N., 1995, « Portuguese television: The politics of savage deregulation », *Media, Culture & Society*, 17(2), p. 223-238.
- Tufekci Z., 2017, Twitter and Tear Gas: The Power and Fragility of Networked Protest, Yale University Press.
- Venturini T., Bounegru L., Gray J., Rogers R., 2018, « A reality check(list) for digital methods », *New Media & Society*, 20(11), p. 4195-4217.
- Von Hippel E., 2005, Democratizing Innovation, MIT Press.
- Vovou I., 2006, « Histoire politique de la télévision en Grèce », Le Temps des médias, n° 6, p. 259-269.
- Vovou I., 2012, « Le projet télévisuel grec : fragments d'une utopie historique », Télévision, n° 3, p. 53-67.
- Wallerstein, I., 1993, « The World-System after the Cold War », Journal of Peace Research, 30(1), p. 1-6.
- Weber M., 1965, « Essai sur le sens de la "neutralité axiologique" dans les sciences sociologiques et économiques », dans Essais sur la théorie de la science, Librairie Plon, Paris, p. 399-478 (première édition 1917).